



HAL
open science

Le quartier de grands ensembles : histoires et perspectives d'un espace à l'épreuve du social

Aurélien Forneris

► **To cite this version:**

Aurélien Forneris. Le quartier de grands ensembles : histoires et perspectives d'un espace à l'épreuve du social. Architecture, aménagement de l'espace. 2022. dumas-03821461

HAL Id: dumas-03821461

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03821461>

Submitted on 19 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LE QUARTIER DE GRANDS ENSEMBLES

Histoires et perspectives
d'un espace à l'épreuve du
social

Mémoire de Master

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

2022

*Je voudrais remercier tout ceux qui ont aidé de près ou de loin,
à la réalisation de ce mémoire de Master.*

*Merci à ma maman,
à mon papa,
et à Lola pour leur aide précieuse,*

*Merci à mes colocataires avec qui j'ai pu travailler et échanger,
et aux gens qui me sourient au quotidien.*

*Merci à Virginie MEUNIER et Christian MARENNE,
mes professeurs encadrants qui m'ont accompagné et suivis dans la rédaction de mes
écrits depuis maintenant 1 an et demi.*

*Merci à Emma TRESSOS,
pour l'aide qu'elle a pu m'apporter dans la conception de ma couverture.*

Sommaire

Introduction.....	13
Première partie : Les quartiers de grands ensembles : des espaces conçus et construits à l'époque moderne.....	19
I.1 - Genèse des grands ensembles : histoire et historiographie.....	19
I.1.1. L'émergence des grands ensembles : un contexte de crise.....	19
I.1.2. Architecture et urbanisme des grands ensembles : symboles du mouvement moderne.....	23
I.1.3. Diffusion de la construction des grands ensembles sur le territoire français	27
a. L'industrialisation de la fabrique urbaine	
b. L'État aménageur des grands ensembles : les ZUPs	
I.2 - Loin du rêve moderniste : Une sociabilisation mise à l'épreuve.....	31
I.2.1. Un soudain revers d'opinion : les grands ensembles face à la critique.....	34
I.2.2. Des espaces architecturaux mal conçus ou mal réalisés ?.....	38
a. Une typologie architecturale et urbaine de ces espaces qui freine la sociabilisation	
b. Des espaces architecturaux mal-réalisés	
c. Des grands ensembles bien-conçus ?	
I.2.3. Réalité des espaces urbanistiques : une vie de quartier compliquée	42

I.3 - Les politiques de la Ville en action..... 49

I.3.1. Une prise de conscience biaisée et des nouvelles décisions pour le devenir de ces espaces 49

- a. Les premières mesures politiques en faveur de ces quartiers dans les années 80 :
Naissance de la politique de la Ville
- b. De la politique de la Ville à la représentation des quartiers dits « sensibles »
- c. Un tournant dans la politique de la Ville

I.3.2. Les effets de la politique de la Ville : premier bilan..... 49

- a. Des mesures politiques et des opérations urbaines controversées
- b. La mixité sociale : un leurre
- c. Les opérations de démolitions en question

I.3.3. Les politiques de la Ville en échec ?..... 49

Deuxième partie :

Des espaces conçus aux espaces vécus dans leur réalité quotidienne..... 49

II.1 - Relégation et entre-soi : un vivre-ensemble transformé 49

II.1.1. Un entre-soi choisi ou subi ? 49

- a. Effet de lieu : des espaces discriminants l'identité des habitants
- b. Effet de lieu : distanciations sociales et logiques de démarcations

II.1.2. Dégradations physiques et symboliques de l'espace urbain 49

- a. Dégradations et laisser-aller dans l'espace physique du quartier
- b. Projets « sociaux », dégradations symboliques

II.1.3. Effets de quartier : un archétype dominant, qui se diffuse dans les mœurs 49

II.1.4. La mixité sociale, vécue 49

II.2 - Les grands ensembles, à l'origine de formes de sociabilisations spatiales originales et inédites.....	49
II.2.1. Urbanisme, morphologie architecturale et densité de population	49
a. Les interactions sociales, du point de vue architectural	
b. Les effets positifs d'un vivre-ensemble contraint par la relégation	
II.2.2. Une minéralité et des espaces verts en question	49
II.2.3. Effets de quartier : vers une identité territoriale positive ?	49
II.3 - Limites de cette territorialisation / sociabilisation.....	49
II.3.1. Effets de quartier : l'archétype de la violence et de l'informalité des grands ensembles impacte le résident lambda.....	49
II.3.2. Des lieux de sociabilités parfois régulés ou altérés.....	49
a. Par les trafiquants	
b. Par la police	
II.3.3. Ségrégation ethnique et de genres dans le quartier : un facteur limitant	49
a. Ethnicisation et tendances communautaristes	
b. Sexisme dans les grands ensembles	

Troisième partie :

Effets de quartier, en faire une force : Bilan et perspectives des espaces conviviaux des grands ensembles.....	31
---	----

III.1 - Peut-on bien vivre dans un grand ensemble ?.....	49
--	----

III.1.1. Des grands ensembles patrimonialisés ?.....	49
III.1.2. Une histoire de clichés : distinguer histoire et historiographie	49
III.1.3. Une histoire de contexte ou une histoire de représentations ?	49

III.2 - Changer le regard sur les quartiers pour mieux vivre et agir dans ceux-ci.....	49
III.2.1. Changer le regard sur les quartiers	49
III.2.2. Potentialités	49
III.3 - De la difficulté de porter un projet social	49
III.3.1. Une fabrique de l'urbain qui encourage la relégation	49
III.3.2. L'ANRU, participation citoyenne et néolibéralisme	49
III.3.3. Critique de l'accélération	49
Conclusion.....	49
Annexes	49
Bibliographie	49

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Introduction

Aristote, philosophe de l'Antiquité, disait : « *L'Homme est un animal politique* ». Dans le sens où l'Homme, ou plutôt l'Être humain, vit mieux dans une *polis*, qui signifie *cité* en grec ancien, que seul dans la nature. Aristote n'est pas le seul à avoir écrit à ce sujet. Au long de l'Histoire de l'humanité, de nombreux écrivains et philosophes, ont repris cette pensée pour débattre de la condition de l'être humain dans la nature. « *L'Homme est un animal social* » explique Rousseau. L'être humain est vu comme un être vivant, dont la principale caractéristique est un lien social fort, qui, associé à un cerveau savant et rationnel, lui permet de survivre avec les autres, en se servant de l'environnement qui l'entoure.

Depuis la nuit des temps, on observe donc que les hommes se pensent ensemble, et se construisent ensemble. Ils vivent dans des sociétés qu'ils ont érigées au fil du temps, régies par des lois et des coutumes, et dont ils ont désormais du mal à se passer pour vivre. La sociabilité, notre rapport aux autres, nous permet d'ailleurs de nous construire en tant que personne, en plus de nous permettre d'être heureux. L'Homme développe donc son plein potentiel et réalise sa fin naturelle dans un contexte social. C'est la naissance des tribus, des villages, des villes, qui ont permis aux humains de s'entraider mutuellement pour survivre dans leur environnement. Des tribus de nomades aux villes, ces espaces sont rapidement devenus le reflet physique de nos sociétés.

Au fil du temps, l'homme nomade s'est sédentarisé, et les villages et villes se sont urbanisés. Les espaces de vie humaine se sont dissociés peu à peu de leur environnement naturel. Les villes ont traversé les époques et se sont transformées, au travers des guerres, des grandes découvertes, des catastrophes naturelles, des pandémies, des crises sociétales, etc.

La révolution industrielle - ainsi que les grandes découvertes qui sont associées à cette époque - ont changé nos modes de déplacements, et avec eux la perception du territoire. Ces changements nous ont éloignés encore plus de notre environnement naturel. L'industrialisation a aussi fortement impacté l'espace urbain : les villes sont devenues immenses et démesurées, à mesure que l'être humain a appris à se déplacer plus rapidement. Notre rythme de vie s'est donc accéléré, contrairement à notre lien à la nature qui, lui, s'est peu à peu estompé face à l'expansion urbaine et sous la pression grandissante de l'industrialisation⁽¹⁾. Ces profondes mutations ont bouleversé notre vivre-ensemble dans son essence même, et donc la façon dont nous interagissons les uns avec les autres. C'est entre autres la raison pour laquelle

(1) Rosa HARTMUT, *Accélération : une critique sociale du temps*, Éditions La Découverte, Paris, 2010, 480 pages.

de nombreux auteurs spécialistes en la matière évoquent les problèmes et écueils que peuvent présenter les métropoles aujourd'hui. On peut par exemple citer Rem Koolhaas, qui évoque une perte de repères dans la ville, avec la notion de ville générique. Henri Lefebvre, lui, parle de l'aseptisation de la ville moderne : dans le *Droit à la ville*, il compare à maintes reprises la ville à un être vivant, et nous explique que la ville moderne est "disséquée", "fragmentée", "compartmentée"... n'ayant pour fin que l'efficacité et la productivité humaine, au détriment des relations sociales. Celles-ci sont pourtant essentielles à notre bien-être. Plus que le lien entre l'être humain et l'environnement naturel qui l'entoure, c'est désormais les liens sociaux entre les êtres humains qui se dégradent. Beaucoup d'autres écrivains mentionnent l'altération ou la dégradation des liens sociaux dans la ville, menant à la perte d'une cohésion sociale. Tout cela semble aller de pair avec la démesure des villes, et l'anthropisation qui lui est liée⁽²⁾.

Nous avons d'ailleurs pu l'observer ces dernières années : dès qu'elle le peut, toute une partie de la population urbaine fuit la ville, pour retrouver un pied à terre à la campagne. Un intense besoin de se reposer dans un environnement plus tranquille, plus « à notre échelle », plus vivant, s'exprime donc. Nous éprouvons la nécessité de nous retrouver ensemble, et de nous reconnecter à un territoire dont nous pouvons cerner les contours.

Aussi, avec la pandémie du Covid-19, le rythme effréné de nos vies a semblé ralentir, et nous a offert une possibilité de prendre du recul, de prendre conscience de cette perte de repères. Avec le confinement, notre attention s'est bien souvent portée sur notre cadre de vie, et parfois sur ce qui l'entourait⁽³⁾. De nombreuses personnes ont alors redécouvert le quartier où elles habitaient. Elles ont tissé des relations avec leur voisinage, ou se sont lancées dans des projets locaux et/ou personnels (jardinage, cadre de vie, associations...). Cette reconquête de notre environnement proche, que l'on pourrait appeler « quartier », nous montre là encore ce besoin de retisser des liens entre nous et avec le vivant qui nous entoure, pour partager des moments ensemble, nécessaires à notre bien-être⁽⁴⁾, dans un environnement que l'on sait sain car on peut en discerner les caractéristiques. Cette sociabilité "de proximité", intrinsèque au territoire du quartier, a révélé toute son importance pendant la pandémie.

(2) Emile DURKHEIM, Georg SIMMEL, Thierry PAQUOT abordent notamment ce sujet dans leurs œuvres (lien entre capitalisme et liens sociaux, cf. *De la division du travail social*, Emile DURKHEIM, 1893).

(3) Deux articles de presse évoquant le besoin de proximité et de nature en ville : le lien au vivant "https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/06/04/alain-damasio-on-ne-retrouvera-l-envie-de-vivre-qu-en-renouant-les-liens-au-vivant_6082784_3232.html" ; "<https://theconversation.com/le-confinement-revele-tout-de-lattrait-de-la-nature-en-ville-147147>"

(4) Ici, l'expression « bien-être » ne renvoie pas à sa courante connotation de soin et de détente, mais plutôt à la notion plus transversale d'habiter, explicitée notamment par le philosophe Heidegger (Martin HEIDEGGER, Bâtir Habiter Penser, Essais et conférences) : "être" comme "être-au-monde", bien habiter et se réaliser en tant qu'humain sur terre, en tant qu'individu en société, portion d'un tout.

J'aimerais donc dans ce mémoire, m'intéresser à cet aspect particulier de la sociabilité s'établissant à l'échelle du quartier, dans l'environnement qui entoure notre habitat, en étudiant le rôle de l'architecte et des acteurs de la fabrique urbaine dans l'élaboration de ces liens sociaux.

Considèrent-ils dans leur projet les ambiances d'un espace, la perception qu'ont les habitants à propos de celui-ci ? Peut-il résoudre les crises qui touchent nos sociétés ? En-est-il la cause ? Finalement, à quel point le(s) concepteur(s) de notre cadre de vie conditionne(nt)-t-il(s) nos activités quotidiennes ? Notre lien avec les autres nous permet-il de transformer l'endroit où nous vivons ?

Afin de répondre à ces grandes questions à la croisée de l'architecture, de l'urbanisme et de la sociologie, il convient de recentrer mes recherches sur un territoire particulier. Dans ce mémoire, j'ai choisi d'étudier les façons dont la territorialisation des populations urbaines se décline au sein des quartiers de grands ensembles.

Le quartier, un terrain d'étude stratégique

Le mot « quartier » vient du latin « *quartarius* ». Un quartier est « un quart », une des quatre parties de quelque chose. Le quartier ne prend sens que quand il fait partie d'une entité globale : c'est donc la fraction d'un tout.

Aujourd'hui, le quartier peut se définir comme un espace urbain physique et homogène, à partir de la forme qu'il prend au sein de la ville et des signes distinctifs qu'il revêt. Il peut donc être vu comme le résultat d'une construction savante, politique. Toutefois, cette définition est parfois loin de la réalité. Notre quartier est aussi une représentation mentale d'un contexte urbain dans lequel notre domicile est situé. C'est donc une notion qui reste encore pour partie indéfinissable, au sens où un quartier est un espace vécu, au-delà d'être un espace délimité par un périmètre physique. Il peut donc être subjectif, propre à chacun, représentant l'espace urbain dans lequel nous habitons⁽⁵⁾.

Par ailleurs, au sein de chaque quartier, on peut relever une grande diversité d'espaces qui sont investis ou visités quotidiennement par les habitants. Ce sont ces espaces qui permettent une reconnexion des personnes avec leur territoire et également entre elles. Ces lieux ont des architectures qui offrent autant de possibilités pour tout un chacun d'établir et d'entretenir des liens avec son territoire, à sa manière.

Choisir le quartier comme terrain d'étude semble donc idéal pour étudier les re-

(5) Jean-Yves AUTHIER, Marie-Hélène BACQUÉ, France GUÉRIN-PACE, *Le quartier*, Éditions La Découverte, Paris, 2007, 304 pages.

«<https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2009-1-page-52.htm>» : ENGIN F. Isin ; *La ville comme lieu du social*, Rue Descartes 2009/1 (n° 63), pages 52 à 62.»

lations entre sociabilité et territoire. Le quartier présente en effet des spécificités intéressantes (juxtaposition entre sa réalité physique et de l'interprétation que l'on peut s'en faire) et constitue un sujet d'actualité, comme évoqué précédemment (pandémie du covid-19, sujet d'étude contemporain⁽⁶⁾, etc.)

Cadrage sur les grands ensembles

Dans les grands ensembles, la notion de quartier et de territoire est très ancrée dans le quotidien des gens, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord parce que les quartiers de grands ensembles sont reconnaissables à l'œil nu. Ils sont le fruit de l'urbanisme moderne. Cette typologie urbaine s'est diffusée dans de nombreuses villes françaises jusqu'à la fin des années 80. Aujourd'hui, chacun s'attend à voir dans les entrées de ville ces barres et ces tours qui constituent les quartiers de grands ensembles, l'architecture de ces quartiers étant de fait assez codifiée, si bien que d'une ville à l'autre, on retrouve les mêmes types de bâtiments, de façades, de halls, etc.

Cette notion du quartier comme objet "physique" bien reconnaissable dans l'espace urbain a également été renforcée par les décisions politiques spécifiques qui ont été mises en place depuis les années 80 pour ces espaces urbains. En les circonscrivant à des périmètres précis (QPV), en leur attribuant des acronymes (ZEP, ZUS), ou encore en mettant en place une politique urbaine spécifique pour leur venir en aide (la *Politique de la Ville*), les pouvoirs publics ont contribué à exclure ces espaces urbains du reste de la ville et ont insisté sur leur identité en tant qu'objet physique aux contours bien discernable dans le tissu urbain.

Si la notion de quartier est très ancrée dans le quotidien des gens, c'est aussi parce que ces quartiers tirent leur spécificité de ce qu'ils sont devenus, notamment en raison de leur situation marginale. En plus d'être devenus des *enclaves*, des *territoires en marge*, les grands ensembles concentrent en effet de nombreuses problématiques urbaines car ils regroupent aujourd'hui des populations bien souvent pauvres et/ou victimes de ségrégations. Ces espaces ont ainsi une identité spécifique aux yeux de leurs habitants, identité à laquelle ils sont associés. Cette sectorisation d'un espace urbain par rapport au reste de la ville, visuellement et politiquement, s'est ainsi imprimée dans l'esprit des habitants de ces quartiers, qui se sentent souvent mis au ban du reste de la ville. Il y a donc peu de différence dans les mœurs entre le quartier de grands ensembles comme objet physique (quartier vu), et la représentation que l'on s'en fait quand on le connaît bien (quartier vécu).

Donc, si l'on résume les trois propos précédents, les grands ensembles ren-

(6) On peut notamment le voir dans les écrits de Gilles PINSON, ou dans de grands projets métropolitains (par exemple, à Nantes, le *Quartier de la création*).

voient à une notion de quartier - le quartier constituant un territoire très ancré dans l'esprit de tous (à la fois pour leurs habitants et pour les acteurs extérieurs aux quartiers). Ces zones ont aussi fait l'objet d'un projet social porté par les pouvoirs publics. Ce projet a eu un impact sur les quartiers. Aujourd'hui, leur marginalité en fait des lieux idéaux pour observer des phénomènes urbains qui se situent à la croisée du territoire et du vivre-ensemble. Voici pourquoi j'ai décidé de consacrer ce mémoire à l'étude des lieux partagés dans ces espaces tenant compte de ces paramètres sociaux, et en étudiant les conséquences de leur architecture sur le tissu social.

Ce mémoire s'intéresse donc à l'adéquation entre liens sociaux et conviviaux qu'établissent les habitants des quartiers de grands ensembles, et le territoire qu'ils habitent - à savoir l'espace urbain dit du "quartier", l'environnement situé à proximité d'un habitat, au sein duquel le pas est l'unité de mesure. Après avoir étudié quelles formes de sociabilités spécifiques génèrent le territoire dans ces espaces urbains, nous explorerons la manière dont les habitants des grands ensembles perçoivent et s'approprient leur territoire.

Autrement dit, **les espaces de sociabilités réellement vécus dans les quartiers de grands ensembles sont-ils ceux pensés et conçus par leurs planificateurs ?**

Ce sont ces synergies entre territoires et formes de sociabilités qui seront l'objet de mon mémoire.

Dans un premier temps, il s'agira de montrer comment les quartiers de grands ensembles se sont constitués. La façon dont ces quartiers ont été conçus soulèvent des interrogations. Ces quartiers de logements suivent le modèle d'un urbanisme moderne dont le principe premier est la mono-fonctionnalité des espaces. L'organisation et les programmes de ces quartiers ne suffisent pas à faire ville, et cristallisent des questions sociales. D'où viennent ces difficultés ? Quelle est leur rapport avec l'architecture et avec l'urbanisme de ces espaces ? Nous nous intéresserons à la manière dont ont été réfléchis les espaces publics, pour voir si ceux-ci laissent la place à la rencontre ou à la mise en place d'un "bien-vivre". Puis nous verrons dans quelle mesure le projet urbain « moderne » ainsi que les actions menées par les *Politiques de la Ville* ont contribué à transformer l'espace du quartier.

Puis, nous essaierons d'analyser les appropriations de l'espace architectural et urbanistique qui peuvent se tisser au sein de ces quartiers, à partir de la relation

qu'ont les habitants des grands ensembles à l'espace public disponible autour de chez eux. Nous essaierons de comprendre en quoi leur manière de vivre l'espace et de le percevoir a un impact sur leur identité et sur leur *bien-vivre*.

Enfin, nous tenterons de voir comment les espaces vécus relevés peuvent être des éléments inspirants pour la fabrique urbaine, au sens où l'entend Henri GALINIE⁽⁷⁾, pour repenser cette notion de quartier. Nous montrerons finalement les difficultés auxquelles la société doit faire face pour prendre du recul sur la manière dont on mène des projets dans ces espaces urbains.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

(7) La fabrique urbaine étant le résultat d'une production de la ville issue d'un mouvement permanent entre d'une part les formes, et d'autre part les fonctionnements sociaux (c'est-à-dire toutes les relations des êtres humains à l'espace).

Première partie

Les quartiers de grands ensembles : des espaces conçus et construits à l'époque moderne

I.1 - Genèse des grands ensembles : histoire et historiographie

Il s'agit en premier lieu d'exposer les mécanismes qui ont donné vie aux projets de grands ensembles. La naissance de ces quartiers - atypiques en matière d'architecture et de partis pris à l'époque - a plusieurs origines. Leur création, ainsi que leur multiplication en France, s'expliquent par un enchevêtrement d'influences et de décisions prises par des acteurs gravitant autour de la fabrique urbaine.

I.1.1. L'émergence des grands ensembles : un contexte de crise

Les quartiers de grands ensembles émergent entre les années 50 et 70, suite à la Deuxième Guerre Mondiale. Ils sont construits suite à la politique d'aménagement du territoire et de planification urbaine menée par l'Etat après la guerre. En effet, après l'armistice, des problèmes spécifiques surgissent : les villes françaises doivent faire face à une crise du logement sans précédent. La France doit reloger sa population urgemment. Plusieurs facteurs expliquent cette nécessité de construire rapidement. Les deux guerres ont détruit un grand nombre d'habitations et de bâtiments⁽¹⁾ ; de plus, les logements disponibles dans les villes sont pour la plupart insalubres ou indécents, car entassés dans les périphéries urbaines. Le problème est donc double : insalubrité du parc de logements disponible et reconstruction d'après-guerre.

Quelques politiques urbaines ont déjà été mises en place avant-guerre, afin de lutter contre le mal-logement : c'est notamment le cas de la *loi Loucheur* du 13 juillet 1928. Elle proposait également un programme de financement public pour la construction de 200 000 HBM⁽²⁾ et 60 000 logements à loyer moyen. Mais ces dispositions étaient largement insuffisantes, et n'atteindront pas pleinement leurs objectifs à cause de la crise économique et de l'arrivée de la Deuxième Guerre Mondiale.

(1) La Première Guerre Mondiale entraîna la destruction de villes entières : Reims, Lens, Saint-Quentin, Ypres, Arras... Au total, 4 698 communes furent sinistrées et 652 communes furent rasées. On recense 927 610 immeubles endommagés et 368 608 entièrement détruits. Le bilan de la Seconde Guerre mondiale est encore plus lourd, 460 000 immeubles furent réduits en cendres, 1 900 000 constructions touchées...

(2) *Habitation à Bon Marché*

Dans le même temps, la France est en pleine transition démographique, et cette croissance de la population s'accompagne d'un essor industriel sans précédent. Toutes ces dynamiques vont s'accroître après la guerre.

Les villes font aussi face à un exode rural massif : en effet, les populations affluent en ville pour travailler dans de grands foyers de l'industrialisation, là où les emplois sont disponibles.

A l'époque, bidonvilles et taudis se multiplient aux abords des grandes villes, notamment à l'entrée de Paris (mais aussi à Rouen, Le Havre, St Etienne, Lille...). De nombreux foyers sont surpeuplés. Dans les années 50, les logements sont équipés de l'électricité, mais pas forcément de pièces d'eau : 6% seulement des logements ont une douche ou une baignoire. Les gens vont aussi dans les bains ou douches publics, ou se lavent dans l'évier. Seulement 37% des gens ont l'eau courante à l'intérieur du logement et 1 logement sur 5 dispose d'un WC à l'intérieur (ce sont souvent des toilettes partagés qui sont disponibles au sein des immeubles)⁽³⁾. Le mal-logement ronge donc le territoire français. L'hiver 1954, glacial, entraîne la mort de plusieurs centaines de personnes dans les rues. La situation soulève peu à peu l'indignation de la population. L'abbé Pierre (prêtre et député) lance notamment une "insurrection de bonté".

Suite à ces réactions, l'Etat prend conscience que les urgences dépassent alors les initiatives du capitalisme et de l'entreprise privée. Il ne peut plus se contenter de réglementer les lotissements et la construction pavillonnaire, de lutter contre la spéculation immobilière comme il le faisait auparavant.

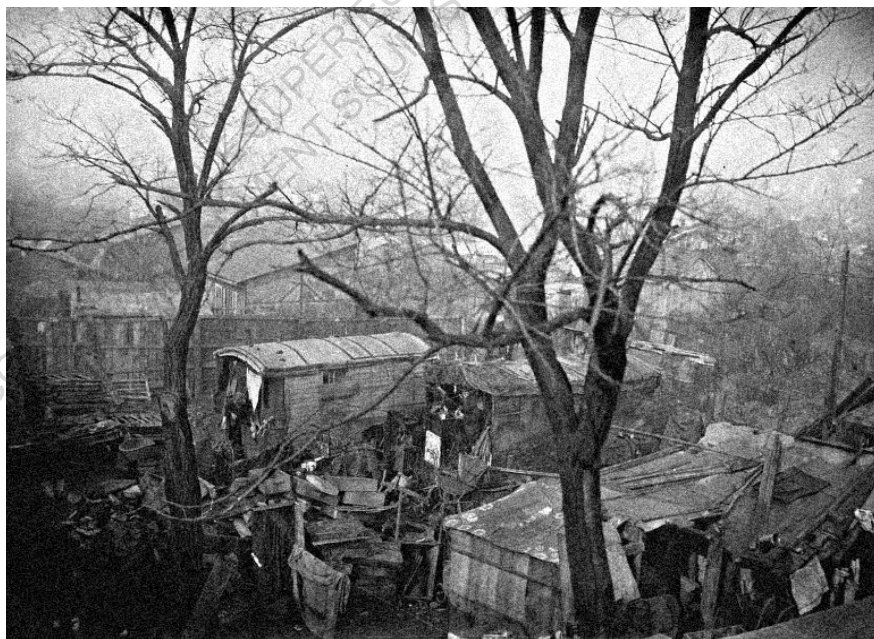
Il met alors en place un plan d'action, qui va passer en premier lieu par la création d'un nouveau ministère en 1944 : le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Ce ministère a un triple objectif : reconstruire le parc immobilier détruit durant le conflit, faire face à l'essor démographique et résorber l'habitat insalubre. Un programme de cités d'urgences va ensuite être lancé, construit et subventionné par organismes superposés. 12 000 logements sont financés par la Caisse des dépôts et consignations (CDC). ATD Quart Monde (Geneviève De Gaulle) et Emmaüs sont créés et vont participer aux opérations, en acquérant du terrain pour loger les gens qui vivent dans les bidonvilles (en majorité des Français, Portugais, Algériens). L'objectif est de "construire vite, et pas cher."⁽⁴⁾ Les premiers grands ensembles sont nés.

(3) Insee, *Les conditions de logement en France*, Collection Insee Références, 2017.

(4) Thierry PAQUOT, *Désastres urbains : les villes meurent aussi*, Éditions La Découverte, Paris, 2019, 264 pages.



Agence Meurisse, zone de Paris, 1935.



Agence Meurisse, la zone à la Porte de Clignancourt, Paris, 1928.

Afin de mener une action de reconstruction sur la durée, la loi du 21 juillet 1950 est votée à l'initiative d'Eugène Claudius-Petit, ministre de la reconstruction 1948 à 1953. Elle va permettre de rebaptiser les HBM en HLM. Les habitations bon marché de la *loi Siegfried* du 30 novembre 1894 deviennent "les habitations à loyer modéré" (dites "HLM") en 1950. La location de ces logements se fera alors à des prix très encadrés, selon la volonté du ministère.

Le Plan Courant, en 1953, prévoit la construction de 240 000 logements par an. En instaurant une mesure spécifique, "le 1 % logement" ; les entreprises de plus de cinquante salariés (dix salariés en 1963) se mettent à verser 1 % de leur masse salariale pour la participation des entreprises à l'effort de construction (décret du 6 août 1953, reprise d'une initiative du Nord en 1942)⁽⁵⁾.

Pierre Courant (Ministre de la Reconstruction en 1953) lance alors des opérations de construction et met en place les Logeco (= logement économique normalisé). Ces logements répondent à des normes d'éclairage, de surface, d'hygiène...

Cette ambition, associée à l'industrialisation progressive du secteur de la construction, aboutit dès les années 1950 à "*un infléchissement du secteur de la construction vers le collectif et l'édification des grands ensembles*", nous explique Raphaële Bertho, dans *Les grands ensembles, Cinquante ans d'une politique-fiction française*⁽⁶⁾. Petit à petit, on voit donc les opérations de constructions de grands ensembles se multiplier. Les acteurs politiques misent sur des quartiers de logements pouvant être vite construits, et pouvant accueillir un grand nombre de personnes dans un cadre de vie correct.

Cette orientation peut s'expliquer par des facteurs économiques et techniques, propres au contexte de l'époque, mais aussi par la médiatisation du courant architectural moderne, qui traverse les mouvements architecturaux à cette époque. Elle a fini par largement influencer la politique urbanistique mise en place par Eugène Claudius-Petit, à partir de 1948, et celles de ses successeurs par la suite.

Lorsque l'on pense aux grands ensembles, nous avons donc en tête l'image d'édifices architecturaux aux grandes dimensions et aux lignes épurées, répétant une géométrie systématique, autant en plan qu'en façade. Le grand ensemble peut être défini comme "*une unité d'habitat relativement autonome formée de bâtiments collectifs, édifiés dans un assez bref laps de temps, en fonction d'un plan global qui comprend plus de 1000 logement environ*"⁽⁷⁾.

(5) Patrick KAMOUN, *Financement du logement social et évolutions de ses missions ; De 1894 (loi Siegfried) à nos jours*, article paru dans Informations Sociales 2005/3 (n° 123), pages 20 à 33.

(6) Raphaële BERTHO, *Les grands ensembles, Cinquante ans d'une politique-fiction française* (article sur OpenEdition Journals), Études Photographiques - Fictions du territoire/Partager l'image/La question documentaire - n°31, 2014.

(7) Définition proposée par le géographe Yves LACOSTE, en 1963.

Les quartiers de grands ensembles ont donc pour première fonction de reloger un grand nombre d'habitants, à une époque où des personnes sont mal-logées, voire à la rue. Les édifices construits doivent pouvoir accueillir une population massive, en essayant de fournir des espaces confortables dans un cadre de vie le plus salubre possible.

Comment en est-on arrivé à ces formes architecturales ? Pourquoi ont-elles séduit les acteurs de la fabrique urbaine ? Sont-elles révolutionnaires pour l'époque ?

I.1.2. Architecture et urbanisme des grands ensembles : symboles du mouvement moderne

Avec l'industrialisation croissante, les zones urbaines ont proliféré de manière désordonnée autour des centres-villes, autour des industries et des secteurs d'emplois. Les villes sont devenues insalubres et doivent faire face aux destructions que les guerres ont apportées au tissu urbain. Les architectes et urbanistes vont donc proposer de nouvelle façon de voir la ville et l'architecture pour apporter des solutions aux problématiques relevées à cette époque. Avec la naissance des CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) en 1928, l'architecture prend une nouvelle dimension politique. Au-delà du simple fait de construire du *logement*, l'architecte révolutionne sa manière de concevoir l'*habitat*⁽⁸⁾, afin de donner du sens à une ville plus moderne, industrialisée. Il doit chercher comment combler les vides laissés par l'étalement urbain. Il ne s'agit donc pas seulement de concevoir de nouveaux édifices, mais de repenser de manière radicale l'organisation de la ville.

La dénomination "*grand ensemble*" a été utilisée pour la première fois en 1935 par l'architecte Maurice Rotival, dans un article de la revue *L'Architecture d'Aujourd'hui*. Selon lui, "*le grand ensemble [permet de] théoriser un urbanisme moderne, en développant une réflexion progressiste se réclamant de la Charte d'Athènes.*"

Dans son article, Maurice Rotival présente une nouvelle façon de faire de l'architecture, en associant texte manifeste et images symboliques. Les photos associées à l'article nous montrent un ensemble de bâtiments blancs de grandes dimensions, contrastant avec le tissu urbain qui l'entoure. L'article évoque la nécessité de repen-

(8) Le logement est un lieu où l'on habite. C'est un bien de production, un bien patrimonial, 'est qui possède une dimension symbolique et financière. Pour qu'il soit décent, il doit être aéré (fenêtres) et avoir une certaine taille (m²). Le logement est donc notre abri en quelque sorte, tandis que l'habitat est ce qui entoure le logement et contribue à lui donner une valeur. C'est la desserte du logement, le stationnement, les espaces verts, les commerces, les services à proximité, la qualité des espaces publics et les représentations des lieux (représentation d'un paysage bâti et non bâti). Définition qui nous vient de l'ouvrage *«Un siècle d'étude sur l'habitat français en géographie urbaine (1900-2000)»* ; Yankel FIJALKOW, Jean-Pierre LÉVY, dans *«Annales de géographie»* ; 2008/4 (n° 662), pages 20 à 41.



CITÉ DE LA MUETTE A DRANCY. ARCHITECTES: BEAUDOUIN ET LODS
Une volonté. Mais la gangrène enserré déjà la cité.

Photo Henrot



L'habitation urbaine entourée de verdure.

CITÉ DE DRANCY. OFFICE PUBLIC D'H. B. M. DE LA SEINE

Mais cet aspect idéal n'est obtenu qu'en prenant la photo d'un champ voisin.

ARCHITECTES: BEAUDOUIN ET LODS

Photographies extraites de l'article Les Grands Ensembles par Maurice Rotival dans le n°6 de L'Architecture d'Aujourd'hui en Juin 1935.

ser l'hygiénisme des villes de grandes envergures. En associant vues du sol et vues du ciel, on cherche à insister sur la pureté des lignes et le gigantisme des édifices. Le Corbusier, architecte illustre du mouvement moderne, va lui aussi publier des écrits (*Vers une Architecture, L'art décoratif d'aujourd'hui, Urbanisme,...*) et des utopies urbaines (*Le Plan Voisin, La Ville Radieuse*), qui vont aussi reprendre et justifier la morphologie des grands ensembles.

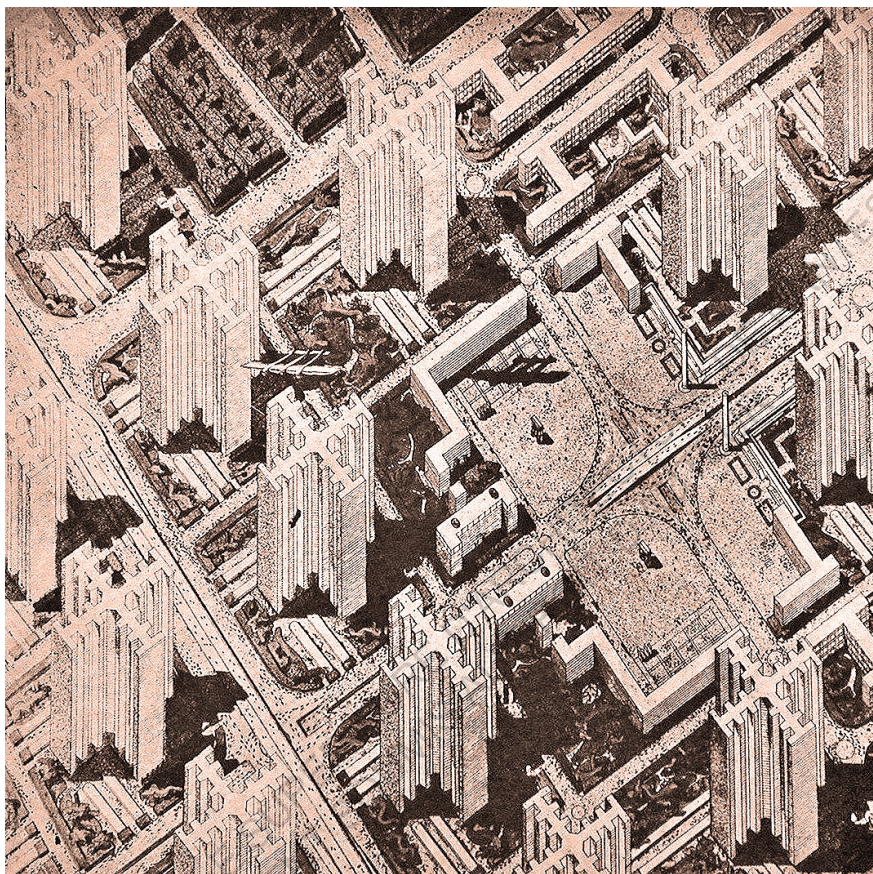
Il s'inspire notamment des écrits de Marc-Antoine Laugier, architecte du XVIII^e siècle, qui considère que l'ossature de l'architecture constitue son essence. La réalisation de cette ossature est possible grâce à une structure, qui, une fois construite, permet la mise en place d'un toit. Selon lui, l'architecture n'est pas un ensemble de façades ; elle a dans son essence une fonction première et universelle : celle de nous abriter. Le Corbusier reprend cette façon de considérer l'architecture, et en fait son dogme. Cette posture idéologique l'amène alors à dire que le mouvement moderne n'est pas un style, mais un ensemble de principes, qui dépasse la discipline architecturale. Pour lui, l'architecture n'est pas décorative, mais structurelle, et elle doit s'emparer de la question urbaine pour sortir de sa marginalité. L'architecte a donc une mission symbolique : celle d'abriter la population selon une pensée ordonnée et structurée, qui dépasse la question architecturale.

Le Corbusier s'inspire donc d'une histoire de l'architecture pour créer et définir ses propres principes, en corrélation avec l'époque et le contexte dans lequel il vit. Cette vision de l'architecture, le canon de l'architecture moderne, est repris par plusieurs architectes et écrivains qui vont considérer le mouvement moderne comme un mouvement engagé⁽⁹⁾.

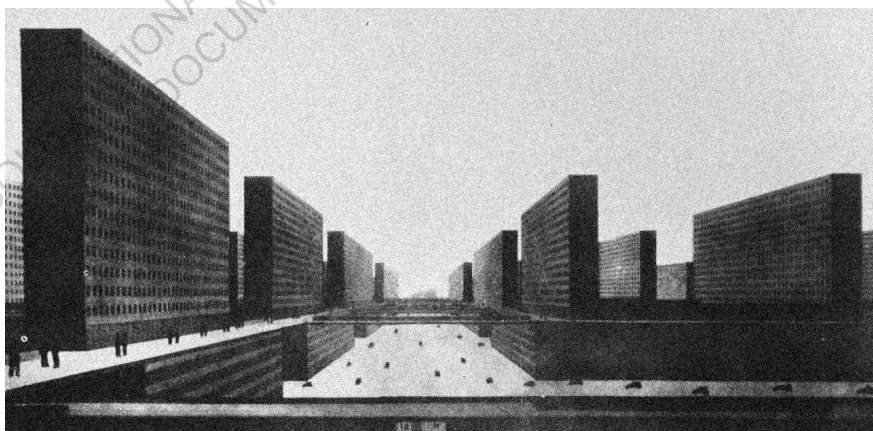
Nombreux sont les architectes qui vont se projeter dans l'utopie d'une architecture idéale et fantasmée ; l'utopie moderniste est née. Toute une grande série de projets urbains idéalistes sont publiés (tels que *le Plan Voisin* de Le Corbusier ou *La ville verticale* de Ludwig Hilberseimer en sont des exemples marquants). Or ces projets prônent la construction de grands ensembles de logements, au sens où l'entend Maurice Rotival. Avec la diffusion de la pensée moderne en Europe et dans le monde, cette typologie architecturale et urbaine va gagner en notoriété. Elle se veut révolutionnaire, adapté à l'Homme contemporain. Elle présente un projet de cadre de vie divisé en espaces remplissant des fonctions bien définies. Habitat, travail, intimité, loisir et circulation sont dissociés de manière nette, et s'organisent selon un plan géométrique et séquencé.

Les grands ensembles sont donc présentés comme l'anticipation d'une ville pensée comme une structure rationnelle, où chaque espace remplit un rôle bien défini, tout en bénéficiant de verdure et des rayons du soleil. En présentant des espaces blanc

(9) Anatole KOPP l'explique notamment dans *Quand le moderne n'était pas un style, mais une cause*, dans le n°24 de la revue d'histoire *Vingtième Siècle*, 1989.



Axonométrie du projet du Plan Voisin de Le Corbusier, publiée en 1922.



Perspective du projet de Ville Verticale («Hochhausstadt») de Ludwig Hilberseimer, 1924.

immaculé de grandes dimensions, s'insérant dans un tissu urbain peu dense, les grands ensembles réussissent à faire passer l'idée qu'un nouveau cadre de vie idéal existe dans la ville, loin des espaces urbains sales et insalubres des centres-villes et des faubourgs. Plus que de simples projets, les architectes vont donc peu à peu proposer une nouvelle forme de bien-vivre, au service d'une société modernisée. En parallèle de ces récits, on assiste à la même époque à une révolution de la manière dont on fait de la communication. Avec le progrès technologique se diffuse toute une série de nouveaux supports médiatiques (télévision, photographie, affiches publicitaires, etc.), qui vont révolutionner la transmission de l'information. La "pureté" des grands ensembles est largement diffusée et vendue au grand public comme étant la garantie d'un nouveau cadre de vie plus agréable que celui de la ville ancienne. Cet aspect communicationnel s'observe par le biais de nouvelle façon de représenter l'architecture, notamment par l'utilisation de vues aériennes axonométriques. On observe une mise en scène des quartiers des grands ensembles au sein d'expositions⁽¹⁰⁾, de publicités, photographies, etc. Les acteurs à l'origine de ces nouveaux espaces urbains vont garantir une « planification intégrale du bonheur » auprès du public. Apparaît alors le terme bien connu de "cités radieuses". Grâce à ce nouveau système de communication, tous ces récits d'architecture et d'urbanisme, symboliques d'un monde nouveau, deviennent prophétiques. On propose de nouveaux canons architecturaux à travers les nouveaux médias de communication. Ceux-ci viennent rompre avec la vision tassée de la ville, insalubre. Ces nouvelles expérimentations, ces nouvelles façons de voir la ville à travers d'autres supports que ceux utilisés par l'ancien académisme vont bouleverser les mœurs. Autrement dit, l'interpénétration des images et des textes amène peu à peu les projets de grands ensembles à prendre vie dans l'esprit des pouvoirs publics.

I.1.3. Diffusion de la construction des grands ensembles sur le territoire français

a. L'industrialisation de la fabrique urbaine

La popularisation de la pensée idéaliste moderne - associée à l'imaginaire des grands ensembles - impulsent la réalisation de nombreux projets urbains. Les prix des logements étant abordables et accessibles pour les classes moyennes-basses, de nombreux ménages vont être séduit par le modèle des grands ensembles. Au moment de l'aménagement, on sent un grand enthousiasme de la part des habitants.

(10) D'après le cours "Histoire et historiographie de l'architecture", cours de Master dispensé à l'ENSA Nantes par Federico FERRARI. On peut par ailleurs citer les CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne), fondés en 1928.

Voici quelques témoignages que j'ai pu relever au fil de mes recherches :

- « *Quand on est rentré dans l'appartement, on était émerveillé, il y avait de l'espace. Avoir une chambre, une autre chambre, un séjour... Et avoir une cuisine, même si la cuisine était minuscule. Moi, j'ai râlé, parce que je voulais ma chambre, mais il fallait celle pour les parents et celle pour mes frères, donc j'ai logé dans ce que l'on a appelé le salon, que mon père m'a arrangé en chambre.* »⁽¹¹⁾

- « *Effectivement, quand nous sommes arrivés ici, dès que nous avons eu l'engagement de location, c'était le 15 janvier 1960, je n'ai pas attendu qu'il y ait quoi que ce soit, qu'on déménage le plus gros mobilier : j'ai pris la poussette avec mes deux petites filles et ma valise, j'ai déménagé le plus vite possible, un lit surtout ! Le soir, avec mon mari, nous sommes allés chercher un matelas et puis nous nous sommes installés. Et moi, j'ai dit : "Je n'en pars plus."* »⁽¹²⁾

- « *Comme nous avons un deuxième enfant, nous avons intégré un F4 de 56 m2. Pour nous, comme pour tous ceux qui arrivaient ici, c'était l'Eldorado ! On disposait d'une salle d'eau, d'un W.-C., du chauffage central... La plupart d'entre-nous n'avaient connu à Paris qu'une chambre de bonne au cinquième étage. Et puis on avait l'impression de respirer enfin, avec tous ces bois aux alentours.* »⁽¹³⁾

- « *Vers 1964-1965, l'État prend [...] la décision de faire construire [à La Roche-sur-Yon] la Zone d'habitation Nord-Est, au sud des Robrethières et tout près du Pentagone* », explique Jean-Jacques Herreng, historien. « *Les plans sont conçus par un architecte urbaniste parisien, M. Soriano. Le vaste chantier se termine vers 1970.* »

« *Tous les logements ont été pris d'assaut* », affirme-t-il. « *À l'époque, les HLM étaient symboles de confort et de modernité !* », assure Elie Gaborit, qui a lui-même vécu dans le premier immeuble du quartier, rue Robert-Schuman. »⁽¹⁴⁾

La diffusion du modèle du grand ensemble est donc aussi possible car une foule de personnes demande à vivre dans de tels espaces, et sont prêts à payer pour s'y installer.

(11) Geneviève MICHEL et Pierre-Jacques DERAÏNE, *Aux Courtilières : Histoires singulières et exemplaires*, Éditions Créaphis, Grane, 2005, p. 52.

(12) Sylvain TABOURY, *Des ensembles assez grands ; Pour une histoire des grands ensembles en Essonne*, cahier n°11 de la Maison de Banlieue et de l'Architecture, 2005, p. 17.

(13) SCIC 1954-1994, *Une histoire en construction*, p. 33.

(14) Article du journal Ouest-France, édition du 09/05/2016 : La Roche-sur-Yon ; quartier des Pyramides ; <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/la-roche-sur-yon-85000/il-y-50-ans-naissait-le-quartier-des-pyramides-4220146>

Le rêve moderne est ancré dans les esprits, les gens aspirent désormais à le vivre. Les concepteurs cherchent donc à le rendre réalisable.

Cette forte demande de la population suscite un engouement pour toute une partie d'entrepreneurs qui cherchent alors à s'emparer du secteur de la construction pour pouvoir vendre ces biens immobiliers tant désirés. Les architectes doivent alors partager leurs prérogatives. Ils ne sont plus les seuls à concevoir ces espaces urbains. Cette dérive est dénoncée par plusieurs auteurs, qui s'empressent d'écrire sur la crise professionnelle de l'architecture et du bâtiment. Gérard Boutelleau, dans son roman *Le Grand Ensemble*⁽¹⁵⁾, dénonce la spéculation immobilière, les magouilles entre les entrepreneurs et l'architecte, et la difficulté pour le maire d'empêcher la construction d'immeubles préfabriqués.

Fernand Pouillon, l'un des grands artisans de la reconstruction d'après-guerre, développe le sujet dans *Mémoire d'un Architecte*, un écrit engagé paru en 1968. Voici un extrait tiré de ses écrits. « Ces jeunes gens [les ingénieurs des bureaux d'études] se montraient tous avides de se comporter en bâtisseurs, et de profiter de la ruée vers l'or que représentait la construction [...] Si nous, architectes, avons été plus nombreux à défendre ces principes, jamais les maudits bureaux d'études techniques n'auraient vu le jour. Si nous avons été plus unis et soucieux des buts à poursuivre, nous n'aurions pas perdu nos prérogatives. Si nous avons travaillé davantage, c'est nous qui aurions proposé les systèmes permettant de construire mieux, plus rapidement et moins cher. Si nous avons eu le sens de nos responsabilités, c'est l'architecte qui aurait bâti et non l'entrepreneur omnipotent, avec ses fabrications et ses préfabrications, le corps des ingénieurs jaloux, inexperts dans l'art de rendre la vie aimable aux hommes. »⁽¹⁶⁾

Bien que les architectes semblent à l'origine de la création des quartiers de grands ensembles, on remarque à la même époque de nombreux témoignages relatant une crise au sein du corps architectural. Henri Beauclair, architecte français né en 1932, décrit l'évolution de la profession architecturale. Il évoque la perte de contrôle des architectes sur la maîtrise d'œuvre, et plus spécifiquement sur la notion de construction. Selon lui, l'architecte ne sait plus construire ! Il pointe une fracture grandissante entre le monde de la construction et de l'architecture.

Jean Ballardur dénonce pour sa part l'incapacité des architectes à imposer leurs points de vue lors de la construction des projets : « On a commencé à voir apparaître les concours dits conception/construction, où l'architecte était en fait un peu l'esclave de l'entreprise qui imposait son procédé. Cela a commencé à mon avis à se dégrader à ce moment-là. À partir de la création du ministère de l'Équi-

(15) Gérard BOUTELLEAU, *Le Grand Ensemble*, Éditions Gallimard, Paris, 1962, 289 pages.

(16) Fernand POUILLON, *Mémoire d'un Architecte*, Éditions du Seuil, 1968, Paris, 462 pages.

pement en 1962. [...] L'idée d'Edgar Pisani était de créer un grand ministère pour traiter l'ensemble de l'espace [...] mais ce qu'il n'a pas vu, c'est le poids considérable d'un corps comme celui des Ponts. L'esprit de ce corps d'ingénieurs des Ponts a complètement bousculé l'esprit architecte, qui lui était idéalement complémentaire, mais qui n'a pas su lutter contre et imposer ses vues [...] Et puis il y a eu la création des bureaux d'études qui a commencé à faire vaciller les choses... C'est à partir des années soixante, c'est-à-dire au moment où l'entreprise a commencé à peser très lourd sur la conception architecturale, pour des raisons économiques relayées par l'ampleur des besoins à couvrir, que les choses se sont sérieusement dégradées.»⁽¹⁷⁾

Auguste Perret, autre architecte français illustre, mentionne aussi cette perte de contrôle quant à la direction que prend le secteur de la construction. Il explique que le métier d'architecte devient un métier de dessin, et non plus de construction, la construction étant réservée à l'ingénieur.

L'érosion du pouvoir des architectes tient en partie à la coexistence ancienne des ingénieurs et des architectes. Les ingénieurs et architectes se sont toujours fréquentés, ayant à peu près les mêmes chiffres d'affaires. Les uns construisant des bâtiments, les autres des structures et modelant l'espace public (Ingénieurs des Ponts et Chaussées). Lorsque Georges Pébèreau, lui-même ingénieur des Ponts et Chaussées, est nommé directeur de l'aménagement du foncier et de l'urbanisme, il met à la tête des directions départementales des Ingénieurs des Ponts et Chaussées (72 sur 95 directions). On assiste donc une emprise grandissante des ingénieurs sur le domaine de l'aménagement public et le logement à cette période.

De plus, la mise en place des bureaux d'études en 1950 va asseoir la position des ingénieurs civils dans le secteur du BTP. Leur multiplication rapide à partir de la création du ministère de l'Équipement va multiplier le nombre d'ingénieurs au sein de la fabrique urbaine, ce qui va contribuer à faire baisser l'influence de l'architecte sur le projet urbain, ainsi que sur le chantier.

En parallèle, l'École des Beaux-Arts, qui forme les architectes, véhicule l'idéologie de « l'architecte-artiste », qui ne se concentre que sur le concept d'architecture, et pas tant sur la manière dont on pourrait bâtir. Une enquête de 1965 dresse ce constat : « À l'École des Beaux-Arts prévaut encore la croyance en la toute-puissance créatrice du sentiment, de la fantaisie, du tempérament »⁽¹⁸⁾

(17) Jean BALLADUR (et Bernard ZEHRFUSS), conférence *Architectes Repères, Repères d'Architectures - 1950-1975*, Pavillon de l'Arsenal, Février 1991. Extrait du travail de Dominique RAYNAUD, *La crise invisible des architectes dans les Trente Glorieuses*, Histoire Urbaine n° 25, 2009, pages 127 à 145.

(18) Résultats d'une enquête conduite par Jacques BARDA, Pierre CLÉMENT, Jean-Paul GAUTRON et Pierre LEFÈVRE, publiés en septembre 1965 dans *Melpomène*, la revue de la Grande Masse. Extrait du travail de Dominique RAYNAUD.

En devenant des artistes ou des urbanistes, les architectes ont laissé les professions concurrentes s'installer dans le secteur de la construction. Cette conception de "l'architecte-artiste", qui rend les architectes partiellement responsables de l'externalisation des compétences de conception et de maîtrise d'œuvre, s'est peu à peu diffusée dans les mémoires et écrits des architectes. Au-delà de cette théorie, qui accusent l'architecte d'être responsable de son propre malheur, c'est en fait tout le secteur de la fabrique urbaine qui s'industrialise. Les grands ensembles ne sont donc pas pensés seulement par des architectes, mais par de nombreux autres acteurs qui vont s'emparer de ces projets urbains.

Qui plus est, la discipline architecturale se transforme complètement : elle s'industrialise sous l'influence du capitalisme, qui impulse des processus de fabrications industrielles dans tous les domaines (production à la chaîne). La manière de construire change donc : le béton devient un matériau omniprésent, d'autant que son prix modeste et ses propriétés physiques le rendent très attractif. On observe en parallèle la production en usine d'éléments architecturaux préfabriqués, désignés selon des standards. Les architectes s'emparent donc de ces nouvelles innovations pour les intégrer de manière plus ou moins habile dans leur profession⁽¹⁹⁾. L'architecture et l'urbanisme vont aussi se doter de tout un panel de nouvelles méthodologies et outils de projets (l'analyse systémique, la planification urbaine, la prospective, la rationalisation des choix budgétaires, etc), qui ne sont plus seulement mobilisés par l'architecte, mais aussi par d'autres acteurs de la fabrique urbaine.

Toutes ces caractéristiques font des grands ensembles un objet architectural avant-gardiste qui serait facile à concevoir. Les grands ensembles ne sont en effet pas difficiles à construire ; ils sont simples et sobres, peuvent être construits rapidement, avec une multitude d'acteurs, selon des techniques de constructions accessibles pour de nombreuses personnes.

Finalement, au-delà de la façon dont on fait de l'architecture, c'est le rôle des architectes qui se transforme, sous l'influence grandissante des autres métiers de la construction auprès des pouvoirs publics et des privés. Les grands ensembles représentent en effet un secteur où la demande est forte : une vraie manne financière se met alors en place, attirant une multitude d'acteurs à se partager les rôles dans la construction de ces édifices.

Le milieu de la construction s'est ainsi largement libéralisé, afin qu'il puisse répondre à la demande exponentielle de logements. Le monde des professionnels (architectes, urbanistes, aménageurs, ingénieurs, bureaux d'études, etc.) va donc

(19) Jean PROUVÉ, avec ses maisons préfabriquées, est le parfait exemple d'un architecte qui essaye de s'adapter à la mutation du secteur de la construction.

rapidement évoluer sous l'influence de l'industrialisation. Et qui plus est, grâce à l'impulsion de l'État.

b. L'État aménageur des grands ensembles : les ZUPs

Avec l'affirmation du modèle de la cité radieuse et du modèle pavillonnaire américain, le logement devient un produit commercial à part entière. L'État veut encourager l'accession à la propriété. Il veut soutenir la construction massive de logements, pour répondre à la forte demande de la population. Il s'octroie alors la possibilité d'aménager les villes, suite au décret du 7 août 1957. Suite à ce décret, l'État peut alors mettre en place des "zones à urbaniser en priorité", appelées ZUPs, au sein des villes. C'est sur ces ZUPs que seront construits la grande majorité des projets de grands ensembles. L'État nomme un architecte en charge des projets urbains à mener sur chacun de ces territoires, et accélèrent la réalisation des projets grâce à la création du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1944, qui amènera les BET à se multiplier. Les grands ensembles se généralisent alors sur tout le territoire français, de la fin des années 50 aux débuts des années 70, avec la diffusion du rêve moderniste et l'urgence de l'après-guerre. Il encourage donc la transformation de la fabrique urbaine.

Contrairement aux premières cités expérimentales construites dans les années 50, au sein desquelles il n'y avait que des logements, les ZUP prévoient quant à elles des équipements en plus des logements sociaux et privés, par exemple des collèges, des centres commerciaux, des piscines, des centres sociaux etc. Elles sont principalement construites dans les périphéries des grandes villes, ou dans des espaces urbains peu denses, à proximité des centres-villes (même si cela est plus rare).

Grâce à la politique des ZUP, le parc de logement s'accroît considérablement. En moyenne, entre 2 500 et 3 000 logements sont construits par an. Parmi ces logements, on retrouve beaucoup de logements de grandes surfaces, à la fin des années 70 (notamment des T5 et des T6, qui n'existent plus aujourd'hui). Un quartier de grands ensembles accueille en moyenne de 1 000 à 10 000 logements ! Après 1973, les opérations de construction seront plus rares, et beaucoup plus petites, celles-ci seront comprises entre 300 et 500 logements.

Pour illustrer cette description quantitative, on peut citer quelques projets spécifiques de grands ensembles menés par des architectes en France. Elle montre bien le grand nombre de logements présents dans ces quartiers : Thierry Paquot, philosophe de l'urbain, nous liste quelques-uns de ces quartiers de grands ensembles : « (...) *le quartier de la Plaine à Clamart (2 000 logements, architecte, R. Auzelle) ; le Mont-Mesly à Créteil (3 800 logements, architecte C.-G. Stoskopf) ; Épinay-sur-Seine (3 895 logements, architecte D. Michelin) ; les Grandes Terres*

à Marly-le-Roi (1 500 logements, architectes M. Lods, J.-J. Honegger et S.Beufé) ; le Val Fourré à Mantes-la-Jolie (7 000 logements, architecte R. Lopez), etc.». D'après lui, cette liste montre « l'ambition gouvernementale et la renommée des architectes, parmi lesquels se trouvent de nombreux anciens prix de Rome. »⁽²⁰⁾

En conclusion, les grands ensembles sont donc des espaces conçus par une multitude d'acteurs. C'est en partie l'Etat et les architectes qui en sont à l'origine. Avant même la construction de projets de grands ensembles, les architectes ont diffusé de nouvelles façons de faire de l'architecture, en corrélation avec leur époque, en s'inspirant des nouveaux processus industriels à l'œuvre dans les usines (préfabrication, production à la chaîne). Ils se sont inspirés de l'essor industriel massif de l'après-guerre, de la division du travail et du progrès technique et technologique pour proposer un cadre de vie reposant un parti pris : le fonctionnalisme.

Architectes et urbanistes vont donc proposer aux villes des espaces urbains "modernes", véhiculant l'image d'une ville ordonnée et rationnelle, venant rompre avec la vision de la ville sale et insalubre du XIXe siècle. Ces propositions trouvent peu à peu leur auditoire parmi les élus et la population française après-guerre, avec la crise du logement et l'urgence de reconstruire un parc conséquent de logement pour tous. Le rêve moderne devient alors réalité. Il se démocratise, devenant par la même occasion un pur produit architectural. De nombreux quartiers de grands ensembles voient alors le jour et sortent de terre un peu partout majoritairement aux abords des villes, sous l'impulsion de politiques ministérielles. Pour encourager la construction de ces logements, l'Etat se fait aménageur et met en place les ZUPs. Il charge de nombreux architectes de réaliser des plans pour pouvoir construire ces quartiers.

Malgré tout, bien souvent, ces architectes ne sont pas au cœur de la construction des grands ensembles. D'autres acteurs, souvent trop peu évoqués, ont en effet participé à l'édification de ces quartiers : entrepreneurs, bureaux d'études techniques (BET) et ingénieurs s'emparent des plans pour mener à bien (ou à mal) la réalisation des projets architecturaux. Les planificateurs des grands ensembles sont donc issus de diverses professions. Ils ont pensé les grands ensembles selon des nouveaux principes et procédés de construction, ce qui donne cette architecture et cet urbanisme si particulier pour les villes à l'époque.

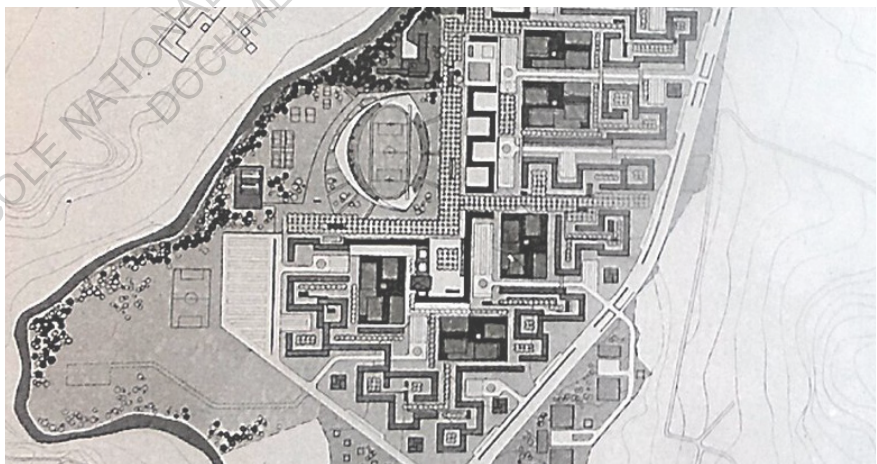
Toujours est-il que cette foule d'acteurs et d'influences à l'origine de la construction des grands ensembles témoigne bien d'une chose : c'est une typologie architecturale qui est née et s'est répandue sous le signe de l'industrialisme⁽²¹⁾.

(20) Thierry PAQUOT, *Désastres urbains, Les villes meurent aussi*, Éditions La Découverte, Paris, 2015, 404 pages.

(21) L'industrialisme est une théorie économique qui fait reposer la société moderne sur la maîtrise de la nature par l'homme au moyen de deux éléments : la science et la technique, d'une part, la science sociale, de l'autre (Source : Larousse)



Plan dessiné par Marcel Favraud du projet dessiné pour la cité «Bellevue» à Nantes, 1961.



Plan dessiné par Édouard Gallix, pour le quartier moderne de «La Paillade», à Montpellier, 1962.



Sarcelles, quartier de grands ensembles, construit entre 1955 -1975 par J. Henri Labourdette et R. Boileau.



Cité du Bel-Air 1, à St-Priest (est de Lyon) construit en 1968. Photo d'archive.

I.2 - Loin du rêve moderniste : Une sociabilisation mise à l'épreuve

Maintenant que nous avons évoqué les concepteurs et planificateurs de ces quartiers de grands ensembles, il s'agit ici de présenter un compte rendu de l'état des grands ensembles lors de leur construction. Les grands ensembles, peu après leur construction, ont subi une sévère critique : théoriciens, écrivains, chercheurs, personnalités politiques, et habitants se sont indignés des conditions de vies proposées au sein de ces espaces urbains. Le vivre ensemble et la mise en place d'une vie de quartier y semblent impossible. Les grands ensembles font face à un retournement de situation inattendu : ils sont en passe de devenir indésirables. Comment un tel revirement a-t-il pu survenir ?

I.2.1. Un soudain revers d'opinion : les grands ensembles face à la critique à partir des années 70

Si l'on reprend l'analyse d'Adrian Forty dans son ouvrage *Words and buildings*⁽¹⁾, l'architecture oscille entre deux pôles : un aspect matériel, basé sur l'unité physique et irréductible de l'objet architectural, l'objet, et un deuxième aspect, lié à l'interprétation qui constitue toutes les analyses, symboles et représentations que l'on peut avoir d'une architecture : les mots.

La réalité projetée des grands ensembles n'est pas le rêve décrit par leurs concepteurs, et relayé par les médias de communication des années 30 aux années 70. De nombreux témoignages émergent rapidement et sont transmis par les médias. Des habitants aux auteurs, toute une partie de la population s'insurgent que de tels espaces aient été construits.

De fait, à partir des années 70, on assiste à une transformation radicale du discours tenu sur les grands ensembles. La pensée moderne va devenir extrêmement critiquée. On reproche à l'Etat sa politique planificatrice : le mouvement moderne est alors le nouvel académisme à combattre.

Les grands ensembles deviennent emblématiques de l'habitat de masse : on leur reproche leur monotonie et leur uniformité. On les accuse d'ailleurs d'être responsables de problématiques sociales. Ces problématiques sont associées à la façon dont les grands ensembles ont été conçus.

(1) Adrian FORTY, *Words and Buildings*, Éditions Thames and Hudson, Londres, 2005, 332 pages.

Dans l'ouvrage *Le temps des HLM, 1945-1975: la saga urbaine des Trente Glorieuses*⁽²⁾ de Thibault Tellier, des habitants témoignent :

- « Intimité ? Avoir cinq minutes avec sa femme, pouvoir causer, même au besoin s'embrasser. Je ne parle pas du reste. Tandis que là ce n'est pas possible. [...] »

- « Moi, j'ai un voisin... ce monsieur-là il prenait le train avec mon mari il y a deux ans, eh bien je lui disais : je ne mets pas mon réveil, il sonne, le vôtre, mais vous vous rendez compte [...] »

- « L'escalier n'est même pas fait une fois par semaine et on ramène tout dans les maisons... Dans dix ans, c'est des taudis tout ça. [...] »

- « Quand je rentre le soir, que je vois comment c'est entretenu l'escalier, j'ai honte de dire que je vis là-dedans, on a honte quand il vient du monde. J'ai eu le malheur de le dire plusieurs fois à la concierge, elle s'est vengée comme elle a pu. »

- « On en a assez de s'asseoir sur les marches d'escalier ou de stationner dans les garages en cas de pluie. » (paroles d'adolescent)

Les reproches traditionnellement adressés aux grands ensembles sont un manque d'espaces collectifs, notamment pour les enfants, une trop grande promiscuité et donc un manque d'intimité pour les habitants... On reproche aussi aux grands ensembles de créer des espaces ennuyeux, sans vie. C'est donc le manque de vie sociale qui est souligné. Les témoignages d'associations, de collectifs, d'habitants sont crûs, et les médias vont alors évoquer le sujet, ce qui conduit des artistes et des chercheurs à s'intéresser à ces espaces urbains.

Des films sur les grands ensembles sortent, comme *Terrain Vague*⁽³⁾ de Marcel Carné, et nous plongent en immersion dans ces quartiers bétonnés, en nous racontant comment la jeunesse évolue dans ces environnements décrits comme coupés de la ville. La représentation des grands ensembles par des vues aériennes est bien loin : à cette période, les grands ensembles sont représentés à travers des vues du sol, de zooms sur des détails particuliers, etc. Photographies, vidéos, et reportages tournés sur place nous montrent la réalité vécue des grands ensembles et insistent sur leurs défauts. Par ces nouvelles manières de montrer leur réalité, les grands ensembles changent de représentation dans l'esprit des Français, d'autant que de nombreux films évoquent le mal-être des habitants des grands ensembles : *La mil-*

(2) Thibault TELLIER, *Le temps des HLM, 1945-1975: la saga urbaine des Trente Glorieuses*, Éditions Autrement, Paris, 2007, 224 pages.

(3) Marcel CARNÉ, *Terrain Vague*, Films Rive Gauche - Gray Film - Jolly Film, France, 1960, 1h43

lième fenêtre, sorti en 1960, réalisé par Robert Ménégos, Hérouville-Saint-Clair de Gérard Renateau et Ivan Ledoux, ou encore le film *Un enfant dans la ville* de Pierre Sisser, sorti en 1967, en sont des exemples.

Simultanément, apparaissent des articles et des écrits qui dépeignent les aspects négatifs des grands ensembles. En 1959, les travaux de quatre experts sont publiés dans la revue de *l'Habitat 72* : les auteurs y dénoncent des maux qui affectent la mise en place d'un bien-vivre dans les quartiers de grands ensembles.

Rapidement, d'autres auteurs se penchent sur les grands ensembles, et émettent des critiques suite à des études menées dans certains de ces espaces. Yves Lacoste évoque le contexte dans lequel les grands ensembles ont été construits et vont évoluer, dans l'article *Un problème complexe et débattu : les grands ensembles*.⁽⁴⁾

Henri Lefebvre évoque pour sa part une dissection de la vie sociale au sein de ces espaces, l'amenant à évoquer la théorie bien connue du droit à la ville⁽⁵⁾.

Françoise Choay, elle, compare les logements des grands ensembles à des "cages à lapins", expliquant que les grands ensembles déshumanisent et parquent les gens comme des objets ou des animaux : « *Le parpaing d'aggloméré triomphe. À l'extérieur, on l'enduit et on le recouvre d'une couleur qui sera chargée de tromper le monde sur le moment, et qui, dans la suite, sera la proie de toutes les lèvres. Le tout est troué d'ouvertures petites et régulières, munies parfois de balcons symboliques. Aucun point d'accrochage pour l'œil, aucun repère dans cette monotonie où chaque unité ne diffère de la voisine que par son numéro* »⁽⁶⁾.

Le docteur Robert-Henri Hazemann, Inspecteur Général de la Santé et de la Population, professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris, relie quant à lui la question de la construction moderne à celle de la socialisation des populations qui sont appelées à y vivre. Pour lui, les espaces conçus dans ces quartiers engendreraient une désagrégation des relations sociales.

On reproche en fait aux planificateurs à l'origine des grands ensembles d'être des technocrates. Les politiques vont aussi prononcer toute une série de discours à l'égard des grands ensembles. Les critiques s'accordent avec celles qui sont en vogue : le politique dénonce les conditions de vie dans ces quartiers. Finalement, tout le monde s'accorde à dire que la fabrication des grands ensembles est un échec retentissant, même l'État.

Pierre Sudreau, mis à la tête d'un nouveau ministère (Ministère de la Construction), évoque en effet, en Août 1959 la démesure des constructions et les excès de

(4) Yves LACOSTE, *Un problème complexe et débattu : les grands ensembles*, Bulletin de l'Association des Géographes Français, 1963, pages 37 à 46.

(5) Henri LEFEBVRE, *Le droit à la ville*, Éditions Economica, Paris, 2009, 135 pages.

(6) CHOAY Françoise, *Nouvelles zones ou cités-jardins ?*, L'Oeil, revue d'art mensuelle, France, 1959, pages 55 à 61.

la planification : « *Il ne s'agit pas pour les architectes de se faire plaisir à eux-mêmes en élaborant une esthétique à priori. Il ne s'agit pas pour les ingénieurs de croire aveuglément à la primauté d'une technique qui devient asservissante, s'ils oublient qu'elle doit d'abord servir. Il ne s'agit pas pour l'État de tout baser sur la quantité et le "pas cher", car la maison n'est pas faite pour le seul jour de son inauguration. Il s'agit de rester à l'échelle de l'homme que l'on n'a pas le droit d'écraser, de violenter en croyant qu'on lui préfabrique son bonheur... en même temps que sa maison.* »⁽⁷⁾

Tous ces discours et ces paroles prononcées à l'égard des grands ensembles débouchent sur une mesure politique bien célèbre dans l'histoire des grands ensembles français : la circulaire Guichard du 21 mars 1973. Cette circulaire s'intitule *Ni tours, ni barres*. Olivier Guichard est alors Ministre de l'Équipement, du Logement et des Transports. Par le biais de cette circulaire, il cherche à prévenir la réalisation des formes d'urbanisation dites "grands ensembles" et vise à lutter contre la ségrégation sociale. Il interdit donc dans cette mesure toute construction d'ensembles de logements de plus de 500 unités : la construction des grands ensembles est dès lors définitivement interrompue.

On voit donc que le rêve moderniste se transforme rapidement en cauchemar dans les discours prononcés à leur égard. Les grands ensembles deviennent indésirables: on commence à les fuir, car le cadre de vie qu'il prétendent proposer ne semble être qu'un mirage. Ce soudain revirement de situation s'est accompagné de toute une historiographie qui a participé à dresser un portrait péjoratif pour ces milieux urbains, portrait qui se dessine dans l'intervalle d'une dizaine d'années suivant leur construction. Comment expliquer ce soudain revers d'opinion ? Le parti pris architectural des grands ensembles n'a-t-il apporté pour autant que de la déshumanisation ? Les accusations auxquelles ces lieux ont dû faire face sont-elles toujours justifiées ?

Toutes ces représentations et paroles ont fabriqué une histoire visuelle qui a influencé les décisions des citoyens ainsi que des planificateurs des grands ensembles à ne plus estimer ces espaces urbains, à ne plus s'y installer. La représentation de l'architecture dans des médias a donc eu un réel impact sur la relation de la population des villes à l'égard de ces espaces de vie. Mais finalement, les critiques émises envers ces espaces ont-elles toujours raison d'être ? D'où viennent-elles ? Le rêve moderniste n'est-il qu'un vaste mythe ?

(7) Extrait d'un entretien de Pierre SUDREAU, Ministre de la Construction, accordé à M. B. Champigneulle dans *Le Figaro* en 1959.

1.2.2. Des espaces architecturaux mal conçus ou mal réalisés ?

a. Une typologie architecturale et urbaine de ces espaces qui freine la sociabilisation

Prenons les critiques émises à au sujet des grands ensembles au cas par cas, et essayons de justifier ce pourquoi elles ont été émises.

Certains auteurs font le constat d'ensembles monotones, où la vie sociale peine à fleurir. Ils remettent en question la morphologie architecturale de ces espaces, en expliquant que celle-ci impacte la manière dont le bien-vivre peut se mettre en place pour leurs habitants.

La technique du chemin de grue, fréquemment utilisée pour la construction des grands ensembles a en effet contribué à l'élaboration d'un urbanisme particulier, très aéré, faisant des grands ensembles des éléments architecturaux génériques, s'étalant sur la longueur ou la hauteur. On observe en effet des tours et des barres dans les quartiers de grands ensembles. Ces bâtiments, tours ou barres sont semblables d'un quartier à l'autre, comportant généralement quinze étages à vingt étages au maximum (le dernier plancher à 50 mètres de haut) pour les tours, et quatre à cinq étages pour les barres, six exceptionnellement.

Selon Thierry Paquot, cette typologie architecturale empêcherait que s'y développe une vraie vie de quartier⁽⁸⁾, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que les constructeurs ont pensé les bâtiments les uns après les autres, sans chercher à les associer, à penser une continuité entre ceux-ci : il n'y pas vraiment de rues, juste des lots d'habitations concentrés. Si l'on reprend les termes utilisés par Thibault Tellier dans son œuvre *Le temps des HLM, 1945-1975 : La saga urbaine des Trente Glorieuses*⁽⁹⁾, on retrouve à peu près les mêmes réflexions : les tours et barres sont décrites comme des espaces devenant des "pulvérisat d'humanité".

D'ailleurs, les tours et les barres qui composent les quartiers de grands ensembles sont dispersées sur une parcelle, et l'espace public qui les sépare n'a pas vraiment été pensé. Le vaste espace à disposition autour des bâtiments est donc souvent aplani, désert. Il ne laisse aucune place à l'intimité. Les formes urbaines des grands ensembles limitent la socialisation dans la mesure où leurs dimensions donnent le sentiment au citadin qui déambule dans l'espace public d'être épié en permanence par un grand nombre de ménages. Par ailleurs, la question de l'espace public n'est pas l'élément principal des projets urbains de grands ensembles. Comme évoquée précédemment, l'ambition première de ces projets est de pouvoir loger un grand

(8) Thierry PAQUOT, *Désastres urbains, Les villes meurent aussi*, Éditions La Découverte, Paris, 2015, 404 pages.

(9) Thibault TELLIER, *Le temps des HLM, 1945-1975 : la saga urbaine des Trente Glorieuses*, Éditions Autrement, Paris, 2007, 224 pages.

nombre de ménages de manière décente. Les espaces publics sont souvent les impensés de ces projets urbains. D'autant plus que la pensée fonctionnaliste a tendance à diviser les fonctions et usages en espaces distincts : bien souvent l'espace public extérieur est alors très vaste pour répondre à des problématiques d'hygiène et de ventilation de la ville. L'étendue de l'espace extérieur limite les rencontres, les croisements, ainsi que toutes les interactions physiques qui peuvent amener les gens à se parler, à se faire signe, ou du moins à se reconnaître. Or ces interactions intrasociales sont pourtant essentielles pour qu'une vie de quartier puisse naître et se pérenniser dans une ville. Cette idée est notamment résumée par Henri Lefebvre dans *Le Droit à la Ville*. Mais le grand ensemble est bien souvent vu comme l'endroit où l'on réside : il se limite à cette fonction. Or, à l'intérieur du logement, même les espaces de vies sont divisés selon les usages.

D'autres espaces de la ville ou du quartier sont quant à eux dédiés au travail, aux loisirs, mais ils sont séparés de la vie résidentielle, selon la pensée fonctionnaliste. En fait, les grands ensembles sont bien souvent pensés selon le modèle du *tout-voiture*. On se déplace en voiture, pour rejoindre d'autres parties de la ville, où l'on peut s'amuser, travailler, etc. C'est ce qui peut expliquer le grand nombre de places de parkings fréquent au sein de ces quartiers. La voiture est d'ailleurs à la mode, ainsi les projets prévoient de nombreuses places de stationnement afin qu'elle soit facilement accessible aux habitants. L'omniprésence de ce modèle va donc faire partie des aspects incontournables des grands ensembles, quartiers conçus à peu près à la même époque que l'âge d'or naissant de l'automobile. On peut donc penser que la vie sociale de proximité, la vie de quartier, est polluée par ce paramètre. De surcroît, l'usage de la voiture incite les habitants à quitter leur quartier pour aller se sociabiliser ailleurs, alimentant la désertification sociale de ces espaces et participant donc indirectement à leur mauvaise image. Une grande superficie des quartiers de grands ensembles est dédiée aux parkings, ce qui ne facilite pas forcément l'appropriation des espaces, ou l'implantation de petits stands, commerces, bars etc. au milieu de ces espaces.

Chaque bâtiment est donc un lieu à part, isolé du reste du quartier. « *On appartient à une cité, et non au quartier dans son ensemble* », dénonce Thierry Paquot. À ce constat s'ajoute un fait établi : chaque bâtiment possède un grand nombre de logements, ce qui veut dire que chaque bâtiment est en fait densément peuplé. Thierry Paquot poursuit alors en démontrant que cette concentration d'habitats empêche la mise en place d'une vraie sociabilité comme on peut la voir dans d'autres parties du tissu urbain. En effet, pour pallier les inconvénients liés à la densité, les concepteurs des grands ensembles ont réglementé les usages des espaces communs, afin que les gens ne se dérangent pas mutuellement. Chaque grand ensemble devait effectivement faire face à des règles extrêmement strictes,

visant à faire respecter les fonctions attribuées à chaque espace. Des gardiens d'immeubles étaient employés pour assurer le respect des réglementations et du calme au sein des ensembles. Au détriment du vivre ensemble.

L'un des protagonistes de l'ouvrage de Sylvain Taboury, *Billardon : Histoire d'un grand ensemble (1953-2003)*, raconte : « On n'avait pas le droit de traverser le hall en étant sur le vélo... même si on était à côté. Il ne fallait pas qu'on se fasse prendre. Les mères de famille n'avaient pas le droit non plus de laisser les poussettes, les landaus dans le couloir. Interdiction. Et d'ailleurs, nous-mêmes, les enfants, quand on jouait dans le couloir et qu'on n'avait pas envie de descendre – avec les voisines, les filles, on installait nos poupées, nos dinettes et tout – si le gardien passait et qu'il nous voyait dans le couloir, il nous faisait des remarques. On n'avait pas le droit de jouer dans le couloir. »⁽¹⁰⁾

Dans les logements des Courtilières à Pantin, secouer ou battre les tapis aux fenêtres est interdit après les heures fixées par les ordonnances de la police. Par ailleurs, le linge n'est pas autorisé sur les balcons et aucun objet ne doit être stocké sur les paliers et devant les entrées. Le règlement concerne même l'intérieur même des logements. Par exemple, il est stipulé qu'il est interdit de laver ou de sécher du linge dans les cuisines et dans les pièces principales⁽¹¹⁾. On note ici que c'est la volonté fonctionnaliste qui a pour but de réglementer le cadre de vie de ces habitants, pour leur apprendre à vivre ensemble. Chaque espace à sa fonction, et se limite à celle-ci.

Par ailleurs, dans ces quartiers, les logements sont conçus de manière identique d'un étage à l'autre, voire d'un bâtiment à l'autre. C'est notamment le cas dans certains bâtiments du quartier Plaisance, à Saint-Nazaire. Cette répétition d'espaces similaires et identiques selon un plan définit se retrouve dans les noms donnés aux logements et aux bâtiments, auxquels on a souvent attribué une simple combinaison de chiffres et de lettres faisant fonction de dénomination. « *Que pouvait-on espérer vivre dans l'appartement numéro 3456 du bloc G4 dans le quartier Y 745 ?* », ironise Thierry Paquot dans ses écrits⁽¹²⁾. Cette juxtaposition générique de logements identiques a bien-sûr été critiquée dans la mesure où elle parque les habitants et leur impose à tous de vivre l'espace de la même manière (selon la pensée fonctionnaliste) sans se soucier de leurs différences, de leurs goûts, de leurs particularités. Certains architectes vont pousser l'idéologie fonctionnaliste à son paroxysme, en essayant de forcer les habitants à utiliser les espaces de ma-

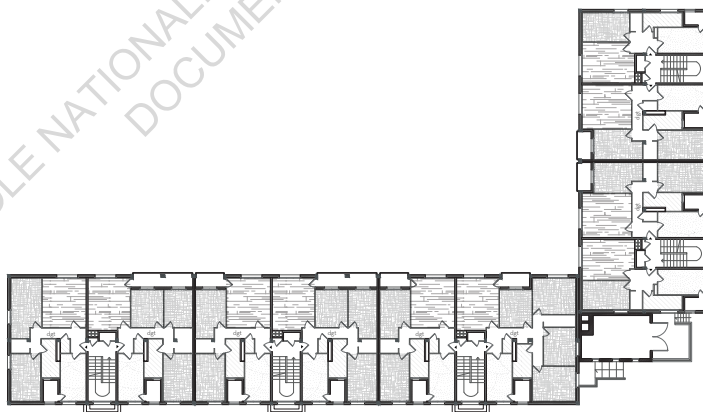
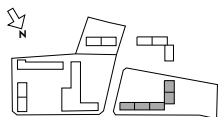
(10) Sylvain TABOURY, *Billardon : Histoire d'un grand ensemble (1953-2003)*, Éditions Créaphis, Grane, 2004, 489 pages.

(11) Thibault TELLIER, *Le temps des HLM, 1945-1975 : la saga urbaine des Trente Glorieuses*, Éditions Autrement, Paris, 2007, 224 pages.

(12) Thierry PAQUOT, *Désastres urbains, Les villes meurent aussi*, Éditions La Découverte, Paris, 2015, 404 pages.



Photo prise à Saint-Hilaire de Riez, dans le quartiers des «Beccs», lors d'un intensif de projet.



PROVENCE : Analyse Logement
Echelle 1/200 Batiments B et C

Des logements similaires dans un des bâtiments de la cité Provence; à Saint-Nazaire.
Travail de l'étudiant Lamine FAYE, en studio «Fifty-fifty», PFE 2022.

nière unilatérale, au travers des formes qu'ils ont imaginées. Par exemple, Thibault Tellier nous révèle que dans certains quartiers, les cuisines étaient peintes d'une couleur vive, pour inciter les gens à ne pas s'y attarder pour manger⁽¹³⁾.

Le quartier, avec l'installation du grand ensemble, semble donc avoir perdu ses caractéristiques spécifiques, ses ambiances particulières. Au-delà de sa banalité, le grand ensemble est décrit par de nombreux écrivains comme étant une enclave à lui tout-seul, pouvant devenir anxiogène.

La vie sociale (qui résulte de son architecture et de son urbanisme spécifiques) paraît à la fois pauvre, comparée aux tissus urbains plus denses, et compliquée, d'une part, à cause de la volonté fonctionnaliste des concepteurs, d'autre part à cause de la grande quantité de personnes qui vivent dans ces quartiers. Ainsi, la volonté de modernité affichée par les pouvoirs publics semble difficilement conciliable avec les demandes pratiques et sociales des habitants.

b. Des espaces architecturaux mal réalisés

Même si certains de ces ensembles ont été bien conçus, la grande majorité des projets construits ont été mal réalisés. Les espaces architecturaux ont présentés certaines déficiences, qui vont impacter la vie de leurs résidents, notamment leur relation avec le voisinage.

La technique du *chemin de grue*, très utilisée lors de leur construction, a parfois eu des effets néfastes et été utilisée de manière perverse. Cette technique, qui consistait à poser une grue sur un rail, a permis une construction rapide des ensembles, en enchaînant assemblages d'éléments préfabriqués et symétrie des constructions réalisées. Mais ce, sans assurer une réelle qualité architecturale aux édifices construits. À Nantes par exemple, pour le quartier Bellevue, la cadence de la réalisation fut très rythmée : de 1962 à 1969, on a construit 1 000 à 1 400 logements par an, pour être en mesure d'accueillir une population de 30 000 personnes en 7 ans, soit la taille d'une petite agglomération.

Cette rapidité de la construction, associée à la production d'éléments préfabriqués en usine, est responsable de nombreuses malfaçons au sein des projets. La Confédération nationale du logement révèle par exemple dans une enquête que, dans la cité de Creil, 3 logements sur 4 souffrent de moisissures, et que plus de la moitié des locataires ont des infiltrations d'eau aux fenêtres (l'eau passe dans, ou sur les murs). Certains évoquent d'ailleurs des fissures dans les murs⁽¹⁴⁾.

Ces défauts sont dus pour la plupart à des vices de construction, qui par effet boule

(13) Thibault TELLIER, *Le temps des HLM, 1945-1975 : la saga urbaine des Trente Glorieuses*, Éditions Autrement, Paris, 2007, 224 pages.

(14) Journal *Le Réveil des locataires*, n° 361, mai 1962.

de neige entraînent d'autres dommages dans les logements, tel que le décalement des bâtis de portes et des fenêtres par exemple.

Cette mauvaise finition architecturale est également favorisée par la loi de 1948, qui bloque le prix des loyers pour atténuer la spéculation immobilière. Par conséquent, les propriétaires ne vont plus investir dans les logements, qui continueront donc à se dégrader ou à présenter des vices de constructions qui ne seront pas résolus.

Le vieillissement des espaces conçus est donc une question que l'on peut être en droit de se poser. Cette question est légitime, au vu des vices de construction que nous avons évoqué. Elle est d'autant plus légitime quand l'on sait que les grands ensembles sont majoritairement construits en béton (voire en parpaings), le matériau étant très en vogue à l'époque, comme nous l'avons expliqué précédemment. Un collègue de master évoque la durabilité de ces matériaux de constructions :

« Aujourd'hui, on estime que la durée de vie d'un immeuble résidentiel construit en béton est de 70 à 100 ans, quand en revanche la durée de vie d'une maison construite en parpaings de 100 ans maximum. On peut alors considérer que la durée de vie d'un bâtiment construit en béton ou en parpaings aujourd'hui est approximativement la durée de vie d'un humain, voire d'un humain et demi ce qui est relativement peu. Les ménages veulent disposer d'une maison bon marché, pas chère, sur catalogue avec une volonté de faire des économies au même titre qu'un produit de consommation lambda, ce que les constructeurs vont bien comprendre. [...] On pourrait parler d'obsolescence programmée du bâti en ayant conscience d'autoriser la construction de bâtiments de piètre qualité non pas fait pour durer à travers le temps long mais seulement à travers le temps une vie. »⁽¹⁵⁾

Les matériaux avec lesquels ont été construits les grands ensembles peuvent donc également être critiqués. Au-delà des malfaçons, ils peuvent être à l'origine des dégradations rapides impactant le bien-vivre des habitants. Les matériaux utilisés sont souvent utilisés de la manière la plus simple possible pour permettre de construire à moindre coût : les logements ainsi conçus sont abordables pour une population qui n'a pas forcément à sa disposition des revenus conséquents.

Par ailleurs, les coûts de construction sont aussi allégés par l'absence ou la faible isolation dans les logements. Ceux-ci présentent donc souvent des lacunes en termes d'isolation thermique et acoustique, après leur construction. Les voisins s'entendent et se gênent, et les relations de voisinage se dégradent. La mise en place d'une bonne cohabitation est là encore compliquée à cause de la mauvaise qualité acoustique du bâti.

(15) David DUBY, *Vernaculaire contemporain? S'inspirer de l'architecture vernaculaire pour répondre aux enjeux contemporains*, Mémoire de Master, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, Nantes, 2022.

D'ailleurs, les dysfonctionnements et vices de constructions/conceptions que l'on peut relever dans ces espaces ne se limitent pas au logement. En effet, même si les cités bénéficient pour la plupart d'équipements modernes, comme l'ascenseur ou le vide-ordures, ceux-ci ne feront pas tout le temps le plaisir de leurs occupants. Ils sont souvent mal entretenus : on leur reproche des pannes à répétitions. Or, leur maintenance coûte cher, et on préfère parfois laisser traîner les travaux à entreprendre, quitte à les abandonner en fin de compte, dans les pires des cas. La mise en place d'un ascenseur coûtant relativement cher, certains projets n'en comprennent tout simplement pas. Construire une barre de 4 étages permettait de fait de contourner l'obligation de mettre un ascenseur dans l'immeuble, allégeant ainsi les coûts de construction.

D'autre part, beaucoup de locataires n'ont pas de cave. Les greniers, les buanderies, les lavoirs ne font pas partie des espaces qui ont été pensés dans les grands ensembles : ces espaces, s'ils existent, sont bien souvent pensés pour être dans les logements. De long corridors, situés à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, se transforment alors en espaces de stockage provisoire, faute de place ailleurs⁽¹⁶⁾. Selon la même source, des éléments comme des volets ou des boîtes-aux-lettres ont été oubliés (volontairement ?) ou mal-conçus, et ont dû être rajoutés par la suite. Ces oublis ont des conséquences insoupçonnées sur l'intimité des résidents par exemple, se répercutant sur leur vivre-ensemble.

Tous ces défauts et carences sont des éléments susceptibles d'entraîner de mauvaises relations de voisinage, ce qui n'arrange pas le vivre-ensemble au sein de ces espaces. Les habitants des grands ensembles sont perturbés les uns par les autres, agglutinés dans des logements certes confortables mais qui ne laissent pas forcément d'intimité à leurs résidents.

La sociabilité est donc aussi impactée par la façon dont ces logements ont été assemblés et construits. La plupart des logements des grands ensembles ont en effet été construits trop rapidement, dans l'urgence, ce qui pose la question de leur durabilité dans le temps.

c. Des grands ensembles bien conçus ?

Certains architectes ont tout de même laissé leur inventivité s'exprimer : Émile Aillaud en est un exemple probant. Dans la cité de Pantin, l'architecte a joué avec la topographie pour créer du rythme entre les édifices bâtis, ainsi ceux-ci ne sont pas construits à la même hauteur. Les aspects paysagistes du quartier ont aussi été pris en compte : quelques de 2500 plantations ont été réalisées dans le quartier. Les formes architecturales courbes et sinueuses de cette cité la rendent aussi tout à

(16) Journal *Le Réveil des locataires*, n° 361, mai 1962.

fait atypique. Cette cité est aujourd'hui reconnue pour faire partie de l'identité de la commune, elle a d'ailleurs fait l'objet de travaux de réhabilitation.

D'autres projets réalisés méritent aussi d'être mis en valeur. À Marly, la cité des Grandes Terres est construite dans un environnement agréable. Situé sur le flanc d'un coteau et non loin d'une forêt, elle surplombe la vallée de la Seine. Son architecte, Marcel Lods, a pris la décision de construire des ensembles de tailles moyennes : certains ne comprennent ainsi que deux immeubles par paliers, et bénéficient d'une triple orientation. Les ensembles fabriqués présentent une esthétique qui se décline d'un bâtiment à l'autre. De surcroît, une attention particulière a été portée à l'isolation acoustique dans les logements, afin que celle-ci soit suffisamment efficace pour que les voisins ne se nuisent pas.

Certains témoignages se montrent donc élogieux envers ces espaces urbains : les quartiers de grands ensembles n'ont pas laissé que de mauvaises expériences à leurs habitants. En voici un, issu de l'œuvre de Sylvain Taboury :

- « *C'était luxueux : si vous saviez les gens qui venaient nous voir ! Elle était regardée, cette cité Billardons. C'est vrai, on n'avait rien, nous, à Saint-Apo'. Ma mère, elle était heureuse dans la salle de bains... Elle y restait un moment ! C'était luxueux, on était heureux. On a de bons souvenirs.* »⁽¹⁷⁾

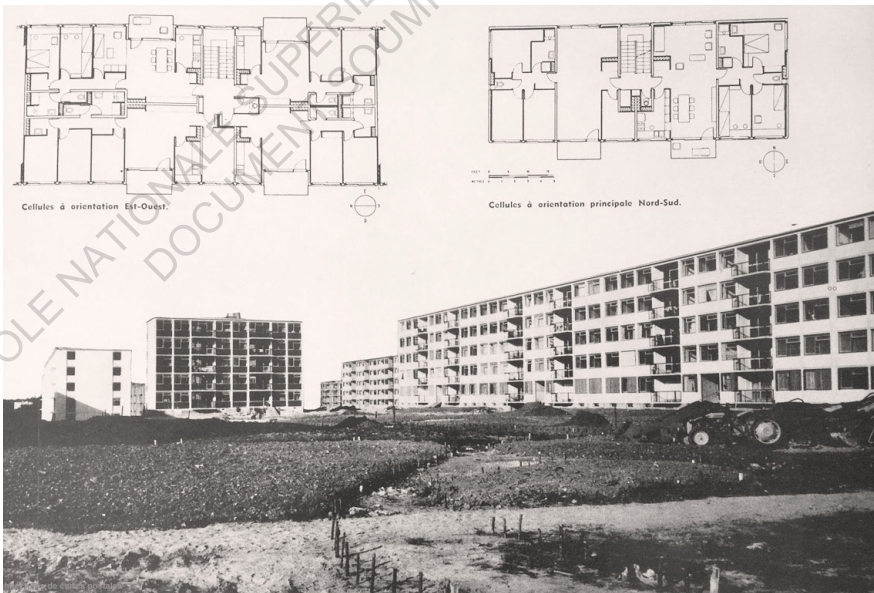
Tous les quartiers de grands ensembles ne sont donc pas à bannir, loin de là. Certains projets sont bien pensés, du moins en partie, et les défauts relevés précédemment sont à nuancer selon les cas. Malgré tout, on observe un mal-être, un mauvais vivre ensemble, qui revient assez souvent lorsque l'on évoque ces espaces. Ceux-ci ont fait l'objet de nombreuses critiques et de nombreux témoignages, qui ont été largement relayés par les médias, des artistes ou certains chercheurs. Ces critiques ne peuvent se justifier que par l'observation de défauts et inconvénients qui viennent gêner la vie des habitants. Les grands ensembles ont en effet été construits en masse, pour répondre à un soudaine urgence citoyenne. Pour répondre à cette forte demande, on s'est mis à construire de nombreux grands ensembles pour proposer une offre large et accessible à toute une partie de la population.

Or, toutes ces constructions, multiples et rapidement érigées, ont généré des profits importants pour leurs promoteurs et tous ceux dont les métiers gravitaient autour de leur construction. La considération de l'appât du gain que ces ensembles ont suscité pour de nombreux acteurs suffit à comprendre pourquoi certains espaces ont été mal pensés ou mal construits. Au-delà de la manne financière qu'ont re-

(17) Sylvain TABOURY, *Billardons : Histoire d'un grand ensemble (1953-2003)*, Éditions Créaphis, Grane, 2004, 489 pages.



*Les Courtilières à Pantin, Émile Aillaud.
Carte Postale.*



*La cité des Grandes Terres à Marly-le-Roi, Marc Lods.
Photographie du chantier et plans des bâtiments.*



*La cité des Grandes Terres à Marly-le-Roi, Marc Lods.
Vue aérienne.*



*Grands ensembles de Meudon-La Forêt, Fernand Pouillon.
Photographie : Gilles Fiant.*

présenté les grands ensembles lors de la construction, c'est aussi la mise en place d'un nouveau système de construction - l'industrialisation de la fabrique urbaine - qui justifie les critiques émises contre ces quartiers. Les malfaçons ou les vices de procédures, de constructions - sans compter les transactions financières douteuses - ont grandement participé à transformer ces ensembles en lieux indésirables, où le lien social est faible.

La mauvaise isolation acoustique, les interdictions imposées aux résidents, l'usage fonctionnaliste des espaces, l'absence de lieux où l'on se croise ont altéré les formes de sociabilités possibles dans ces espaces, où le vivre-ensemble ne peut exister de manière spontanée. Or l'être humain est sensoriel, il a besoin de liens sociaux. Georg Simmel a notamment théorisé le besoin de lien social de l'humain en utilisant la métaphore des ponts et des portes⁽¹⁸⁾. Il explique que l'être humain est un être de liaison : il doit bénéficier d'une vraie intimité pour pouvoir créer un lien social. Il doit se pouvoir se dissocier de quelque chose pour pouvoir par la suite mieux s'y relier. Or, le lien social ne peut être établi que si la situation et le contexte le permettent. L'être humain a donc besoin de «*ponts*» (soit la possibilité de pouvoir rencontrer des personnes et établir un lien social durable avec celles-ci), autant qu'il a besoin de «*portes*» (qui permettent de se retrouver seul, avec-soi même). L'un ne peut aller sans l'autre. Or, au sein du grand ensemble, cela peut parfois sembler compliqué, dans la mesure où ces ponts et ces portes sont difficilement discernables.

I.2.3. Réalité des espaces urbanistiques : une vie de quartier compliquée

Nous avons abordé la fabrication des ensembles et des espaces architecturaux que ceux-ci ont engendrés. Intéressons-nous maintenant aux jugements portés sur leur urbanisme. À côté de la question du logement, on retrouve dans plusieurs écrits et témoignages de vives critiques concernant la mise en place d'une sociabilité de quartier. Le géographe Yves Lacoste dénonce notamment un manque en matière d'équipements collectifs dans les premiers quartiers de grands ensembles, qui n'aide pas à la mise en place de relations sociales⁽¹⁹⁾. Au-delà du bien-vivre, c'est donc la vie urbaine et ses ambiances qui semblent absentes dans ces espaces.

Voici quelques comptes-rendus faisant état de la question des équipements des

(18) Thierry PAQUOT, *En lisant Georg Simmel*, Hermès, la revue, n°63, 2012, pages 21 à 25.

(19) Raphaële BERTHO, *Les grands ensembles, Cinquante ans d'une politique-fiction française* (article sur OpenEdition Journals), Études Photographiques - Fictions du territoire/Partager l'image/La question documentaire - n°31, 2014.

quartiers de grands ensembles, peu après leurs constructions.

À Nantes, par exemple, dans le quartier de Bellevue, on avait prévu un bâtiment central rassemblant les équipements collectifs ; un immeuble de 20 étages, à usage administratif et accueillant des services publics, tels que la police, les pompiers, des médecins, des bureaux, des banques et des assurances. Mais en fin de compte, les équipements privés sont arrivés bien avant l'installation des services publics. Les espaces privés se sont alors emparés de certaines zones laissées inoccupées, et ont changé la destination initialement prévue pour ces espaces. La BRBA à Bellevue s'implante ainsi dans un lot situé à l'est de l'axe nord-sud structurant la ZUP, au lieu de venir s'implanter dans l'immeuble de la place centrale, qui était au départ programmé pour rassembler les équipements nécessaires au bien-vivre des habitants. Il en va de même pour le projet de centre commercial des Châtaigniers prévu au nord de cette même ZUP, lors de sa construction. Celui-ci sera finalement abandonné malgré les protestations de certains acteurs publics. On constate aussi un retard conséquent sur la fabrication d'écoles primaires et collèges-lycées, qui arrivent tardivement, bien après la construction de la ZUP.

À Lyon, dans la cité des Minguettes, «*il manque des terrains de sport ainsi que des locaux pour se rencontrer*», constate une enquête. Le mobilier urbain est mal pensé, voire absent (pas de trottoir, peu d'éclairage public, etc.).⁽²⁰⁾

À Mourenx, ville nouvelle des Pyrénées-Atlantiques non rattachée à une ville traditionnelle, les pouvoirs publics eux-mêmes ont tenté de concevoir l'organisation de la vie sociale des habitants. Mais, dans les faits, celle-ci se révélera inadaptée à la vie urbaine : le manque de réseaux commerciaux va pousser les habitants de la ville à se rendre à Pau pour pouvoir faire leurs achats. Ces trajets seront mal-vécus par les habitants.⁽²¹⁾

On pourrait ainsi continuer de lister tous les quartiers qui présentent des lacunes en termes d'équipements. Mais ce constat d'un manque d'infrastructures dans les quartiers est tout de même à nuancer, dans la mesure où des quartiers de grands ensembles vont accueillir et implanter les services de proximité ainsi que des infrastructures nécessaires à la vie de ses habitants. Pour autant, le manque d'équipements est un fait tangible, établi par les pouvoirs publics eux-mêmes. En s'appuyant sur les études de synthèse, ils décident alors d'intervenir pour pallier ce manque d'équipements. À partir des rapports réalisés, un maillage territorial est dressé : il doit permettre d'implanter des équipements et infrastructures urbaines de la manière la plus intelligente possible : *la grille Dupont* est née.

(20) Thibault TELLIER, *Le temps des HLM, 1945-1975 : la saga urbaine des Trente Glorieuses*, Éditions Autrement, Paris, 2007, 224 pages.

(21) Propos issus d'une enquête de terrain menée par Henri Lefebvre en 1960.

Son concepteur, Gérard Dupont, était conseiller référendaire à la Cour des Comptes et directeur au Ministère de la Construction. La grille qu'il a mise en place, en 1959, listait en tout et pour tout 85 équipements qu'il était possible d'installer dans les quartiers de grands ensembles. L'objectif était de corriger l'image péjorative du grand ensemble comme quartier dortoir.

Les équipements scolaires constituaient les édifices publics à implanter en priorité et en urgence sur ces territoires de grands ensembles. Les centres médicaux, les services d'assistance sociale ainsi que les équipements culturels (les maisons de jeunes par exemple) étaient aussi importants à insérer, de même que l'implantation de centres commerciaux. Le nombre d'équipements à installer sur un territoire donné dépendait du nombre d'habitants du quartier. Pour 10 000 habitants d'un grand ensemble, on choisissait d'implanter un centre culturel ainsi qu'un lycée et un établissement d'enseignement technique. Ainsi, *la grille Dupont* fonctionnait comme une sorte de "cahier des charges" destiné à combler les lacunes des quartiers de grand ensemble en matière d'équipements. La forme des bâtiments et leur typo-morphologie importait peu : ce qui comptait, c'était de répondre aux besoins d'un certain nombre d'habitants d'un territoire donné.

Mais, malgré la volonté des planificateurs de mettre en place ses équipements publics, il s'est rapidement avéré que la plupart des projets ne furent pas réalisés, ou seulement partiellement, laissant parfois des quartiers sans équipement. Thierry Paquot raconte : « *Cette image idyllique véhiculée par les bailleurs et la presse spécialisée s'est vite révélée fautive : les enfants furent « oubliés », les équipements prévus sur le papier et les transports en commun n'y arrivèrent que des années après, et les pelouses furent transformées en parkings...* »⁽²²⁾

L'échec de *la grille Dupont* se décèle en premier lieu au travers des bilans faits par les pouvoirs publics dans certaines communes. En 1968, le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports évalue en effet à moins de 50 % l'état d'avancement des programmes sportifs des ZUP par rapport aux normes d'équipements fixées par le secrétariat d'État. En matière de recrutement de personnel, on est d'ailleurs bien loin des objectifs fixés.

D'autres constats, dans les années 70, montrent que certains lieux de la vie sociale, comme les cafés ou certains types de magasins, demeurent rares dans les grands ensembles ; ils ne parviennent pas à s'y établir durablement. Ils ne sont pas non plus toujours en adéquation avec la philosophie générale du plan-masse, qui repose comme on l'a vu précédemment sur un mode de pensée qui cherche à rationaliser l'espace, à le diviser en fonctions bien distinctes.

Il n'y a pas d'ambiances urbaines à proprement parler dans les quartiers de grands

(22) Thierry PAQUOT, *Désastres urbains, Les villes meurent aussi*, Éditions La Découverte, Paris, 2015, 404 pages.

ensembles, ou du moins pas d'ambiances telles que celles que l'on observe dans les centres-villes, dans les bars, cafés, restaurants, ou dans les rues commerciales. L'alcôolisme est notamment prohibé et fortement réprimandé par les forces de l'ordre dans certains de ces espaces urbains, ceux-ci représentant un nouvel ordre social. On note aussi l'absence de services administratifs dans les quartiers. S'ajoute à ce manque d'équipements et de services de proximité dans les quartiers un manque d'équipements de transports et de déplacements. Cette autre lacune nous amène à évoquer un nouveau paramètre à prendre en compte, lorsqu'on s'intéresse au bien-vivre dans ces espaces urbains : une forte dépendance à l'automobile.

Cette idée est notamment résumée par le géographe Pierre Georges : « *Il n'y a pas non plus de marché local de l'emploi. Ses habitants doivent donc se diriger vers les autres parties de la ville pour travailler et effectuer leurs achats. Il [le grand ensemble] reste donc très dépendant du monde extérieur, représenté par le reste de l'agglomération, la ville, ses banlieues plus ou moins spécialisées fonctionnellement. En conséquence, le grand ensemble ne peut accéder au premier degré d'autonomie, il reste strictement résidentiel et ne peut donc prétendre au rang de ville à part entière.* »⁽²³⁾

Jean Bastié, également géographe, explique quant à lui : « *Le grand ensemble ne constitue pas un milieu urbain global et n'a aucune autonomie. Pour tous les achats autres que ceux de la vie journalière ses habitants s'adressent à un centre plus ancien ou se rendent à Paris et même une fraction de la population procède au-dehors à ses achats alimentaires. Pour le travail elle effectue de longs trajets avec plusieurs transbordements car le grand ensemble est rarement relié directement à Paris.* »⁽²⁴⁾

Sans voiture, il est donc très difficile de se rendre ailleurs dans le tissu urbain. On imagine alors facilement le désœuvrement de certains jeunes et enfants qui n'ont pas accès aux véhicules. Or la grande majorité des politiques urbaines de l'époque visaient alors à « *adapter la ville à l'automobile* », comme le proclamait le Président Georges Pompidou en 1971, en considérant que « *tout ce qui restreint l'image de l'automobile est une atteinte à la liberté* ». L'avènement de la civilisation urbaine étant à ce moment là fondée sur celle de l'automobile, les politiques urbaines n'ont fait que légitimer cette omniprésence de l'automobile dans les quartiers de grands ensembles.

L'absence de transports en commun va en fait empêcher toute une partie des résidents ne disposant pas de voitures (ou n'ayant pas le droit de conduire) de sortir

(23) Yankel FIJALKOW et Jean-Pierre LÉVY, *Un siècle d'étude sur l'habitat français en géographie urbaine (1900-2000)*, dans Annales de géographie n° 662, 2008, pages 20 à 41.

(24) Ibid.

en ville, en dehors de leur quartier. Par défaut, ils auront alors tendance à rester chez eux, ou à sortir en bas des tours, plutôt que de quitter leur quartier à pied pour rejoindre des espaces urbains vivants. Or, ces espaces des quartiers, comme nous l'avons évoqué précédemment, sont bien souvent conçus pour être cantonnés à des fonctions uniques, ne laissant pas de place à l'appropriation. Les appropriations sont interdites, régulées par les gardiens d'immeubles, qui cherchent à garantir le respect d'autrui et l'ordre dans les espaces partagés.

En ce qui concerne le marché alimentaire, les espaces conçus, quand ils sont réalisés, sont souvent des grandes surfaces. Or les centres commerciaux sont aussi des facteurs limitant le lien social. Thierry Paquot, dans l'ouvrage *Désastres urbains*, nous décrit le centre commercial comme étant le lieu d'un commerce sans échange, où la consommation est le seul désir qu'il faut susciter auprès des acheteurs. L'échange ne compte pas, c'est l'acquisition du produit qui est valorisé. Là encore, les centres commerciaux ne sont pas des moyens d'établir un lien social sain, si petit soit-il⁽²⁵⁾. La mise en place d'une sociabilité est donc fortement compliquée par toute cette liste de facteurs, ce qui permet de tirer ce triste constat des quartiers de grands ensembles : les relations sociales semblent contrariées par la volonté fonctionnaliste et l'idéologie moderniste de leurs concepteurs.

Or, le besoin de liens sociaux est vital, comme l'illustre bien le cas des églises : Geneviève Michel et Pierre-Jacques Derainne nous expliquent que les lieux de cultes connaissent un vif succès dans les quartiers, qu'ils sont très fréquentés. Ils citent quelques témoignages relevés au cours de leurs enquêtes, tels que celui-ci :

« *Quand on était encore dans les baraquements, le dimanche, il y avait au moins trois messes dans la journée. L'église était pleine, pleine, pleine, les gens avaient besoin de se rencontrer. Nous étions tous arrivés en même temps donc nous étions tous des... comment dirais-je, comme des réfugiés, je ne trouve pas le terme exact. Il y avait un grand besoin de connaître des gens, de se rencontrer, de parler, de discuter, de monter des groupes ou des associations, de s'investir* »⁽²⁶⁾.

On a donc dans ces dernières lignes le constat d'une sociabilité difficile. Le grand ensemble semble avoir généré des espaces architecturaux impropres à la vie sociale, réglementant les derniers espaces pour qu'ils se limitent à leurs strictes fonctions d'origine.

La différence entre les objectifs d'équipements dans les quartiers de grands ensembles et la réalité s'observe également dans les décisions ultérieures prises par les pouvoirs publics (l'Etat) en matière d'équipements publics. En 1983, les ZUPs

(25) Thierry PAQUOT, *Désastres urbains, Les villes meurent aussi*, Éditions La Découverte, Paris, 2015, 404 pages.

(26) Geneviève MICHEL et Pierre-Jacques DERAINNE, *Aux Courtilières ; Histoires singulières et exemplaires*, Éditions Créaphis, Grane, 2005, 250 pages.

deviennent les ZEP (Zones d'Éducation Prioritaires). Ces zones doivent faire l'objet d'opérations d'aménagements visant à favoriser l'éducation des jeunes et les guider vers des structures professionnelles. Cette décision fait suite à certains échos émanant de certains quartiers de grands ensembles. En effet, le manque d'espaces publics et les interdictions multiples qui réglementent la vie sociale aux seins de ces quartiers "modernistes" amènent les jeunes à se rassembler en bande... On dénonce des bandes d'enfants qui "zonent" et "traînent" en bas des tours, qui, habitués à désobéir aux réglementations fonctionnalistes, se mettent à commettre des petits délits. Cette jeunesse délinquante, vue comme un phénomène qui prend de l'ampleur, est signalée. Michel de Saint-Pierre dans son livre *L'école de la violence*, affirme que « les grands ensembles immobiliers sont des fabriques de blousons noirs »⁽²⁷⁾. Et c'est pour répondre à ce phénomène ainsi qu'à un manque évident d'équipements publics en matière d'éducation dans certains quartiers de grands ensembles, que l'on met en place ces zonages spécifiques appelés ZEP, pilotés par l'Etat. Ces premières actions mises en place par le gouvernement témoignent bien de problèmes au sein des grands ensembles. Les ZEPs sont en réalité les premières mesures d'une politique qui, comme nous le verrons par la suite, va peu à peu prendre de l'ampleur et s'institutionnaliser.

Encore une fois, tous les espaces urbains des grands ensembles ne sont pas à bannir. Certains sont bien pensés, et assez complets en matière d'équipements publics. C'est le cas du quartier des Pyramides-Garenne, à La Roche-Sur-Yon, par exemple, où le maire de l'époque a fait en sorte de développer tous les équipements socioculturels nécessaires au bien-vivre de la population de ces quartiers en même temps qu'il construisait les logements de grands ensembles de ces quartiers (écoles, cabinet médical au Grand Pavois, centre commercial de La Garenne, mini-crèches, club de jeunes, maisons associatives etc.)⁽²⁸⁾.

Les formules chocs des médias les plus lus ne reflètent donc en fait qu'une partie des débats, concernant les grands ensembles touchés par un manque cruel de liant social. Certains auteurs appellent notamment à laisser le temps agir sur ces quartiers, comme le montre cet extrait tiré d'un article du Figaro daté de janvier 1960:

- « *Le temps fera son œuvre : à la plupart des villes nouvelles, il donnera une âme, comme il en a donné une, peu à peu, à celles d'autrefois* »⁽²⁹⁾.

(27) Pour plus d'informations à ce sujet : *Les jeunes des ZUP : nouvelle catégorie sociale de l'action publique durant les Trente Glorieuses ?*, Thibault TELLIER, dans *Histoire Politique* n°4, 2008, page 12.

(28) Article du journal Ouest-France, édition du 09/05/2016 : *La Roche-sur-Yon : quartier des Pyramides* : «<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/la-roche-sur-yon-85000/il-y-50-ans-naissait-le-quartier-des-pyramides-4220146>»

(29) Thibault TELLIER, *Le temps des HLM, 1945-1975 : la saga urbaine des Trente Glorieuses*, Éditions Autrement, Paris, 2007, 224 pages.

Il importe donc de ne pas tomber dans la caricature : certains espaces ont été bien conçus, ou du moins bien construits : tous les quartiers ne se ressemblent pas. Socialement parlant, les concepteurs des grands ensembles ont construit des espaces qui ne font pas ville, mais qui ont, malgré tout, eu le mérite d'apporter une solution à la crise du logement d'après-guerre. De nombreuses personnes ont été satisfaites des conditions de vie qui ont été mises à leurs dispositions. Les logements conçus étaient en effet loin d'être aussi insalubres que l'était toute une partie du parc de logements disponibles à l'époque. Les grands ensembles ont notamment permis d'abriter pour des coûts peu élevés des gens qui n'avaient pas de logements ou qui logeaient sur des terrains vagues, en leur proposant des habitats à des prix abordables. L'architecture de l'époque a donc réussi son pari : diviser les usages selon des espaces fonctionnels, pour faire de la ville une structure rationnelle, où les individus pourraient se loger et travailler.

Malgré tout, cette typologie architecturale et le contexte dans lequel elle s'est diffusée ont souvent eu pour conséquence de faire de ces espaces des « non-lieux », au sens où l'entend Marc Augé, du moins après leur construction⁽³⁰⁾. Marc Augé définit en effet ce qu'il appelle un « non-lieu » selon un instrument de mesure du degré de socialité et de sa symbolisation dans un espace donné.

Les grands ensembles sont d'abord pensés pour être des espaces architecturaux de résidence et de circulation, sans pour autant permettre aux quartiers de faire ville. La mauvaise qualité architecturale des bâtiments, les vices de formes et de procédures auxquels ils ont dû parfois faire face, ainsi que le manque récurrent d'équipements publics et d'infrastructures mis à disposition des habitants dans ces quartiers a fini par ternir l'image moderne des quartiers de grands ensembles, jusqu'à les rendre indésirables.

C'est surtout le fonctionnalisme qui fait l'objet des plus vives critiques. Celui-ci sera fortement décrié jusqu'à nos jours, jugé responsable de l'aseptisation des espaces urbains et architecturaux et par extension, de la dissection de la vie sociale des villes. En effet, cette volonté de créer des zonages a fabriqué dans le même temps des espaces et des lieux où le lien social est de plus en plus difficile à établir.

« *Les grands ensembles sont donc des espaces qui enferment et assujettissent.* » conclut Thierry Paquot dans son chapitre sur les grands ensembles dans *Désastres urbains*.

L'architecture moderne a donc contribué à modéliser des espaces qui ont porté atteinte à la vie sociale de ses résidents. Tous ces espaces urbains ont été fabriqués de manière un peu chaotique, comme des produits visant un public qui serait

(30) Marc AUGÉ, *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Éditions Seuil, Paris, 1992, 160 pages.

susceptible d'acheter les baux immobiliers conçus. On véhicule le rêve d'espaces salubres où il fait bon-vivre, de cités synonymes de progrès social, garantissant la genèse d'un nouveau modèle de société. Celui d'une société différente, abordant son territoire sous un jour nouveau, en adéquation avec son époque.

Mais, sous l'influence des témoignages et des écrits au sujet de ces quartiers, ainsi que la diffusion de ceux-ci dans la société française, la perspective du "progrès social" promu par les planificateurs évolue radicalement : le grand ensemble va alors susciter un désintérêt profond, voire un mépris de toute une frange de la population urbaine, ce qui a amené les pouvoirs publics à agir au nom de la survie de ces quartiers. *La politique de la ville* est née.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE FRANKFURT
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

I.3 - Les politiques de la Ville en action

I.3.1. Une prise de conscience biaisée et des nouvelles décisions pour le devenir de ces espaces

Comme évoqué précédemment, la circulaire Guichard de 1973 a mis un terme aux programmes de grands ensembles. Ils sont abandonnés car leur image s'est dégradée dans l'opinion générale. Certains quartiers cumulent des problématiques empêchant le vivre-ensemble. Les logements des grands ensembles déjà construits ne vont donc plus faire l'objet d'investissements. Ils sont devenus mal-aimés, le mode d'urbanisme et la logique mono-fonctionnelle qui ont prélué à leur mise en place étant largement remis en cause.

a. Les premières mesures politiques en faveur de ces quartiers dans les années 80 : naissance de la politique de la Ville.

Dès les années 1980, les logements et le cadre de vie de certains quartiers de grands ensembles commencent à se dégrader, en raison de la mauvaise qualité de certains bâtis. Durant la même période éclatent les premières émeutes dans certains quartiers de grands ensembles, en particulier ceux qui concentrent le plus de difficultés, c'est-à-dire ceux qui sont démunis d'infrastructures scolaires et d'équipements essentiels à la vie sociale, pour lesquels la grille Dupont n'a pas permis d'arranger les choses.

Certains grands ensembles deviennent ainsi emblématiques d'un problème à résoudre.

Une réflexion est alors engagée, afin d'améliorer le cadre de vie dans certains quartiers spécifiques. Et, en 1977, la mise en place des opérations *Habitat et Vie Sociale* (HVS) permet d'allouer des subventions aux bailleurs sociaux pour qu'ils financent des actions de réhabilitation du bâti et la construction d'équipements. 16 sites sont d'abord sélectionnés, puis 22. Puis, pour répondre aux émeutes, le dispositif "*opération anti-été chaud*" est institué (il deviendra *Ville, Vie, Vacances* par la suite). Parallèlement, les zones d'éducation prioritaires (ZEP) sont créées pour pallier le manque d'infrastructures scolaires qui subsiste dans certaines "cités".

Cette première série de mesures politiques dans les années 80, qui apparaît en réaction aux vives critiques sur les grands ensembles, est analysée, par certains auteurs, comme l'acte de naissance d'une nouvelle politique qui va s'institutionnaliser dans les années 90 : *la politique de la ville*.

Elle a pour objectif d'agir sur un urbanisme et une architecture jugés probléma-

tiques, et se constitue comme une politique territoriale ciblée, agissant sur des facteurs précis. La politique de la ville s'inscrit dans le prolongement de 3 rapports: *le rapport Schwartz*, qui s'intéresse à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ; *le rapport Bonnemaison*, qui veut identifier pour prévenir et réprimer la délinquance dans les quartiers ; et enfin *le rapport Dubedout*, qui se penche sur l'absence de vie sociale dans les quartiers et impulse des *opérations de développement social* (DSQ). Ces rapports ont donc pour but de porter un projet social, sur des territoires donnés.

Progressivement, d'autres mesures seront prises, et la politique de la ville va s'institutionnaliser : des contrats plan État/Région sont signés pour tenter de résoudre certains problèmes dans les quartiers. Par exemple, la mission *Banlieues 89* permet d'initier des projets de réhabilitation, d'aménagement et de désenclavement des banlieues tout en réintroduisant une esthétique dans ces quartiers sur une période de 5 ans. Puis, en 1990, François Mitterrand crée *le Ministère de la Ville*. Celui-ci dirige deux instances gouvernementales : le *Comité Interministériel des Villes* (CIV), qui assure le pilotage et la mise en œuvre de la politique de la ville, et que la *Délégation Interministérielle à la Ville* (DIV), qui a pour mission de préparer les délibérations des CIV, et de piloter les équipes de terrain. S'ajoute à la création de ce ministère la *Loi d'Orientation pour la Ville*, dite "LOV" : celle-ci instaure les principes et moyens de la politique de la ville.

La politique de la ville affiche alors plusieurs objectifs, et vise à agir aussi bien sur le logement et le cadre de vie, que sur le renforcement du lien social, sur l'éducation, l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes en difficultés, ou encore sur la sécurité et prévention de la délinquance.

À noter ici que les champs d'actions de cette politique sont intrinsèquement articulés sur les critiques qui ont été faites aux grands ensembles. L'accent est surtout mis sur la nécessité de mettre en place des structures éducatives pour ne pas laisser des jeunes désœuvrés dans certains quartiers. Les logements doivent être réhabilités afin qu'ils soient décents, car ils sont parfois mal conçus. Les volontés de la politique de la ville sont donc de mettre en place un projet social sur un territoire donné, en agissant sur les espaces de vie dans les quartiers : l'heure est à la revitalisation de ces espaces urbains. Par ailleurs, la politique de la ville a une autre vocation : celle de privilégier la mixité sociale sur ces territoires. On cherche à intégrer les grands ensembles à la ville, pour que ceux-ci ne soient plus en marge du tissu urbain, car ceux-ci ne sont plus appréciés par la population urbaine, qui ne veut plus s'y installer. Les grands ensembles se paupérisent, parfois sans raison, sous l'effet de la mauvaise réputation dont ils font les frais.

Pour ne pas agir de manière unilatérale dans les quartiers de grands ensembles, la politique de la ville définit en 1995 des zones géographiques, qui permettent de renforcer les interventions sur les territoires considérés en grande difficulté. On attribue à ces territoires des statuts spécifiques : Les *zones urbaines sensibles* (ZUS), les *zones de redynamisation urbaine* (ZRU) et les *zones franches urbaines* (ZFU) - qui font leur apparition avec l'adoption de la *loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement des Territoires*, ainsi qu'avec le *pacte de Relance pour la Ville* (1996).

Quelques années plus tard, la *loi Chevènement* du 12 juillet 1999 fait de la politique de la ville une compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération. La gestion intercommunale de la politique de la ville se dessine donc peu à peu. On voit donc que l'État a instauré progressivement une méthodologie pour intervenir dans ces quartiers. La politique de la ville s'est institutionnalisée dans l'intervalle d'une vingtaine d'années, pour finalement devenir une préoccupation nationale. L'intervention est d'abord centralisée, c'est-à-dire que les directives sont dictées par l'État. Celle-ci va ensuite se décentrer progressivement, pour se focaliser de plus en plus spécifiquement sur les territoires et s'adapter à ceux-ci. Les sites concernés par les procédures de la politique de la ville constituent ce que l'on appelle aujourd'hui la géographie prioritaire. Ces sites ont fait l'objet d'un projet social, que la politique de la ville a voulu impulser dans ces territoires pour les revitaliser, et les sortir de leur marginalité.

b. De la politique de la ville à la représentation des quartiers dits « sensibles »

Aujourd'hui, il y a 751 ZUS en France. Elles ont été définies pour être les cibles prioritaires de la politique de la ville. Elles regroupent majoritairement des quartiers de grands ensembles en difficulté (ainsi que quelques quartiers d'habitats dégradés). Les ZUS peuvent aussi être considérées comme des ZRU, voire des ZFU, selon les critères qu'elles cumulent⁽¹⁾.

En tout, les politiques de la ville concernent plus de 5 millions d'habitants en France. On peut donc faire la cartographie des quartiers en difficulté, cartographie au sein de laquelle s'appliquent les aides et actions de la politique de la ville. Ce découpage est venu s'ajouter à celui-ci initié en premier par la création de ZEP (Zones d'Éducation Prioritaire), qui reste toujours d'actualité.

La politique de la ville est donc une politique d'exception : elle concerne certains territoires et non l'ensemble du territoire urbain. Elle ne s'applique qu'aux quar-

(1) Il y a 751 ZUS en France dont 435 ZRU, et 100 ZFU. Ces chiffres sont issus du dossier *Quartiers politique de la ville, quelles réalités aujourd'hui ?* de Trajectoire Ressources - Centre de ressources de la ville - Bourgogne/Franche-Comté : <https://transnum-portail.ac-dijon.fr/wordpress/ross/files/2021/12/Intervention-ROSS-D%C3%A9c-2021-Quartiers-politique-de-la-ville-quelles-r%C3%A9alit%C3%A9s-aujourd'hui.pdf>.

tiers qui en ont besoin, et classe ces sites en franges de difficultés différentes. Les quartiers de grands ensembles ne sont donc pas tous concernés.

Pourtant, l'image des grands ensembles continue de se dégrader dans les esprits. De plus en plus d'émeutes et événements se produisent dans ces espaces, événements largement médiatisés, et qui font souvent l'objet de discours stigmatisants de la part de certains hommes politiques.

Ceux-ci ont en effet commencé à associer de manière systématique certaines problématiques sociales de ces quartiers, notamment le phénomène de ségrégation, aux failles de l'architecture et de l'urbanisme des grands ensembles.

Cyprien Avenel, sociologue urbain, résume bien cette idée : « *La question des quartiers réputés "sensibles" est constituée depuis plus de trente ans comme un problème social et politique, parce que ces quartiers manifestent la concentration des phénomènes de l'exclusion et l'archétype du mal-vivre des grands ensembles. Le durcissement des processus ségrégatifs dans les villes ainsi que le développement des émeutes urbaines, parmi d'autres violences diverses, produisent dans les représentations collectives une image de ghetto. La société française s'est finalement fabriquée une catégorie générique des problèmes sociaux, s'imposant à tous: les "quartiers".* »⁽²⁾

La question des "banlieues" est ainsi progressivement devenue un argument politique : on ne fait plus la différence entre tel ou tel quartier, on parle systématiquement de lieux où il ne fait pas bon vivre. La représentation négative de ces quartiers s'est ancrée peu à peu dans la mentalité collective. Certains quartiers de grands ensembles sont dits "dangereux", en même temps que dénoncés comme inconfortables. La cité des 4000 à la Courneuve est un exemple emblématique : elle cristallise dans l'imaginaire collectif l'ensemble les clichés péjoratifs associés aux grands ensembles. Suite au meurtre d'un enfant en 1982, François Mitterrand avait fait un premier discours sur ce site. Nicolas Sarkozy pendant son mandat, s'y était aussi rendu, en 2005, suite à la mort d'un garçon de 11 ans et avait fait part, lors d'un discours qui a suscité une vaste polémique, de sa volonté de "nettoyer au karcher" la cité où habitait la victime. Cette cité sera finalement détruite.

Renaud Epstein rejoint ce propos : « *L'image des cités reste la même. [...] On a produit une image globalisante. Parce que c'est aussi une manière de parler des minorités. Quand l'extrême droite parle des quartiers, elle n'évoque pas une forme urbaine, elle parle des Noirs et des Arabes. Les transformations de l'image par l'intervention urbaine localisée se sont heurtées à l'omniprésence de ces discours de stigmatisation.* »⁽³⁾

(2) Cyprien AVENEL, *La politique de la ville et ses destinataires : une politique de gestion d'un sentiment d'abandon ?*, revue Informations Sociales n°141, 2007, pages 136 à 147.

(3) Propos issu du podcast *Quartiers populaires : une histoire de clichés* sur France Culture, où Renaud EPSTEIN est invité pour faire la promotion de son dernier ouvrage *On est bien arrivés, Un tour de France des grands ensembles* (Éditions Seuil, Collection Le Nouvel Attila, 2022).

Les discours des politiques ont donc largement contribué à construire cet amalgame, entre quartiers de grands ensembles et lieux indésirables. Les problèmes relevés dans certains espaces urbains sont généralisés à l'ensemble des quartiers, ce qui assoit leur stigmatisation. Un cercle vicieux s'instaure : mal vus, les grands ensembles accumulent de plus en plus de problèmes d'insertion sociale et professionnelle. On fuit les quartiers de grands ensembles, on ne les traverse même plus. Ils sont alors complètement délaissés par les populations urbaines, et se paupérisent rapidement.

c. Un tournant dans la politique de la Ville

En 2003, la *loi Borloo*⁽⁴⁾, votée sous le gouvernement Jacques Chirac, marque une étape importante dans l'histoire des grands ensembles. Elle crée l'*Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine* (ANRU). Contrairement aux mesures précédentes, basées sur le renouvellement urbain, l'ANRU préconise des interventions de grande envergure sur le bâti, caractérisées par des opérations de démolition et de reconstruction.

Cette loi vient confirmer la volonté de la politique de la ville de mettre l'accent sur la nécessité d'une rénovation urbaine, et encourage la destruction de certains quartiers de grands ensembles.

Par ailleurs, cette loi fixe des objectifs chiffrés à la politique de la ville, et leur instaure une évaluation, tout en rendant l'observation locale des ZUS obligatoire pour les communes⁽⁵⁾. Enfin, elle lance un *Programme National de Rénovation Urbaine* (PNRU), qui fournira des fonds à ceux qui lanceront des appels à projets. On cherche à agir vite sur les lieux qui connaissent des difficultés, de peur qu'ils ne tombent en désuétude.

En résumé, la politique de la ville est une politique difficile à cerner. Celle-ci s'est progressivement institutionnalisée, puis s'est peu à peu déconcentrée pour agir de manière plus ciblée sur des territoires qui ne connaissent pas forcément les mêmes difficultés. Les grands ensembles vont faire l'objet d'un amalgame : on associe la dangerosité et les problèmes de certains quartiers à leurs formes urbaines et architecturales. Bien reconnaissables dans le tissu urbain, les grands ensembles connaissent peu à peu une véritable transformation sociale et démographique. Ils se paupérisent toujours plus et sont véritablement délaissés par toute une frange de leur population initiale, qui change de résidence pour s'installer dans des quartiers

(4) Il s'agit en fait de la "*Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine*". Elle a finalement été appelée "*Loi Borloo*" en raison du nom de son auteur.

(5) La *loi Borloo* instaure l'*Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles* (ONZUS), chargé de rendre un rapport annuel sur l'évolution des territoires.

plus “tranquilles”⁽⁶⁾. Les grands ensembles font alors face à une double problématique : ils doivent se défaire de la mauvaise représentation à laquelle ils sont associés, et ils doivent aussi éventuellement faire l’objet d’interventions spécifiques, certains quartiers ayant été mal-conçus au départ.

I.3.2. Les effets de la politique de la Ville : premier bilan

Intéressons-nous maintenant aux effets de la politique de la ville. Suite aux critiques émises à l’égard des grands ensembles, l’État a mis en place des outils pour pouvoir intervenir une seconde fois dans ces quartiers. Les planificateurs ont donc de nouveau agi sur certains quartiers de grands ensembles, avec l’ambition de porter un projet social presque *a contrario* de celui de ses prédécesseurs.

Comment ces actions ont-elles transformé le territoire ? Quel a été leur impact sur la vie sociale des quartiers de grands ensembles en général ?

La politique de la ville a cherché à intervenir dans plusieurs domaines pour revitaliser les quartiers de grands ensembles en difficulté. Elle a tenté de remettre de la vie et du lien social grâce à des projets de territoire, en intervenant sur les logements, les infrastructures socio-professionnelles et les équipements des grands ensembles. L’objectif étant de prévenir la délinquance et d’assurer l’insertion professionnelle des habitants, tout en recréant de la mixité dans ces quartiers, pour recourir à leur marginalisation.

a. Des mesures politiques et des opérations urbaines controversées

Après 30 ans de politique de la ville, on constate que celle-ci est plutôt décriée. Des auteurs mettent en avant son échec, en montrant que les quartiers sensibles sont, encore aujourd’hui, aux prises avec les mêmes problématiques sociales qu’auparavant.

La politique de la ville est de fait critiquée car elle a du mal à instaurer une politique cohérente. Les mesures prises peuvent résulter d’opinions contradictoires, plutôt que complémentaires. Les partis politiques, la gauche et la droite, n’ont pas le même projet concernant les quartiers en difficultés. Ce qui peut d’ailleurs expliquer pourquoi certains auteurs ont tendance à parler “des” politiques de la ville, plus que “d’une” politique de la ville.

La *Loi d’Orientation pour la Ville* (LOV) a, par exemple, cherché à lutter contre

(6) À noter que l’État encourage dans le même temps l’accès à la propriété, en faisant voter toute une série de mesures (dont le dispositif *Quilès* par exemple), qui incite les investisseurs à construire des logements neufs pour qu’ils puissent défiscaliser leur argent. Ces dispositifs n’ont pas encouragé la classe moyenne à rester dans les grands ensembles, mais ont favorisé son installation dans des banlieues pavillonnaires.

la ségrégation sociale dès 1991, en incitant les communes qui ne possédaient pas suffisamment de logements sociaux à en construire davantage, sous peine de devoir payer une amende. L'accent est mis sur le rééquilibrage des territoires. On essaie par cette loi de lutter contre la concentration d'une population précaire, risquant d'amener certains quartiers à la "ghettoïsation", phénomène redouté par les pouvoirs publics. La *Loi de Solidarité et Renouvellement urbain* (Loi SRU), en 2000, avec ses 20 % de logements sociaux obligatoires sur le territoire d'une commune, va venir ensuite renforcer la diffusion du logement social sur le territoire. Pour autant, la loi DALO (instaurant le *Droit au Logement Opposable*) de 2005 va permettre de reloger des personnes en difficultés en leur permettant de trouver un logement dans des zones où le foncier est peu cher. Cette nouvelle loi, pourtant altruiste sur le papier, va conduire certains sites à se paupériser davantage. Elle entraîne donc une concentration de logements "très sociaux"⁽⁷⁾ dans certaines zones urbaines, ce qui peut sembler contradictoire avec la volonté de disperser la précarité dans le tissu urbain.

Par ailleurs, la géographie prioritaire selon laquelle s'applique la politique de la ville a une conséquence paradoxale : elle induit un processus de discrimination positive des territoires, qui vient renforcer leur marginalisation. À titre d'exemple, on peut évoquer les ZEP. Leur statut instaure au cœur de l'éducation nationale une logique d'intervention spécifique. Il s'agit de fournir plus de moyens à ceux qui en ont le moins : ainsi, des systèmes de points et de primes sont donnés aux enseignants qui choisissent d'y travailler. Alors que l'école se réfère à l'égalité de tous les élèves, les politiques scolaires mettent donc en œuvre des dispositifs ciblés, avec une multiplication des formes d'accompagnement et de soutien scolaire. Mais ces interventions vont induire indirectement une défiance vis-à-vis de ces établissements. En voulant les aider, les pouvoirs publics les pointent du doigt, finalement, ce qui ne favorisera pas leur situation au sein du tissu urbain et contribuera à leur mise à l'écart.

Les politiques de la ville n'ont pas donc pas vraiment réussi à introduire de la mixité sociale dans les ZUS/ZEP. Même si des infrastructures scolaires ont été construites pour pallier les problèmes d'éducation, celles-ci n'ont pas été suffisantes pour ouvrir ces quartiers à la ville, revitaliser les quartiers et permettre de retisser du lien social.

En fait, les opérations urbaines initiées par les politiques de la ville ont souvent été

(7) J'en appelle ici à la distinction qu'il peut exister entre les différentes significations de ce qu'est un logement social : trois modèles de logement social existent : le modèle universaliste (un logement social pensé comme universel et accessible à tous), le modèle résiduel (un logement social réservé aux ménages très pauvres), et enfin le modèle généraliste (un logement social relativement ouvert aux classes moyennes).

dénoncées, car considérées comme brutales et/ou simplement curatives. De plus, les opérations visant à implanter des commerces et des services de proximité sont parfois difficiles à réaliser. Le seul moyen d'y parvenir est de passer par des opérations qui permettent de changer la représentation de ces espaces dans les mentalités collectives. Les quartiers de grands ensembles font en effet l'objet d'une certaine défiance : personne ne veut s'y installer du fait des représentations négatives attachées à ces espaces urbains. Leur mauvaise réputation a souvent amené certains acteurs politiques à prendre des mesures radicales, c'est-à-dire des opérations de démolition, qui sont très controversées dans la mesure où elles impliquent des reconstructions, et impactent directement leurs résidents, qui voient le lieu qu'ils ont habité réduit à néant, leurs repères et leurs souvenirs avec.

Souvent, on a essayé d'ouvrir ces quartiers au reste de la ville, en mettant en place des dessertes pour des transports en communs, ou encore en effectuant des opérations de démolition sans se soucier pour autant de la manière dont ces actions allaient permettre d'intégrer les quartiers de grands ensembles dans le tissu urbain, que ce soit pour leurs habitants ou pour les citoyens extérieurs aux quartiers. Ces actions, menées dans le but de lutter contre la ségrégation spatiale, ont pour objectif de sortir les quartiers de villes prioritaires de leur marginalité. Cela passe souvent par une volonté de mettre en place une mixité sociale dans les grands ensembles. Cette mixité sociale peut se traduire en différentes formes d'interventions - la première visant à dissoudre la précarité dans le tissu urbain, la deuxième visant à faire revenir des classes moyennes dans des tissus urbains touchés par la pauvreté.

Cependant, dans les faits, cette mixité sociale est-elle vraiment possible ? Est-elle vraiment utile ? Quels intérêts sert-elle ?

b. La mixité sociale : un leurre

Intéressons-nous aux quartiers qui ont fait l'objet d'une politique de mixité sociale. C'est le cas d'une multitude de quartiers de grands ensembles, qui sont aujourd'hui réinvestis par une classe sociale moyenne-basse, ou étudiante⁽⁸⁾.

Or, cette mixité sociale, quand elle est effective sur le territoire, passe par une gentrification. La gentrification désigne une forme particulière d'embourgeoisement d'un espace populaire qui passe par la transformation de l'habitat, des commerces ou de l'espace public. Il s'agit d'une transformation sociale qui se traduit par une transformation matérielle et symbolique de l'espace.⁽⁹⁾

(8) Le quartier de Malakoff, à Nantes, en est un exemple probant.

(9) Définition tirée du site : "<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/gentrification>"

Cette gentrification peut survenir suite à une transformation des bâtiments, et une nouvelle implantation de commerces dans les quartiers. Des opérations de destructions partielles ou complètes, des réhabilitations de bâtiments, une rénovation/amélioration des façades, ou alors la construction de nouveaux logements neufs de meilleure qualité, non loin des bâtiments déjà existants peut amener un quartier à se gentrifier, et par extension, à devenir un lieu capable d'attirer des classes sociales plus aisées, amenant alors une mixité sociale plus prononcée, mais de manière temporaire.

En effet, quand cette gentrification fonctionne, elle engendre une mutation progressive de l'offre commerciale et un renchérissement des prix du foncier, ce qui désavantage les ménages en difficulté. Elle a aussi souvent pour conséquence un renforcement de l'exigence d'excellence scolaire dans les écoles. Ceci produit alors pour les enfants issus des milieux plus modestes un sentiment de décalage, d'infériorité vis à vis des élèves avantagés de par leur situation socio-économique familiale. Sentiment qui peut conduire certains jeunes à la déscolarisation en les enfermant dans une spirale d'échec⁽¹⁰⁾.

De plus, la gentrification peut entraîner la dissolution progressive des associations, qui cessent ou du moins diminuent leurs activités sociales dans les quartiers, du fait d'une baisse des requérants allant dans ces espaces sociaux. La cohabitation est donc mal vécue.

Enfin, il semblerait que la distance entre les diverses catégories sociales se perpétue même dans le cas d'une politique volontariste visant à instaurer une mixité sociale, distance qui peut s'exprimer par des attitudes de résistance comme le syndrome NIMBY ("*Not in my back yard*")⁽¹¹⁾. En effet, comme nous l'avons expliqué précédemment, la morphologie urbaine et architecturale de ces espaces, amène souvent les habitants à délaissier l'espace public, pour ne pas être épiés par les autres résidents. L'absence d'un *entre-soi*⁽¹²⁾ freine donc les appropriations de l'espace : ainsi, la cohabitation est mal vécue.

La gentrification produit donc une diminution des activités, une raréfaction des actions sociales et populaires dans le quartier. Si bien qu'une partie de la population finit par ne plus se retrouver - au sens propre comme au sens figuré - dans les espaces urbains du quartier, et décide de déménager ailleurs, même si ce phé-

(10) Marianne BLANCHARD, Joanie CAYOUILLE-REMBLIÈRE, *Penser les inégalités scolaires*, L'éducation - Idées économiques et sociales n°187, 2017, pages 06 à 16.

(11) Théorie développée par le politologue Pierre MULLER.

(12) "entre-soi" : « Situation de personnes qui choisissent de vivre dans leur microcosme (social, politique, etc.) en évitant les contacts avec ceux qui n'en font pas partie. » Définition issue du dictionnaire Larousse.

nomène n'est pour l'instant pas massif.

Reste que le projet politique de lutte contre la ségrégation urbaine n'est pas parvenu à remplir ses objectifs de manière satisfaisante, comme le relèvent le *Conseil Economique Social et Environnemental* et le *Comité d'Évaluation et de Suivi de l'ANRU*. Ils s'accordent sur le fait que le PNRU a permis d'améliorer le cadre de vie des habitants mais qu'il n'a pas su impulser la diversification attendue de la population. Les divers rapports des ONZUS, qui servent d'indicateurs pour évaluer les politiques de la ville, rapportent notamment: «un creusement des écarts avec les autres quartiers, notamment en termes d'emploi, de revenus ou de mixité sociale. Les actions initiées par l'État, les communes, les départements, les organismes de protection sociale se sont multipliées, sans réussir à provoquer un effet levier sur les politiques de droit commun, ni à favoriser la participation active de la population. La Politique de la Ville ne parviendrait pas fondamentalement à agir sur les causes de la ségrégation urbaine. »⁽¹³⁾

Ce constat témoigne, d'une part, de l'impossibilité de mettre en place une mixité sociale, qui dans les faits n'est pas acceptée par les habitants. D'autre part, elle montre que certains espaces sont encore en proie à la ségrégation urbaine.

Ainsi, dans certaines zones sensibles, les espaces urbains font désormais l'objet d'une relégation - phénomène que nous développeront d'avantage dans la suite de ce mémoire. Certains grands ensembles concentrent en effet un grand nombre de problématiques qui n'ont toujours pas trouvé de résolution. Quel avenir peut-on imaginer pour ces quartiers ? Comment leur venir en aide ? Faudrait-il finalement détruire les grands ensembles ?

À Gérard Baudin et Philippe Genestier de questionner les interventions sur les grands ensembles : « *Finalement, face au malaise et à la révolte d'une fraction des jeunes des banlieues, faut-il plus d'équipements, voire d'emplois, dans les quartiers de grands ensembles en difficultés ? Ou faut-il faciliter l'accès aux équipements et aux emplois du centre-ville et des autres quartiers ?*

Même si c'est en termes maladroits, la question de l'articulation du « spatial » et du « social » est ainsi posée. Il ne suffit pas de répondre qu'il faut les deux à la fois, la difficulté majeure consiste à les articuler de façon cohérente .»⁽¹⁴⁾

Le problème est donc complexe. On ne sait plus si une mixité sociale est désirable pour ces espaces, ou indésirable, ni comment agir sur l'apparence des quartiers, pour qu'ils puissent se détacher de l'imaginaire auxquels les grands ensembles sont

(13) *La politique de la ville en France : fondements, évolutions et enjeux*, ORIV (Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville), Dossier ressources - Novembre 2012 :

(14) Gérard BAUDIN, Philippe GENESTIER, *Faut-il vraiment démolir les grands ensembles ?*, Économie des territoires et territoires de l'économie, Espaces et sociétés n°124-125, 2006, pages 207 à 222.

associés. Faut-il faire évoluer ses représentations ou essayer de les gommer, par des transformations urbanistiques qui vont jusqu'à envisager leurs démolitions ?

c. Les opérations de démolitions en question

Penchons-nous d'avantage sur la question de la démolition des grands ensembles, en étudiant plus en détail l'article *Faut-il vraiment démolir les grands ensembles ?* de Gérard Baudin et Philippe Genestier : « Pour les pouvoirs publics, les bâtiments concernés par ces démolitions seraient vétustes et les réhabiliter s'avèreraient trop onéreux par rapport au gain attendu. Or, outre que le coût d'une démolition peut varier d'un à quatre et que celui d'une réhabilitation dépend du niveau de qualité recherché, le raisonnement purement comptable occulte la question de l'utilité sociale, sans parler du fait qu'il est souvent mobilisé dans un sens ou dans l'autre. De plus, de nombreux immeubles promis à la démolition ne sont pas tous de mauvaise facture. »⁽¹⁵⁾

Malgré tout, même si certaines destructions sont légitimes, voire parfois nécessaires, elles induisent malgré tout une diminution de logements sociaux, (voire "très sociaux"⁽¹⁶⁾), alors que les pouvoirs publics sont bien conscients du nombre important personnes qui n'ont pas d'abri (immigrés, réfugiés climatiques, personne à la rue, etc.).

La diminution du stock disponible de logements "très sociaux", même s'ils peuvent être considérés comme indécents, risque d'accélérer la pénurie de logements très bon marché. Or ces logements peuvent être vitaux pour des personnes qui n'ont nulle part où aller, sachant que dans la plupart des cas, un logement est un lieu qui, au cours de son existence, est traversé par plusieurs ménages. En fin de compte, il est une étape de plusieurs trajectoires résidentielles, et ne sert pas de toit à une seule personne ou un seul foyer.

Pourtant, les politiques de rénovations urbaines se sont affirmées de plus en plus ; elles ont pris un réel essor avec l'adoption de la loi Borloo et la création de l'ANRU. Les autorités politiques françaises choisissent donc volontiers de détruire certains grands ensembles, afin de "lisser le tissu social", espérant ainsi effacer de l'imaginaire collectif la mauvaise réputation que ces zones urbaines ont contractée. La volonté est donc d'agir sur le bâti pour recréer une mixité sociale dans ces espaces urbains et éviter la concentration de la pauvreté. L'objectif de ces démolitions, pensées par les élus et les acteurs locaux qui veulent "refaire société" dans les grands ensembles, est d'ouvrir les quartiers, de réduire le nombre de grands

(15) Ibid.

(16) cf. partie I.2.3.a.

ensembles (en particulier les plus mal conçus), pour atténuer leur stigmatisation au sein du tissu urbain, et attirer d'autres classes sociales dans ces espaces urbains. Ces opérations remodèlent physiquement les quartiers : on construit de nouveaux logements plus contemporains ; les personnes qui voient leurs logements être détruits sont relogées dans des logements plus décents.

Mais est-ce là le souhait des habitants des grands ensembles ?

En effet, lorsqu'on les interroge, on observe que ceux-ci ne sont pas opposés à l'idée de vivre dans leur quartier. Au contraire, 70 % à 80 % d'entre eux veulent être relogés dans le même quartier. Pourtant, les élus et les bailleurs sociaux semblent persuadés que les gens n'aspirent qu'à partir... Emmanuel Macron évoque par exemple des banlieues où les gens sont « assignés à résidence »⁽¹⁷⁾. Encore une fois, il s'agit là d'arguments politiques qu'il faut considérer comme tels, avec retenue et objectivité, car les quartiers de grands ensembles ne sont pas tous à bannir : ils possèdent des équipements, les loyers y sont modiques... Certains quartiers sont par exemple vétustes et inconfortables, mais bien placés dans le tissu urbain, et bien reliés au reste de la ville. Au vu du prix du foncier dans les centres urbains, ces quartiers où les logements restent très accessibles constituent une réelle opportunité pour une classe populaire qui préfère rester en ville plutôt que de s'installer en périphérie⁽¹⁸⁾.

Dans *On est bien arrivés. Un tour de France des grands ensembles*, Renaud Epstein déconstruit les clichés en collectant un grand nombre de cartes postales écrites par les habitants lors de voyage, de séjours etc. Ils y racontent souvent leur quotidien. Même si certaines familles se plaignent, d'autres apprécient la vie de quartier :

- «*Quand on lit ce qu'il y a au dos, le positif le dispute au négatif. Ça parle aussi bien de promotion sociale, d'accès au confort moderne – logements bien conçus, eau courante, salle d'eau, parents qui ont enfin leur chambre à eux... – et des difficultés – le rythme métro-boulot-dodo, les problèmes de bruit ou de voisinage... Tout ne va pas bien, loin de là.* »⁽¹⁹⁾.

Ces cartes témoignent donc d'un vécu complexe, loin du manichéisme souvent de mise lorsque sont évoqués les quartiers de grands ensembles. Une vérité du quotidien, située entre l'utopie du "rêve moderne" et les critiques émises au sujet

(17) Renaud EPSTEIN, *On est bien arrivés, Un tour de France des grands ensembles*, Éditions Seuil, Collection Le Nouvel Attila, 2022, 160 pages.

(18) Le quartier Sanitas, à Tours, est un exemple intéressant d'un quartier sensible bien situé dans la ville.

(19) Renaud EPSTEIN, *On est bien arrivés, Un tour de France des grands ensembles*, Éditions Seuil, Collection Le Nouvel Attila, 2022, 160 pages.



Cartes postales, Collection Renaud Epstein
1: Résidence Les Hautes Plaines - Les Ulis à Bures-sur-Yvette, Essonne
2: Cité Rives du Cher à Tours - 3: Cité Paul Eluard à Bobigny, Seine-Saint-Denis
4: Résidence Les Choux à Créteil, Val-de-Marne - 5: La Grande Borne à Grigny, Essonne.

de ces espaces urbains peu après leurs constructions.

Les quartiers de grands ensembles ont donc des histoires plutôt qu'une histoire, puisqu'ils ont accueilli de nombreuses familles entre leurs murs, familles qui n'avaient pas forcément de logements décents auparavant, de par la crise du logement de l'après-guerre.

L'historiographie des grands ensembles évolue avec le temps, mais elle reste stigmatisante pour ce modèle architectural et urbanistique. Pourtant, nombreux sont les quartiers où la population semble plutôt satisfaite de leurs conditions de vie. Chaque quartier a ses atouts et ses inconvénients, comme pour toute zone de la ville finalement. Cette idée de *quartiers ghettos* qu'il faudrait raser n'est donc parfois défendue que par ceux qui n'y habitent pas. Les pouvoirs publics risquent ainsi de mener des opérations urbaines fondées sur des amalgames.

Finalement, il semble plus sage d'agir avec parcimonie. Ne pas faire d'amalgame constitue un premier pas vers une meilleure efficacité des politiques de la ville. La politique de rénovation urbaine (qui actuellement s'oriente plutôt vers une logique de démolition) ne semble pas être une réelle solution à mettre en place, à l'heure où il faudrait davantage construire de logements qu'en détruire. Surtout lorsque l'on sait l'empreinte carbone que nécessite la construction de bâtiments. Ces démolitions frôlent l'absurde : elles constituent des aberrations environnementales et sociales servant essentiellement à satisfaire un électorat qui considère ces quartiers comme des lieux fabriquant de la délinquance. Deux opinions, opposées, s'affrontent donc aujourd'hui - l'une axée sur la sécurité et l'insertion de la population pauvre dans la société, l'autre soucieuse avant tout des considérations sociales et environnementales.

Le débat de la rénovation urbaine reste donc ouvert aujourd'hui ; il alimente les tensions entre les différents partis politiques. Ce conflit nous amène finalement à une question plus large mais fondamentale : Qu'est-ce qui mérite d'être préservé ?

Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, couple d'architectes très connu aujourd'hui, lauréats du prix Pritzker 2021, ont notamment travaillé sur des projets de réhabilitation de grands ensembles. Ils partent du principe qu'il ne faut "*jamais démolir, retrancher ou remplacer, toujours ajouter, transformer, utiliser*". Ils se refusent à détruire les grands ensembles parce qu'ils rassemblent les histoires de nombreuses familles. Ils ne nient pas les problèmes concrets qui peuvent exister dans ces quartiers, mais ils estiment que plutôt que de tout détruire d'un revers de main, de manière arbitraire et précipitée, il faut se pencher au cas par cas sur la source des problèmes touchant tel ou tel bâtiment. Ces problèmes sont de diverses natures : il faut trouver des solutions adaptées pour les résoudre. La découverte des avantages et des défauts de certains grands ensembles ne peut se faire sans une enquête de terrain menée avec les habitants. Les deux architectes ajoutent que

cette enquête de terrain permet aussi de repérer quels attachements ont été tissés - ou non - avec les espaces de vie - espaces de vie qu'il faudrait donc finalement préserver.⁽²⁰⁾

En fin de compte, il semble plus judicieux de limiter la rénovation urbaine et d'engager en lieu et place des projets de renouvellement urbain, partant de l'existant pour axer les travaux en fonction de la demande et des informations données par les habitants. Cela permettrait de voir, dans un second temps, si des travaux de grande ampleur sont vraiment nécessaires. Or, l'inclusion des citoyens dans les projets urbains, objectif majeur de la politique de la ville, instaurée dès la procédure *Habitat et Vie Sociale* en 1977 et renforcé par la loi SRU, reste aujourd'hui encore en chantier. Les processus mis en place par les pouvoirs publics pour intégrer la population dans les projets urbains n'a jamais été un franc succès, et relèvent plus de la consultation ou de la concertation que de la cogestion ou de la codécision... Les lieux dans lesquels les habitants peuvent participer sont très divers et mobilisent peu de personnes (défiance vis-à-vis des personnes politiques, non reconnaissance sociale, etc.)⁽²¹⁾. L'ORIV (*Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville*) dénonce d'autre part des dysfonctionnements au sein des structures de participation : l'organisme réinterroge l'insertion et le rôle des habitants dans les instances et les processus participatifs : l'opinion des habitants dans les processus de participation est en effet peu reconnue et valorisée, et les projets intègrent donc souvent des actions dites de « concertation » qui, dans les faits, ne permettent pas aux habitants de se sentir satisfaits des actions entreprises par la suite. À cela s'ajoute un grand manque de communication et une mauvaise lisibilité de l'action publique - autant de facteurs qui limitent la dimension participative.

Un vrai malentendu s'est donc peu à peu développé entre les habitants des quartiers et le reste de la société française. Les habitants des quartiers sensibles se sentent stigmatisés, voire abandonnés ("*on ne fait rien pour nous*"). Aux yeux des acteurs externes qui étudient les quartiers, l'analyse qui prédomine est celle d'une politique qui ne produit pas de réels effets sur les zones concernées, d'autant plus que les actions entreprises divergent en fonction des gouvernements au pouvoir. Ce premier bilan semble donc faire état d'un projet social inabouti, qui n'a pas complètement réussi son pari de revitaliser les quartiers, malgré les multiples tentatives des villes pour venir en aide aux quartiers de grands ensembles.

(20) Propos tirés du discours du duo d'architectes Lacaton-Vassal lors de la remise du prix d'architecture Mies Van Der Rohe 2019, pour leur projet de transformation de 530 logements sociaux dans la cité du Grand Parc à Bordeaux.

(21) Cyprien AVENEL, *La politique de la ville et ses destinataires : une politique de gestion d'un sentiment d'abandon ?*, revue Informations Sociales n°141, 2007, pages 136 à 147.

1.3.3. Les politiques de la Ville en échec ?

Doit-on pour autant parler d'un "échec" des politiques de la ville ? Elles ont instauré une stratégie d'exception, s'adressant à des territoires bien particuliers. En cherchant à différencier les espaces urbains en franges de difficulté, elles n'ont pas agi de manière uniforme sur la totalité des quartiers de grands ensembles. Les politiques de la ville se sont donc peu à peu adaptées à des types de territoires, pour que les interventions soient menées au plus près des territoires concernés.

Ainsi, Cyprien Avenel met en lumière un autre paramètre à prendre en compte quand on étudie les effets des politiques de la ville : celui de la diversité des territoires sur lesquels ces politiques interviennent : « *Il faut ajouter que l'idée d'échec est aveugle à la grande diversité des situations locales. Or, on peut observer une amélioration réelle des situations dans certains lieux, tandis que d'autres subissent une dégradation. La ségrégation urbaine n'est donc pas une fatalité. Au contraire, la réponse locale, avec l'appui de l'État, fait la différence. Elle acquiert même une certaine consistance propre, par-delà les modèles d'intégration nationaux. En effet, il existe des différences sensibles en ce qui concerne la gestion et le traitement des émeutes à l'intérieur même de chaque pays, malgré l'existence de modèles nationaux d'intégration. Une étude très précise montre ainsi que Lille et Roubaix, pourtant géographiquement proches, sont très éloignées dans leur façon de gérer la démocratie locale, notamment la participation des populations issues de l'immigration.* »⁽²²⁾

Les politiques de la ville ont donc conduit les pouvoirs publics à effectuer des réalisations nombreuses et loin d'être négligeables. Ainsi, certaines zones urbaines sensibles sont aujourd'hui bien mieux équipées que d'autres quartiers. Elles disposent d'équipements publics en nombre suffisant, et de structures associatives fortes, qui ont été encouragées par l'Etat. L'intervention sur le cadre bâti n'a donc pas été vaine car celle-ci a permis une réelle amélioration de la sociabilité dans le quartier, en offrant à la population l'accès à des espaces de vies, où l'on peut échanger, se croiser, se former, se concerter.

Parfois, face au mal-logement chronique et structurel d'une partie croissante de la population, la politique de "démolition-reconstruction" des grands ensembles a été une solution adéquate, qui a apporté de réelles améliorations au sein de quartiers de grands ensembles. Il n'y a donc pas que des mauvaises décisions qui sont prises en réalité. Certaines opérations urbaines sont des succès, d'autres le sont moins. Elles n'agissent d'ailleurs pas toutes sur les mêmes problèmes. Finalement,

(22) Cyprien AVENEL, *La Politique de la Ville en quête de réforme*, article sur La Vie des idées (site de l'Institut du monde contemporain - Collège de France), Dossier : *Le pouvoir aux habitants ?*, 7 mai 2013 : "<https://laviedesidees.fr/La-Politique-de-la-Ville-en-quete.html>".

on pourrait se demander si l'étude des politiques de la ville à l'échelle nationale est vraiment indicative d'un progrès dans la lutte contre la ségrégation urbaine.

La progressive déconcentration - à ne pas confondre avec décentralisation - de l'action des politiques de la ville sur les quartiers sensibles, par le biais d'organismes interposées, est un autre facteur qui peut nuancer le jugement porté aux politiques de la ville. L'apparition de nouveaux métiers, comme les chefs de projets, le sous-préfet "ville", mais aussi les agents d'insertion, les chargés de mission, les agents de développement local, a contribué à une intervention plus spécifique sur les quartiers concernés, loin de toute approche unilatérale. Les politiques de la ville ont donc évolué au fil du temps afin de s'adapter le plus justement aux territoires concernés, et à leurs habitants. Il n'est d'ailleurs pas forcément aisé de mobiliser ces derniers, du fait de la défiance qu'ils peuvent éprouver vis-à-vis des pouvoirs publics.

Autrement dit, il n'y a pas une solution unique à mettre en place, mais plutôt des solutions à trouver pour chacun des territoires concernés par des difficultés. De plus, les politiques de la ville ont annoncé leur volonté de faire participer les habitants aux projets de rénovation et renouvellement urbain, ce qui est déjà un premier pas vers une meilleure collaboration entre planificateurs et habitants. Même si la dimension participative instaurée par les politiques de la ville est parfois décriée, elle a pour mérite d'exister. Peut-être faudrait-il décentraliser ces politiques, ou les déconcentrer davantage, afin de diversifier les interventions, amenant progressivement les quartiers de grands ensembles à affirmer des différences et des identités urbaines propre à leur territoire.

Les grands ensembles font donc l'objet de constats très controversés encore aujourd'hui. Les acteurs qui ont été impliqués dans leurs constructions, puis dans leurs réhabilitations, sont nombreux. Leurs interventions ne se sont pas toujours coordonnées correctement. Quoiqu'il en soit, ces planificateurs ont systématiquement essayé de porter des projets se basant sur une idéologie qui avait pour but d'encadrer le "social" par "l'urbain". L'échec de l'idéologie moderniste - et de la pensée fonctionnaliste - et le contexte dans lequel ces logements ont été construits ont amené la deuxième vague de planificateurs à prendre des mesures différentes de celles de leurs prédécesseurs. En effet, une fois que ces quartiers ont été construits, il s'est avéré que les espaces de sociabilité leurs faisaient défaut, si bien que des politiques ont mis en place des stratégies de revitalisation, tout en tentant de gommer leur image négative - de *non-lieux* ou encore de *cités dortoirs* - bien ancrée au fil du temps et des discours dans la mentalité collective.

Certaines opérations sont des succès, d'autres non. Toujours est-il que les repré-

sentations stigmatisantes sur ces quartiers perdurent. Ceux-ci se sont largement paupérisés, malgré le mode de vie confortable proposé par certains quartiers de grands ensembles. Aujourd'hui, ils sont donc majoritairement le lieu de vie d'une classe sociale populaire. Or, les représentations des grands ensembles dans la mentalité collective ont un impact qui se répercute sur toute la population : nous verrons par la suite comment celles-ci fabriquent des relations à l'espace néfastes au bien-vivre des habitants. Cette relégation encourage les pouvoirs publics à mener des actions pour lisser le tissu social dans ces espaces urbains. Ces actions en faveur de la mixité sociale débouchent fréquemment sur des opérations urbaines qui induisent une gentrification, laquelle risque de mettre à mal les classes populaires déjà résidentes. La mixité sociale n'est donc pas forcément la solution à tout car elle limite en fait la sociabilisation. En effet, elle peut être mal-vécue : elle est refusée par les classes moyennes, tout comme les classes populaires, qui préfèrent vivre dans un *entre-soi*, jugé plus agréable.

Si la question de la mixité sociale dans la ville s'impose aujourd'hui, c'est parce qu'elle incarne la question d'une inégalité sociale devenue visible dans le tissu urbain. Elle se traduit par l'inscription de modes de vie et d'une identité culturelle d'une classe sociale populaire sur des territoires spécifiques, dont font partie les grands ensembles. Il faut donc prendre en considération cette dimension d'identité culturelle (et les modes de vie particuliers qui se sont développés dans ces quartiers) qui est trop souvent négligée, voire méprisée par les pouvoirs publics, afin de comprendre ce qu'elle peut apporter aux projets urbains.

C'est donc l'articulation entre la culture populaire et les manières d'habiter qui lui correspondent que les planificateurs doivent étudier, pour mieux cerner ce qui fabrique l'identité et les ambiances de ces territoires. Partir à la découverte de ces lieux symboliques de la culture populaire ne peut se faire sans des enquêtes de terrain approfondies. Il semble aussi nécessaire de reconsidérer la place laissée aux citoyens dans l'espace politique du débat lié à la fabrication de la ville. Il ne faut plus que la participation citoyenne ne se fasse à la marge sur le mode de la consultation ou de la concertation, mais bien qu'elle se fasse sur le mode de la codécision, voire de la co-construction.

Deuxième partie

Des espaces conçus aux espaces vécus dans leur réalité quotidienne

Cette deuxième partie est consacrée aux observations que l'on peut faire quand on visite des quartiers de grands ensembles. Que nous racontent-ils des modes de vie des habitants, de leur façon d'être ensemble ? Quelles formes spécifiques de relations sociales, de lien social fabriquent-ils ? Quelle importance le grand ensemble revêt-il pour ses habitants ?

« [...] il respire encore et ne veut pas mourir. Entendez-vous les rires qui dégringolent les escaliers ? Les cavalcades qui tambourinent entre les tours et les barres ? Les enfants qui jouent, se cachent, se bagarrent, se prennent par le cou, se câlinent, se consolent, puis se repoussent ? Les ados qui fument et imitent les grands, qui rêvent à l'amour ? Les grands, eux, cherchent du boulot, réparent leur baignole, râlent pour un rien, s'engueulent, divorcent. Le grand ensemble respire de mille et une pulsations mêlées. Une femme témoigne : « Bon, tout ne marche pas bien, mais je ne me vois pas ailleurs, mes enfants ont leurs copains ici, mes voisins sont aimables. » Un homme proclame, non sans émotion : « J'ai grandi ici, j'ai signé contre la démolition ; cet immeuble c'est mon enfance, mon passé, mes repères. »

Dans cet extrait de *Désastres urbains*, Thierry PAQUOT, restitue des ambiances urbaines présentes dans les quartiers de grands ensembles, ambiances auxquelles les habitants sont attachés. Les quartiers qu'on a tant voulu détruire représentent pour des centaines de ménages des souvenirs, des modes d'habiter. Lesquels témoignent de formes de socialisation spécifiques à ces lieux.

On se concentrera donc sur les liens de sociabilités que tissent les habitants des grands ensembles dans leur quartier, et sur la façon dont ceux-ci se traduisent sur le territoire. Comment s'approprient-ils l'espace public du quartier ? Pourquoi se l'approprient-ils de cette façon ?

On cherche ici à comprendre les appropriations de l'espace architectural et urba-

nistique, et à en retracer leurs origines. Cela passe aussi par l'analyse de la relation qu'ont les habitants des grands ensembles à l'espace public. Celle-ci permettra de voir en quoi leur manière de vivre et de percevoir l'espace disponible a un impact sur leur identité et sur leur bien-vivre, dans une analyse qui croise historiographie et étude d'une typologie urbaine et architecturale.

2.1 - Relégation et entre-soi : un vivre-ensemble transformé

2.1.1. Un entre-soi choisi ou subi ?

Comme expliqué dans les chapitres précédents, la fin du rêve moderne et les nombreuses critiques émises à l'égard des grands ensembles ont provoqué une transformation de la population résidant dans ces espaces urbains. En effet, dans les années 80, les trajectoires résidentielles mutent, et peu à peu, les familles de classe moyenne choisissent d'aller vivre en ville ou en banlieues pavillonnaires. Le grand ensemble devient alors indésirable. Les classes aisées se mettent à l'écart de ces quartiers, suivies par les classes moyennes. Ces espaces sont délaissés : ils ne font d'ailleurs plus l'objet d'investissements. Le prix du foncier chute logiquement, permettant à une classe plus précaire de s'y installer. La série d'événements touchant les populations de certains quartiers de grands ensembles ne va pas arranger leur image : les émeutes, les violences, et les affaires de trafics de drogue qui sévissent dans certains quartiers de grands ensembles achèvent de ternir leur réputation. Les grands ensembles sont alors craints, ou fuis. La ségrégation est ici subie et non volontaire.

Aujourd'hui, une grande partie des classes moyennes et aisées préfère éviter de traverser ces quartiers, qui sont jugés dangereux. On observe par ailleurs un sentiment croissant d'insécurité dans la société, ce qui contribue toujours plus à leur stigmatisation.

On peut donc parler d'espaces subissant une relégation. La relégation est le résultat d'un processus social de rejet, d'une stigmatisation combinée à un isolement spatial. Ce terme est plus spécifique que le terme de ségrégation, car il inclut une notion d'espace : l'espace urbain, architectural, devient à la fois le reflet et la cause de l'exclusion sociale. Autrement dit, ici, les grands ensembles ne sont pas seulement représentatifs d'une population mise à l'écart, ils sont aussi générateurs de ce phénomène.

Or cette relégation a des impacts spécifiques sur la sociabilité des habitants. Jacques DONZELOT nous raconte dans ses écrits comment la relégation amène les

habitants stigmatisés à développer des sociabilités et modes de vie spécifiques, qui se traduisent en premier lieu par un entre-soi.

La recherche d'un habitat socialement homogène n'est en effet pas l'apanage des classes les plus riches, mais aussi celle des plus pauvres : en fait, les populations se regroupent par affinités sociales et culturelles. Cette tendance s'affirme encore davantage dans des espaces urbains relégués. Les sociologues urbains décrivent à ce sujet un schéma typique de ségrégation sociale et spatiale qui se fait en "U". Dans 95% des villes aujourd'hui⁽¹⁾, on observe à une extrémité les classes aisées qui cherchent à s'installer dans des lieux où elles peuvent se retrouver sans se mélanger à d'autres parties de la population ("gated communities"), et à l'autre extrémité, les classes populaires les plus en difficulté qui se sentent mieux quand elles sont entre-elles, à l'écart de tout jugement de classes.

a. Effet de lieu : des espaces discriminants l'identité des habitants

Aujourd'hui, les grands ensembles sont en grande majorité habités par des classes populaires et par quelques classes moyennes modestes. Si certains quartiers sont plus en difficultés que d'autres, ils revêtissent désormais une apparence emblématique dans les mentalités collectives, si bien que les politiques ont tendance à évoquer ces espaces urbains pour parler d'une population spécifique. Les habitants de ces espaces si souvent décriés sont en fait associés aux maux de ces quartiers, ce qui peut expliquer la défiance des acteurs extérieurs à leur égard. Autrement dit, les quartiers de grands ensembles sont donc appréhendés de manière univoque, ce qui concourt en retour à la stigmatisation généralisée de la population qui y réside. La sociologue Sylvie Tissot explique que la seule évocation de ces « quartiers » suffit à qualifier les gens qui y vivent et à signaler un espace à problèmes. Pour les habitants des grands ensembles, le simple fait de résider dans un espace stigmatisé en fait des personnes de mauvaise réputation. Pierre BOURDIEU, grand sociologue français, parle d'ailleurs *"d'effet de lieu"* ⁽²⁾. Une personne habitant un grand ensemble aura moins de facilité à décrocher un emploi ou à obtenir la confiance d'autrui qu'une personne jugée comme étant "lambda". Les liens de sociabilité seront donc plus difficiles à établir entre un résident d'un ensemble et un résident du centre-ville. Cet exemple montre bien l'impact qu'un lieu peut avoir sur une personne. En fait, un espace stigmatisé entraîne indirectement la stigmatisation des personnes qui y résident. Peut-on penser que les grands ensembles déterminent en partie ce que l'on est en société ?

(1) Chiffre tiré du cours "Formes et mobilités urbaines", dispensé en master Villes et Territoire, à l'ENSA Nantes.

(2) Pierre BOURDIEU, "La misère du monde, Effet de lieu", ed. Seuil ; 1995.

b. Effet de lieu : distanciations sociales et logiques de démarcations

Pierre BOURDIEU nous explique que cette stigmatisation de la personne à travers la relégation des grands ensembles à d'autres conséquences : elle entraîne différentes logiques de démarcation. En effet, pour échapper aux stigmates, certains habitants adoptent une logique de distinction systématique vis-à-vis de leur propre quartier, pour faciliter leur intégration sociale. Ce déni participe à l'élaboration d'une identité qui n'est pas pleinement assumée.

D'autres en revanche revendiquent leurs espaces de vie, assumant pleinement là d'où ils viennent. Cette revendication peut venir d'une acceptation de la différence. Les classes populaires se distinguent effectivement des classes moyennes ou aisées par leurs activités ainsi que par leurs comportements sociaux. De cette différence découle un entre-soi. (*"On ne se ressemble pas, donc on ne se fréquentera pas"*). Ces logiques de démarcations sont donc parfois implicites. Elles ont donc plusieurs effets, qui accentuent la distanciation sociale qu'il peut y avoir entre la classe populaire et la classe moyenne ou aisée.

Cette distanciation sociale s'exprime parfois dès le plus jeune âge. Robert CASTEL, dans son ouvrage *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*⁽³⁾ se demande comment les jeunes "de banlieues" en sont arrivés à occuper dans la société une position qui ne les situe ni « dehors », ni « dedans » mais les repousse aux marges du monde social.

Dans un premier temps, il explique que cette jeunesse n'est pas exclue de la société dans la mesure où elle partage un grand nombre de pratiques et d'aspirations communes à sa classe d'âge, et qu'elle dispose des droits et des attributs de la citoyenneté française et de ses avantages. (Protection contre les principaux risques sociaux, l'accident, la maladie et l'absence totale de ressources). L'auteur montre d'ailleurs que les quartiers dits "sensibles" et leurs habitants ont bénéficié de l'attention toute particulière des pouvoirs publics, au travers des mesures de discrimination positive territoriale mises en place, ce qui n'est pas le cas pour certaines zones rurales.

Le problème qu'affrontent ces jeunes n'est donc pas d'essayer d'être intégré à la société, mais plutôt de parvenir à occuper une place dans celle-ci. Les sentiments de désespoir et de révolte qu'ils peuvent ressentir proviennent de la conviction d'être placés face à un avenir bouché de toutes perspectives, tout en étant privés des ressources nécessaires pour y trouver une place. Le traitement différencié dont ils font l'objet et la relégation dont ils sont victimes les disqualifient de fait, et finissent par alimenter un sentiment profond d'injustice face au déficit de citoyenneté dont ils pâtissent.

(3) Robert CASTELS, "La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ? ed. Seuil, « La République des Idées », 2007.

Ce sentiment de non-reconnaissance peut logiquement accélérer un *entre-soi communautaire*, déjà encouragé par leur situation « *d'étrangers de l'intérieur* ».

Cet ostracisme social implicite peut d'ailleurs expliquer un autre phénomène notable dans les quartiers de grands ensembles : l'immobilité de ces résidents. On observe en effet une faible mobilité urbaine des habitants des "cités". Les catégories aisées, elles, bougent beaucoup plus : sorties entre amis, travail, activités extérieures, etc., contrairement aux catégories populaires, qui ont tendance à rester dans leurs quartiers, malgré la présence d'infrastructures de transport.

Cette immobilité s'explique en grande partie par un désintérêt des classes populaires pour le centre-ville, ou pour les espaces péri-urbains, voire ruraux. Souvent, les personnes des grands ensembles sont satisfaites des équipements qui sont à leur disposition dans leur quartier, et ne cherchent pas à explorer la ville dans laquelle elles habitent.

J'ai ainsi pu constater, au cours d'une conversation menée avec des habitants d'un grand ensemble à La Roche-sur-Yon, un désintérêt des habitants pour le centre-ville. (*"On a tout ce qu'il faut ici, pourquoi aller ailleurs ?"*). La plupart des habitants se sentent en effet différents des autres classes sociales, et partagent peu de choses avec elles. Ils ne cherchent donc pas à fréquenter des espaces qui ont bien souvent été pensés pour des classes sociales dynamiques⁽⁴⁾. La défiance qu'éprouvent les classes moyennes et aisées à l'égard des grands ensembles, et par extension, pour la classe populaire, devient donc réciproque.

« Somme toute, la cité HLM, par son isolement géographique, par la disposition contraignante de son bâti, ainsi que par l'anonymat quasi carcéral de son architecture, ne permet pas de dégager un degré heureux d'habitabilité ni, pour le sujet, d'y déployer de façon positive son identité territoriale. », conclut Simon KOZI, dans *Le paysage clos ou les modalités d'habiter des grands ensembles en France*⁽⁵⁾.

La relégation semble donc avoir des impacts sur les liens sociaux des habitants entre eux, sur leurs pratiques et sur la façon de percevoir le monde extérieur, ainsi que sur les citadins qui ne vivent pas en cité HLM. Par ailleurs, un *entre-soi* est toujours préféré à une mixité sociale. Pour éviter de fréquenter les classes moyennes,

(4) Plusieurs auteurs ont travaillé sur l'observation d'un urbanisme produit par les villes dans l'optique d'attirer les classes moyennes ou aisées à venir s'installer dans leurs tissus urbains.

Pour plus d'infos, voir JACQUES DONZELOT, "La ville à trois vitesses"; "Gouverner la ville par projets urbains" de Gilles PINSON ou encore la thèse controversée de Richard FLORIDA, "The Rise of the Creative Class".

(5) « Le paysage clos ou les modalités d'habiter des grands ensembles en France » ; Simon KOZI ; un article de la revue "Cahiers de géographie du Québec" ; Volume 52, numéro 147, décembre 2008, p. 507-522 ; Géographie et littérature, 2008

les classes populaires préfèrent parfois rester dans leurs quartiers, éprouvant un désintérêt pour les lieux et loisirs de la classe moyenne.

2.1.2. Dégradations physiques et symboliques de l'espace urbain

a. Dégradations et laisser-aller dans l'espace physique du quartier

La relégation d'espaces urbains au sein de la ville amène les habitants à sociabiliser différemment, mais a aussi un impact sur le territoire. Elle se traduit donc dans l'espace physique, sous l'action de certains habitants. Selon Bourdieu, "le quartier stigmatisé dégrade symboliquement ceux qui l'habitent et qui, en retour, le dégradent symboliquement."⁽⁶⁾

Cette dégradation résulte de plusieurs causes. D'abord, un sentiment de laisser-aller qui s'instaure progressivement et de façon implicite, notamment parmi les jeunes de ces quartiers. La marginalité de ces espaces urbains construit inconsciemment chez les jeunes un sentiment d'indifférence pour la société qui les entoure, voire d'une non-reconnaissance de celle-ci.

Par ailleurs, l'absence d'une identité collective positive suscite la tentation ou la propension au laisser-aller. Ce laisser-aller est notamment évoqué par Jean-Claude KAUFMANN, dans une étude qu'il a menée dans les quartiers de grands ensembles de Rennes.

«Il existe un type d'attitude beaucoup plus répandu et qui s'articule autour d'un certain laisser-aller associé parfois à un sentiment confus de révolte. Il s'agit là d'une véritable base culturelle qui peut sans cesse conduire — bien que cela ne soit pas inéluctable — au délit. Ce laisser-aller n'est pas un phénomène inédit ni récent. L'élément essentiel qui le motive, c'est l'incapacité plus ou moins grande à maîtriser la vie domestique et la vie de travail, c'est l'accumulation de difficultés et de problèmes nouveaux alors que la stabilisation matérielle et sociale du ménage est encore relative et fragile. Une naissance par exemple est parfois l'occasion d'une rapide aggravation de la situation. Comme nous l'ont expliqué des travailleurs sociaux, il y a souvent alors un moment où la mère se trouve « débordée », n'arrive plus à "prendre le dessus" et peut même aller jusqu'à perdre la simple volonté d'y parvenir.»⁽⁷⁾

La relégation peut donc être à la source de comportements sociaux qui vont impacter le territoire, de manière directe ou indirecte, par des actes de vandalismes, des

(6) Pierre BOURDIEU, "La misère du monde, Effet de lieu", ed. Seuil ; 1995.

(7) "Socialisation éclatée et conflits dans les grands ensembles Rennais", Jean-Claude KAUFMANN ; ed. NOROIS.

incivilités, des dégradations volontaires du mobilier urbain et des espaces urbains. Elle est aussi source d'un "laisser-aller" ; celui-ci étant le résultat d'une accumulation de difficultés sociales et économiques de trop grande ampleur. Ce laisser-aller se traduit alors par une dégradation de l'espace physique dans le temps long, par un manque d'entretien répété ou une baisse d'attention pour le cadre physique de l'habitat.

Ces appropriations collectives de certains espaces publics du quartier, que sont les incivilités ou les violences commises en bande, peuvent d'ailleurs s'exporter en centre-ville. Ces incivilités urbaines directes et ces dégradations volontaires restent malgré tout des phénomènes marginaux, qui concernent une population mue par un sentiment de révolte.

Or, tout se passe comme si ces différentes traces matérielles et vécues de la frontière disqualifiaient le quartier tout entier, alors qu'elles ne concernent dans les faits que certains lieux : des personnes n'ayant ni franchi la frontière de la pauvreté, ni celle de la délinquance, se retrouvent alors encore une fois prisonnières de l'image de ces lieux. Les pouvoirs publics ont donc souvent la volonté d'améliorer les conditions de vie, mais, paradoxalement, expriment une méfiance vis-à-vis de ces catégories populaires, car les événements violents tels que les émeutes ont participé à fabriquer un archétype auquel cette classe sociale est associée.

b. Projets "sociaux", dégradations symboliques

Pourtant, la vocation première des grands ensembles est de servir de première habitation à de jeunes ménages, quels que soient leurs revenus. Or, comme nous avons pu le constater, les politiques publiques ont souvent des positions paradoxales, ambivalentes à propos de l'avenir de ces lieux, qui a pour effet de minimiser l'importance d'une mobilisation citoyenne efficace dans les projets urbains menés par les politiques de la ville. Les décisions prises concernant les quartiers se font donc sans les habitants. Pierre Bourdieu parle ici du malaise des banlieues: il dénonce une «*hypocrisie sociale qui confine les minorités dans des espaces dévalorisés, sous couvert de leur émancipation*». Or, le fait que cette population soit considérée comme étant "en difficulté" incite davantage les acteurs de la fabrique urbaine à considérer les habitants comme des victimes ou des parias qu'à les considérer comme des personnes à part entière. La relégation, considérée par les acteurs extérieurs aux quartiers, a donc des impacts sur les habitants. Cette observation nous ramène un peu à ce que peut dénoncer Michel AGIER dans ses écrits sur le monde humanitaire. Dans *Gérer les indésirables - des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*⁽⁸⁾ ; il se livre notamment à une critique radicale des

(8) «Gérer les indésirables: Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire», ed. Flammarion, nov. 2008, 351p.

fondements, des contextes et des effets politiques de l'action humanitaire. Il dénonce notamment les écueils résultant de l'attribution du statut de "victimes" ou de "réfugiés", ainsi que des actions menées en faveur de ces personnes en difficulté. Considérer des personnes comme victimes d'un phénomène sociétal (ou ici d'un phénomène urbain, la relégation) a en effet une incidence sur les personnes concernées : elles finissent par intégrer ce statut (qu'on leur attribue implicitement ou explicitement) dans leur identité. Si cette imprégnation dessert la construction positive d'une identité sociale collective, la perception du territoire s'en trouve elle aussi impactée. Les projets menés dans les quartiers de grands ensembles par les associations ou toutes organismes politiques seront donc susceptibles d'être vandalisés ou dégradés, ou du moins ignorés, par toute une part de la population ne se reconnaissant pas dans les mécanismes des projets insufflés sur ces territoires, car n'étant pas sensibilisés à ceux-ci (l'importance de la participation citoyenne dans les projets urbains restant trop peu considérée par les pouvoirs publics).

Cette vision est cependant à nuancer : une population populaire reléguée peut se sentir différente d'autres classes sociales sans pour autant exprimer une défiance systématique des organismes étatiques et politiques.

Toujours est-il que ce n'est pas la classe populaire qui dégrade les espaces plus qu'une autre classe sociale : des espaces populaires denses sont aussi bien entretenus et donnent pleinement satisfaction à leurs résidents. A titre d'exemple, on peut citer le projet du quartier de logements collectifs Pierre Semard, dans la commune du Blanc-Mesnil, qui est bien conservé, très accueillant, et pourtant dense en logements sociaux.

Le problème réside donc davantage dans la relégation urbaine des grands ensembles que dans l'expression d'un entre-soi populaire.

2.1.3. Effets de quartier : un archétype dominant, qui se diffuse dans les moeurs

La relégation des grands ensembles peut d'ailleurs s'exprimer de manière plus ou moins virulente d'un quartier à l'autre. Didier LAPEYRONNIE, sociologue français, théorise en effet la présence de ghettos urbains, ghettos qui auraient fleuri en France ces 20 dernières années. Il explique que certains quartiers populaires, caractérisés par les termes de "cités" ou de "banlieues", sont devenus de véritables «*contres-mondes*», évoluant à l'écart de la société française actuelle. Cette notion de ghetto lui permet de parler de territoires en difficultés, ségrégués socialement et ethniquement. Il explique comment ces quartiers ont fini par développer une organisation interne. Il décrit aussi des quartiers qui se caractérisent par une «*culture de la rue*», une «*violence endémique*», des schémas de «*dominations masculines*»,

ainsi «*qu'une économie souterraine*», alimentée par de nombreuses activités illégales⁽⁹⁾.

En parallèle, fleurissent des films d'actualités ou des reportages sur des espaces urbains effectivement gangrenés par des activités informelles. Mais ces témoignages et ces réalités sont-ils la résultante de l'architecture des grands ensembles, de leur urbanisme ou déterminés par la population qui y habite ?

Les éléments de réponse sont difficiles à trouver : on peut penser que des quartiers mal conçus et en marge du reste de la ville peuvent fabriquer de la délinquance. Fin 2021, des reportages et articles de presse dénonçaient les trafics de drogues et d'armes qui sévissaient dans certains quartiers du nord de Nantes. Ces quartiers, eux, ne sont pas tous des grands ensembles, mais sont souvent des quartiers qui comprennent une part importante de logements sociaux. Ces activités illégales se mettent donc aussi en place ailleurs, dans d'autres espaces urbains.

Pour autant, le trafic de drogue est une réalité indubitable dans de nombreux quartiers de grands ensembles. A Nantes, des politiques urbaines ont été mises en place dans le cadre des politiques de la ville pour intervenir dans ces lieux, l'objectif étant de construire des extensions aux halls d'immeubles déjà existants, et d'éviter la création de recoins pour freiner ces activités. Ici, c'est donc une composante architecturale qui est visée, composante qui fait partie intégrante de l'architecture du grand ensemble.

Pour autant, à La Rochelle, dans le quartier Villeneuve-les-Salines, ce sont des bâtiments entiers sont temporairement interdits d'accès à tout une part des résidents, me rapporte une de mes enquêtées.

A Saint-Ouen, dans la cité Charles Schmidt, on observe des appartements squattés, des niches où l'on stocke de la drogue. Les trafics ne se déroulent pas dans le hall, mais dans les cages d'escaliers.

A St-Nazaire, dans le quartier de grand ensemble "Plaisance", les lieux de deal sont situés dans les caves de certains bâtiments.

En fait, l'architecture des grands ensembles est donc appropriée de différentes manières, chaque quartier concentrant en effet son lot de caractéristiques, avec ses atouts et ses inconvénients. Les trafics de drogues, de stupéfiants, voire parfois d'armes sont bien présents dans les quartiers de grands ensembles, mais ne semblent pas nécessairement générés par l'espace architectural. Ce sont des dealers qui vont s'approprier les espaces disponibles pour implanter leur trafic, quitte à agir sur l'architecture des espaces en question pour modifier leurs usages et leur fonctionnement.

(9) "Ghetto urbain : ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui" ; Didier LAPEYRONNIE avec Laurent COURTOIS ; 2008, ed. Paris ; 624 p

Les espaces architecturaux sont donc parfois le siège d'activités illégales, mais le développement de l'informalité n'incombe pas tant à l'objet architectural qu'au contexte urbanistique des grands ensembles. En fait, c'est la relégation qui favorise la mise en place de certaines activités informelles. La position marginale de ces espaces et les stigmates dont ils sont porteurs ont des conséquences directes sur le bien-vivre des habitants, qui peuvent tenter des jeunes adolescents en difficulté à se tourner vers le trafic de drogue.

Ces destins de vie sont influencés par la position de "précaires" que ces jeunes de quartiers occupent dans une société où la compétitivité et les inégalités de chance sont la norme. De nombreux artistes, notamment des rappeurs, dénoncent un système qui ne les aide pas à s'intégrer dans la société, les poussant vers le trafic de drogue⁽¹⁰⁾.

Avec l'essor de la culture rap et l'apparition de clips vidéo, les témoignages vont se multiplier, et on observe une transformation des discours en l'espace d'une vingtaine d'années. Alors que des rappeurs comme IAM, Kery James ou encore Guizmo dénoncent la vie de la rue, ses galères et les travers de celle-ci, on observe aussi aujourd'hui une nouvelle vague de rappeurs, qui revendique le trafic de drogue, ou les délits comme étant un facteur pouvant les mener à la réussite⁽¹¹⁾.

De plus, tous ces récits de "la rue" sont souvent filmés au sein de quartiers de grands ensembles. Le deal devient à la mode, les armes utilisées sont vues comme des objets de revendication.

La médiatisation récurrente de *péripéties urbaines* se déroulant sur fond de grands ensembles, par le biais du rap, va en fait légitimer la création d'une culture de l'informalité dans ces espaces urbains.

Or cette culture de l'informalité a un réel impact sur les liens sociaux qui se tissent dans le quartier.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la diffusion de cette culture de l'informalité n'empêche pas forcément la sociabilité : elle la transforme.

Les clips de rap sont des événements qui vont permettre à un public majoritairement masculin de se rassembler : les séquences vidéo mettent souvent en exergue une cohésion sociale qui règne dans ces espaces urbains. En fait, les clips de "rap

(10) A titre d'exemple, voici quelques titres connus de rappeurs qui témoignent d'une société qui les laisse à l'écart : "Petit frère" de IAM ; "Ma haine est viscérale" de Guizmo ; "Racailles" de Kery James ou encore "Petit prince" de Sadek ; "Laisse pas trainer ton fils" du groupe Suprême NTM.

(11) Voici quelques clips tournés dans des quartiers de grands ensembles, qui illustrent ce changement de discours sur le trafic de drogue. "Matin" de Maes et Koba la D ; Carbozo 2.0 ; "Dingue" de PLK ou encore "Bienvenue à la banane" de Moha La Squala.

de cité”⁽¹²⁾ nous plongent fréquemment au cœur de quartiers de grands ensembles, brossant de fait une esquisse de leurs ambiances particulières. Ce qui est montré dans ces séquences de création est souvent romancé ou caricatural, mais témoigne d'une volonté d'affirmer qu'une vie de quartier existe dans ses espaces marginaux. Cette « vie de quartier », représentée à travers la culture spécifique du mouvement “trap” (voir “drill”) possède d'ailleurs ses codes : on remarque des activités et usages qui se ressemblent d'un quartier de grand ensemble à l'autre. Voitures, motos ou autres véhicules utilisés de manière plus ou moins spectaculaire font par exemple partie des éléments incontournables qu'on retrouve souvent dans ces clips. Une de mes enquêtées, ancienne habitante de la cité de Mireuil et de Villeneuve-les-Salines, m'explique en effet qu'elle a souvent observé des jeunes hommes tourner des clips en bas de chez elle, et se rassembler de manière répétitive à l'occasion de ces événements. Ces événements sont récurrents, le rap étant très présent dans le quartier.

La culture de l'informalité et le mouvement rap sont donc des facteurs de rencontre pour certains habitants des quartiers. La propagation de certains codes propres à ces groupes participe à l'élaboration d'une sociabilité de quartier qui se façonne autour de symboles. La diffusion de ces symboles au travers des clips de rap, souvent très visionnés, constitue un manifeste de l'expression d'une culture populaire qui veut se faire entendre. A travers le rap, cette culture exprime aussi des revendications, qui évoluent avec les années. Simon KOCI se demande notamment si le rap ne va pas devenir une composante du discours aménagiste des cités HLM dans les années à venir⁽¹³⁾.

On voit donc comment l'histoire des quartiers évoluent, et impactent aujourd'hui les quartiers de grands ensembles. Le rap participe grandement à la diffusion d'une culture où les pratiques, qu'elles soient décrites ou filmées, sont parfois informelles. Si ces activités sont à l'origine d'événements et d'actions que l'on peut fortement condamner, elles sont aussi la preuve qu'une vie sociale se traduit dans l'espace urbain des quartiers. La relégation, combinée à la situation économique de certains ménages, a joué un rôle important dans la diffusion de ces pratiques d'un quartier à l'autre.

(12) Le rap dit “de cité” est une expression que l'on entend souvent pour parler de ce mouvement musical écrit dans des espaces de la culture populaire. Celui-ci ne se limite pourtant pas au trafic de drogue ou à la figure de la “cité” comme beaucoup de gens aurait tendance à le penser.

(13) Pour plus d'informations, aller voir “La ville sous les haut-parleurs ou le rap comme critique urbanistique et paysager” ; écrit par Simon KOCI dans un article issu du volume 8 du Journal « Urban Environment » ; 2014, intitulé “Les arts : révéler, critiquer et transformer les rapports entre individus, environnement et ville”.

2.1.4. La mixité sociale, vécue

Afin de lutter contre cette culture de l'informalité et la stigmatisation présente dans ces espaces urbains, les pouvoirs publics choisissent souvent d'impulser une mixité sociale dans les quartiers pour lutter contre la relégation, et ses effets pervers. Or, ces actions menées contre ce phénomène de relégation, en réaction à celui-ci, vont aussi impacter le bien-vivre au sein de ces quartiers. En effet, comme nous avons pu le voir précédemment, les opérations menées par les politiques de la ville passent souvent par des démolitions partielles ou complètes de tours et de barres, et par l'implantation de nouveaux équipements dans le quartier (souvent des commerces ou des infrastructures de transports). Les bâtiments détruits sont parfois remplacés par des logements neufs, plus chers, et par des commerces plus variés, des infrastructures de transports, etc. Des quartiers urbains de grands ensembles vont donc se gentrifier peu à peu, comme c'est le cas à Malakoff par exemple. Cette gentrification s'explique par l'arrivée de personnes issue d'une nouvelle catégorie sociale, plus aisée. Quand cette vague de nouveaux arrivants s'installe, les anciens habitants ne sont pas souvent satisfaits.

“Les habitants du nouveau quartier leur paraissent peu communicatifs, voire condescendants. Nombre d'habitants expriment le regret de « la vie de cité », de sa sociabilité chaleureuse et de son esprit de tolérance, quand un voisinage aujourd'hui plus favorisé prend ses distances, réaffirme des règles de coexistence strictes, et rappelle que l'intégration des nouveaux venus ne va pas de soi (ainsi des remarques et petites vexations sur ce qui ne « se fait pas ici » : tapis secoué depuis le balcon, barbecue trop bruyant, voiture empiétant sur le trottoir...). Ces constats conduisent à relativiser les vertus attachées à la mixité socio-résidentielle.” ⁽¹⁴⁾

Encore une fois, on constate que la proximité spatiale ne rime pas avec proximité sociale. Elle entraîne même une diminution de la sociabilité dans ces lieux de vie, alors qu'une défiance se met en place entre classes sociales.

Par ailleurs, la rénovation du bâti est bien souvent mal-vécue par les habitants⁽¹⁵⁾.

Dès lors, pourquoi mener ces opérations de rénovation urbaine ? C'est que les pouvoirs publics semblent vouloir dissoudre la précarité dans la ville, alors qu'il existe pourtant un réel attachement au mode de vie des grands ensembles aujourd'hui : les habitants s'estiment satisfaits des ambiances qui se sont créées dans leurs quartiers. Ceux-ci sont devenus les lieux de la culture populaire. On y observe des am-

(14) “Les leçons de la rénovation urbaine : de la ville fantasmée à la ville du possible ?” ; Thierry OBLET, Agnès VILLECHAISE, Dans “À quoi sert la rénovation urbaine ?” (2012), pages 119 à 155.

(15) Cf. partie 1.3.2.C

biances et des activités urbaines qui n'existent pas forcément dans d'autres parties du tissu urbain.

Ce cadre de vie est certes spécifique, mais il permet aux habitants de développer des formes de vivre-ensemble singulières, ce qui peut notamment expliquer le refus des résidents de se déplacer en dehors de leurs quartiers. La mixité sociale, quand elle s'installe dans les quartiers, se fait par le biais de grosses opérations urbaines qui ont pour effet de gentrifier les quartiers de grands ensembles. Or cette gentrification impacte les habitants, car elle freine les formes de sociabilisation populaire.

La tentative de lutter contre la relégation urbaine en développant la mixité sociale a donc des effets éventuellement préjudiciables sur les habitants des quartiers, en ce qu'elle s'oppose à la culture populaire davantage qu'elle ne la régule. Le phénomène de relégation impacte donc encore une fois, indirectement cette fois-ci, le bien-vivre des habitants.

En résumé, de nombreuses analyses et reportages, n'hésitent pas à décrire la vie dans les grands ensembles comme étant le berceau d'une « culture de la rue », transformant les espaces urbains en « zones de non droit », sujets aux violences et à la criminalité. Elles construisent l'image d'une population délinquante, majoritairement jeune, qui participerait au développement d'une économie souterraine. Le quartier est aussi représenté comme une sous-culture alternative, aux propriétés négatives, anti-républicaines même. Ces espaces portent souvent la marque d'un échec social.

Le quartier ainsi décrit entraînerait une impossibilité de s'élever et de s'intégrer socialement, en raison d'une auto-exclusion émanant des habitants eux-mêmes. Finalement, on constate que la relégation a des effets négatifs sur les habitants, et que ces effets se répercutent sur leur manière de se voir et d'agir dans l'espace. Ceci concourt à fabriquer des comportements sociaux nocifs pour tout le monde, y compris pour les habitants de ces quartiers. On s'aperçoit aujourd'hui que des comportements informels se sont banalisés, et font partie intégrante de l'identité de certaines populations au sein de quartiers de grands ensembles en difficulté, qui trouvent dans ces activités un moyen de s'en sortir plus convenablement. Une culture de l'informalité s'affirme donc aujourd'hui : elle est d'ailleurs idéalisée par bon nombre de jeunes. L'identité des quartiers se transforme donc sous l'effet de ce double discours, provenant à la fois des médias et des quartiers, la relégation étant la source du problème.

Les exactions commises dans les quartiers vont aussi alimenter les stigmates déjà présents au sein de ces quartiers, renforçant leur statut de zone urbaine reléguée. Un cercle vicieux se met donc en place, difficile à briser.

Cependant, ces déterminations, relevant d'une généralisation excessive et d'une description univoque des activités et actions dans ces quartiers relégués, reviennent

à tirer un trait sur toute forme de positivité. La relégation des grands ensembles gangrène en effet la mise en place d'une sociabilité intense de quartier, mais elle ne l'annihile pas : elle la transforme.

Certaines dimensions sociales sont ignorées : il existe au sein de la vie de quartier une solidarité, des relations familiales, des associations sportives ou culturelles, des lieux originaux avec des appropriations spécifiques, et des manières d'habiter qui sont autant d'ambiances urbaines qu'il faut mettre en valeur pour changer le regard que l'on peut avoir de ces quartiers. Ce sont ces modèles d'urbanités qui sont à explorer et à préserver pour reconsidérer la manière dont on agit dans l'espace populaire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

II.2 - Les grands ensembles, à l'origine de formes de sociabilisations spatiales originales et inédites

Le tissu urbain, au-delà d'être conçu, est vécu. Nous avons étudié, dans la sous partie précédente, les effets de la relégation sur les habitants, et comment celle-ci influençait les fonctionnements sociaux. Il nous importe de regarder maintenant d'autres formes d'appropriations en lien direct avec le territoire.

Les grands ensembles sont souvent des quartiers revendiqués comme des milieux où l'entraide et la convivialité sont prépondérants. On observe de fait remarquer différentes formes d'appropriations de l'espace urbain à des fins d'activités sociales. (Cf. *enquêtes de terrains, observations in situ, entretiens qui permettent d'établir une liste d'espaces de convivialités qui n'ont pas directement été pensés par les planificateurs, et qui relèvent davantage de l'espace vécu que de l'espace conçu*) Comment ces espaces de convivialités se construisent-ils en dépit des effets néfastes des processus ségrégatifs à l'œuvre dans ces espaces urbains ?

La sous partie qui suit propose d'exposer certaines activités communes et partagées, témoignant de modes de vie singuliers, et qui peuvent être considérés donc comme l'expression d'une culture que l'on pourrait qualifier de "populaire" dans des espaces relégués.

2.2.1. Urbanisme, morphologie architecturale et densité de population

a. Les interactions sociales, du point de vue architectural

Reprenons la définition du grand ensemble du géographe Yves Lacoste :

« Le grand ensemble est une masse de logements organisée en un ensemble. Cette organisation n'est pas seulement la conséquence du plan-masse ; elle repose sur la présence d'équipements collectifs (écoles, commerces, centre social, etc.). [...] Le grand ensemble apparaît donc comme une unité d'habitat relativement autonome formée de bâtiments collectifs, édifiés en un assez bref laps de temps, en fonction d'un plan global qui comprend plus de 1000 logements environ ».

Bien qu'ils échappent à une morphologie spatiale et architecturale unique, les grands ensembles sont typiquement des ensembles de logements collectifs de grande envergure, associés les uns aux autres, souvent entourés d'espaces verts ou de surfaces minéralisées. Le grand ensemble représente aussi un style architectural, fondé sur les préceptes du mouvement moderne ; sa fonction première étant d'abriter un grand nombre de ménages.

Nous avons pu voir au cours de la première partie que la construction de ces édifices pouvait empêcher certaines formes de sociabilisation et certaines pratiques spatiales du fait de la volonté fonctionnaliste de leurs concepteurs : pour réguler le vivre-ensemble, ils ont mis en place toute une série de restrictions et organisé l'espace par usages. Ces quartiers sont décrits comme des quartiers dortoirs ; c'est-à-dire n'offrant pas aux habitants des équipements et des infrastructures publiques ou privés susceptibles d'améliorer leur bien-vivre. Est-ce si certain ?

En réalité, on peut penser que la morphologie architecturale et l'organisation urbanistique des grands ensembles joue aujourd'hui un rôle déterminant quant à l'apparition d'une vie de quartier. En effet, les formes du bâti et le grand nombre de logements agglomérés, combinés au processus de relégation de ces quartiers ont produit diverses formes d'appropriations de l'espace public, espace conçu au départ comme vaste et aéré.

L'objectif des grands ensembles étant de proposer un grand nombre de logements, ceci a induit une forte densité de population au sein de chaque quartier. Chaque édifice accueille en fait un grand nombre de ménages, rassemblés en barres ou dans les tours. On peut dès lors logiquement supposer que les habitants, nombreux, se croisent régulièrement dans les couloirs, dans les cages d'escaliers ou dans les ascenseurs, s'il y en a.

Dans ce contexte, il paraît évident qu'une partie des résidents puisse proposer son aide à des voisins en difficulté, à des mères en situation de famille monoparentale par exemple. Une résidente d'un ensemble de la Roche-sur-Yon m'expliquait notamment qu'elle allait s'excuser régulièrement des cris de son fils handicapé auprès de ses voisins, en raison de la mauvaise isolation acoustique des logements. Cet exemple illustre bien comment des personnes en situation de précarité peuvent s'entraider ou se parler dans une situation où l'architecture ne facilite pas les usages.

Les interactions entre habitants peuvent certes être hostiles dans certains cas, mais pas uniquement : le contexte économique et social des quartiers de grands ensembles, la situation financière précaire des familles incline aussi les habitants à s'entraider et à s'accepter mutuellement.

De plus, la mauvaise qualité d'un logement de grand ensemble, ou sa faible surface, associée à l'absence de loggia ou de balcon, peut d'ailleurs inciter des ménages à sortir de chez eux pour prendre l'air dans l'espace public, ne serait-ce que pour fumer par exemple⁽¹⁾. La probabilité de croiser quelqu'un qui aura eu le même besoin sera d'autant plus grande que l'espace intérieur du logement est petit, ou la densité

(1) J'ai pu discuter avec deux femmes du quartier de la Garenne à La Roche-sur-Yon notamment parce qu'elles s'étaient retrouvées en bas par hasard, pour fumer.

de population importante. Ce qui n'est pas le cas dans une banlieue pavillonnaire ou même dans un lotissement plus petit.

L'architecture des grands ensembles participe donc indirectement à la rencontre et à l'interaction sociale.

b. Les effets positifs d'un vivre-ensemble contraint par la relégation

Un ensemble génère donc des interactions sociales du fait de la population nombreuse qu'il abrite et de la manière dont il a été construit. Si ces interactions sociales sont encouragées par la situation économique des ménages qui y résident, elles le sont aussi du fait de la relégation, qui a isolés certains quartiers des villes dans lesquels ils étaient implantés. Leurs situations marginalisées au sein des tissus urbains poussent les habitants à rester entre eux et à ne pas sortir du quartier. Nous avons fait l'observation dans une partie précédente de la faible mobilité urbaine des habitants de ces quartiers⁽²⁾. Les interactions sociales lorsqu'elles se déroulent, se font donc au sein du quartier.

Pour rappel, les tours et les barres qui caractérisent l'architecture des grands ensembles cernent des espaces vides, qui n'ont souvent pas été pensés comme des espaces publics lors de leur création. Les espaces publics des grands ensembles ont été pensés et implantés par la suite par les pouvoirs publics dans le cadre des politiques de la ville, en réaction au vide laissé par l'idéologie moderniste.

Quoiqu'il en soit, l'étendue de ces espaces extérieurs disponibles peut se transformer en un atout pour les habitants. Alors que l'espace public semble inhospitalier quand il est vide⁽³⁾, ce dernier peut en réalité devenir attractif quand il est investi par une multitude de personnes (pour autant qu'il permette des appropriations, et qu'on ait le courage de se l'approprier).

En effet, l'espace public extérieur situé en face des ensembles, ne laisse pas beaucoup de place à l'intimité, car les tours et les barres ont une certaine hauteur. Ceci permet aux ménages d'observer ce qu'il se passe en bas de chez eux, dans les espaces publics. Un terrain de foot où jouent des habitants devient alors un spectacle à part entière pour de nombreux habitants. L'espace, s'il est approprié, peut donc devenir une source de distraction, une « scène » que l'on regarde.

Les étendues interstitielles du bâti constituent donc à la fois un pôle attractif ou dérangent, selon la manière dont elles sont investies par les habitants. En tout état de cause, ces espaces sont, dans les faits, tout sauf « inertes ». La hauteur des grands ensembles, combinée à l'étendue des espaces publics, représente ainsi tout

(2) Cf. partie 2.1

(3) Cf. Partie 1.2.3

autant une opportunité qu'une contrainte pour les habitants, car elle leur permet de saisir des occasions d'observer des interactions, ou de raconter des histoires.

Le grand ensemble relégué génère donc des interactions sociales de différente nature. Même s'il peut sembler inhospitalier au premier abord, le grand ensemble, quand il est adopté par les habitants, peut devenir source de relations sociales amicales et d'interactions bienveillantes.

Certains habitants du quartier de la Garenne à la Roche-sur-Yon m'expliquaient ainsi qu'ils se rassemblaient souvent entre voisins ou entre amis pour faire jouer les enfants ensemble, ou bien discuter de leur journée. Ces habitants, rassemblés en bande, m'expliquaient qu'ils se rassemblaient parce qu'ils se définissaient comme étant "ouvert d'esprit". Ils dénonçaient d'ailleurs la présence d'autres résidents plus sectaires.

Les rassemblements, les rencontres fortuites, les discussions quotidiennes des habitants du quartier avec leurs voisins sont donc des événements très fréquents dans les quartiers de grands ensembles, mais qui ne concernent pas forcément tous les résidents. On constate malgré tout une sociabilité intense dans le quartier, pour celui qui est habitué des lieux⁽⁴⁾.

Les habitants se croisent dans les couloirs, dans les cages d'escalier, dans les espaces publics ou encore dans les équipements et les infrastructures du quartier, voire dans les commerces et les services de proximité. Les relations sociales, récurrentes, favorisent certains liens amicaux.

La relégation a conduit les grands ensembles à se transformer : ils ne sont plus des quartiers dortoir où l'intimité n'est pas garantie par l'architecture et l'urbanisme, mais ils sont devenus des lieux où les interactions sociales sont foisonnantes. La disposition des logements et l'organisation des bâtiments poussent les voisins à se rencontrer, et à se rassembler dans l'espace public en de multiples occasions.

2.2.2. Une minéralité et des espaces verts en question :

Le quartier de grands ensembles est donc aujourd'hui générateur de nombreuses relations sociales de différentes natures. Ces interactions sociales débouchent parfois sur des activités communes et des pratiques qui se traduisent dans l'espace urbain.

(4) Cette interconnaissance des membres du quartier, surtout des jeunes, peut se constater sur YouTube. Voici quelques sources : "<https://www.youtube.com/watch?v=7YrcyddoOAaw&t=952s>" ; <https://www.youtube.com/watch?v=1J6s7pD18D4>" ; <https://www.youtube.com/user/GabMorrison>"

Bien souvent, les espaces publics des quartiers de grands ensembles sont constitués de parcs végétalisés, de pelouses et de parkings. La nature de ces sols et l'étendue des surfaces disponibles influencent les manières dont les habitants peuvent se rassembler, tout comme elle influence aussi la nature de leurs activités.

L'espace minéralisé favorise en effet des activités liées à l'automobile, la moto, ou le vélo. Le grand nombre de véhicules fait partie du paysage des quartiers de grands ensembles, et l'étendue des espaces minéralisés permet des activités automobiles qui ne se limitent pas au simple déplacement d'un point A à un point B. La voiture est une figure incontournable des quartiers HLM. Cet intérêt manifeste pour l'automobile et ses usages se retrouve d'ailleurs souvent dans les paroles et les clips de rap (le large registre lexical employé au sujet de la voiture ou de la moto incarnant à la fois réussite et liberté dans les mentalités collectives des populations reléguées). Les véhicules motorisés et les vélos, souvent pilotés de manière spectaculaire, deviennent l'apanage de la jeunesse, et un symbole de puissance et de créativité. Il existe aussi tout un panel de pratique gravitant autour de la réparation mécanique, très fréquente dans les cités HLM et très fédératrice. On peut s'interroger quant à l'informalité de ses activités ; toujours est-il qu'elles constituent des pratiques partagées par de nombreux résidents, qui peuvent être mises au service de la population des grands ensembles.

Les parcs et pelouses permettent de se rassembler pour différentes occasions entre voisins. On peut souvent voir des personnes manger ensemble sur l'herbe ou encore jouer dans ces espaces verts. Les espaces verts servent de support à des promenades, des sorties, des pauses ou des activités sportives et de loisirs pour des résidents qui ne voudraient pas rester chez eux.

Les espaces verts peuvent également accueillir des festivités organisées par les habitants. Au cours de nos observations et de nos enquêtes de terrain, nous avons relevé à maintes reprises la présence de barbecues plus ou moins improvisés, servant à faire des grillades. A la Roche-sur-Yon, les habitants réclament souvent le droit de mener cette activité festive, parfois réprimandée par la police, car jugée illégale. Ces espaces verts sont aussi souvent utilisés à des fins de production : ils sont cultivés et entretenus par des bénévoles, souvent par le biais d'associations. Agriculture urbaine, jardins partagés, paysages nourriciers sont donc fréquents dans les quartiers de grands ensembles.

Les espaces publics de grande dimension, qu'ils soient végétalisés ou minéralisés, accueillent par ailleurs des activités sportives, souvent du foot car c'est un sport qui peut se jouer partout, dans tout type d'espace. Le foot est en effet très répandu dans les quartiers de grands ensembles. Il est souvent pratiqué par une population jeune et masculine, surtout si celle-ci dispose de terrains prévus pour ces occasions. Certains espaces sont d'ailleurs détournés pour pouvoir accueillir des activités foot-

ballistiques. La « *lucarne d'Evry* », par exemple, est devenue célèbre et médiatisée en raison de son utilisation détournée (l'objectif étant de faire passer un ballon par une fenêtre)⁽⁵⁾.

Signe de sa prégnance et de sa puissance fédératrice, identitaire même, cette culture du foot trouve sa traduction dans le style vestimentaire des “jeunes de cité”, qui portent au quotidien les joggings de sport de leurs clubs favoris.

D'autre part, ces espaces sont aussi utilisés parfois à des fins de production : ils sont cultivés et entretenus par des bénévoles, souvent par le biais d'associations. Agriculture urbaine, jardins partagés, paysages nourriciers deviennent fréquents dans les quartiers de grands ensembles.

La vie associative, de façon plus large, impulse une foule d'interactions sociales dans les quartiers. Les associations, très présentes dans les grands ensembles, sont tenues par des bénévoles et sont souvent encouragées par les pouvoirs publics locaux, qui considèrent ces organismes comme bénéfiques pour l'intégration des habitants dans la ville. Même si la vie associative des grands ensembles ne concerne pas tous les habitants (elle peut est parfois méprisée ou perturbée par certains⁽⁶⁾), elle peut aussi être à l'origine de pratiques sociales qui s'exercent sur le territoire des grands ensembles et le transforment, temporairement ou durablement. Cette vie associative dépasse parfois les limites du quartier : des bénévoles peuvent venir donner de leur temps pour participer à des activités d'aide aux personnes défavorisées, étrangères ou en difficultés scolaires (comme à Bellevue par exemple). Ces activités peuvent se faire à domicile ou dans le cadre d'espaces communs investis pour l'occasion. Festivités, rassemblements, expositions, workshops, agriculture urbaine, cours théoriques de langues, ateliers d'arts ou de savoir-faire sont des pratiques fréquentes sur ces territoires. Elles supposent que les habitants s'en donnent les moyens, ce qui implique parfois de modifier les espaces du quartier, en changeant leur fonctions et usages, ou du moins leur esthétique.

Toutes ces remarques montrent bien que les quartiers sont bien souvent des lieux que s'approprie toute une partie de la population, qui a tendance à se rassembler pour mener des activités sociales et à investir l'espace en fonction des possibilités qu'il offre. Toutes les observations de terrain et les recherches effectuées en amont de l'écriture de ce mémoire nous permettent de dire qu'il existe aussi des sociabilités heureuses dans les quartiers de grands ensembles, et que celles-ci s'expriment

(5) Pour plus d'informations : “<https://www.youtube.com/watch?v=fM54AWirkqM>”

(6) Une femme de La Roche-sur-Yon m'expliquait au cours d'une discussion qu'elle n'aimait les événements associatifs, car ils généraient des rassemblements, et que les places de stationnements étaient souvent moins disponibles du fait des appropriations de l'espace.

de manière très diversifiée.

Autrement dit, l'idée selon laquelle les quartiers HLM seraient uniquement des quartiers dangereux, habités par une population agressive et violente, impliquée dans le trafic de drogue s'avère donc être une vision monolithique et déformée de ce qui se vit au sein des quartiers de grands ensembles. Les gens semblent plutôt se rassembler entre eux et s'entraider du mieux qu'ils peuvent pour lutter contre la précarité et l'isolement géographique dont ces quartiers font parfois l'objet. La mentalité est donc à l'entraide. Par exemple, les commerçants autorisent parfois certains de leurs clients à payer à crédit, du fait de la notoriété des commerces de proximité auprès de la population. Et si des jeunes s'adonnent au trafic de drogue, c'est parce que celui-ci rapporte plus, ou est plus stimulant (5) que les formations professionnelles difficiles ou les emplois ingrats auxquels ils sont souvent voués.

En fin de compte, tous les facteurs urbanistiques et architecturaux des grands ensembles, combinés aux processus ségrégatifs à l'œuvre dans la ville et à la situation financière difficile de certains ménages, fabriquent un véritable vivre-ensemble au sein des cités. Beaucoup d'habitants deviennent alors amis, ou encore ennemis, mais toutes les pratiques et les relations sociales qui se déploient sur le territoire des grands ensembles témoignent d'une vie de quartier beaucoup plus intense que celle qui existe dans les quartiers de banlieues pavillonnaires, où les échanges entre habitants sont quasi inexistantes.

2.2.3. Effets de quartier : vers une identité territoriale positive ?

Pour les habitants des grands ensembles la notion de territoire est donc très forte : d'une part, la relégation met en valeur son caractère urbain marginal : la cité se distingue des autres quartiers dans le tissu urbain par les clichés qu'elle véhicule. D'une part, la relégation met en exergue le caractère urbain marginal de la cité qui se distingue des autres quartiers dans le tissu urbain par les clichés qu'elle véhicule. D'autre part, toutes les pratiques sociales qui s'expriment par et dans ces espaces urbains fondent des souvenirs et des moments communs très spatialisés, dans la mesure où ils peuvent être rattachés à ce territoire. On relève de nombreux témoignages dans lesquels les habitants revendiquent le quartier où ils habitent. De nombreuses chaînes YouTube nous emmènent dans les quartiers, pour les faire visiter au grand public. On pourrait presque croire qu'une concurrence existe entre les quartiers. (1)

Si certains habitants se plaignent d'un manque d'intimité, ils se satisfont souvent des relations sociales qu'ils ont réussi à tisser dans le quartier. Le "bien-vivre" des grands ensembles est donc un sujet controversé. Le problème semble davantage

provenir des logements construits que du quartier en lui-même. Quoi qu'il en soit, ces mentalités positives et cette fierté d'appartenir à un quartier spécifique s'affirment de plus en plus à propos de ces grands ensembles. Les grands ensembles ne semblent plus autant indésirables qu'on aurait pu le croire dans les années 90. Certes, il y a des quartiers dangereux, mais ce n'est pas le cas de tous. Se dirige-t-on vers un nouveau changement de perception de ces espaces urbains ?

Le rap, les réseaux sociaux, certains films, contribuent également à promouvoir une autre image des quartiers HLM, très unis, ou du moins plus banaux que l'on aurait pu le penser. Le film *Banlieusards* par exemple, nous montre qu'il existe un large panel de parcours et de destins de vie normaux, lambda, qu'on pourrait associer à d'autres tissus urbains. Toutes ces représentations ne sont pas autant médiatisées que les discours sécuritaires stigmatisants, mais elles permettent d'apporter un regard plus nuancé sur les cités, sur la banlieue, et de questionner les préjugés qu'on en a.

Il semble donc primordial de déconstruire en premier lieu les clichés qui gravitent autour de ces espaces urbains, pour traiter des problèmes de fonds, et non de formes (2).

Par ailleurs, on note que la culture de la banlieue s'exporte en dehors de celle-ci, et impacte la société dans son ensemble. Les subcultures urbaines qui sont nées dans la banlieue sont aujourd'hui partout en France : le graffiti, le rap, les manières de s'habiller, de s'exprimer sont reprises par les nouvelles générations, qui se les approprient. La banlieue a désormais une réelle influence et un imaginaire qui se diffuse largement au-delà de ses frontières. La diffusion de cette culture de banlieue est notamment étudiée par Jean-Pierre GOUDAILLIER. Voici un extrait de son article « Culture « banlieues », langue des « cités » et Internet ».

« Depuis désormais un peu plus d'une trentaine d'années des éléments culturels provenant des banlieues françaises, parmi lesquels de nombreux sont issus des cultures liées à l'immigration, pénètrent dans la langue française par l'intermédiaire de différents vecteurs. Les médias numériques, quel qu'en soit le genre, contribuent à cette instillation de traces culturelles exogènes non seulement dans la langue, mais aussi dans la culture française, à tel point qu'elles en font au fur et à mesure partie. » (3)

Ces perceptions positives peuvent-elles constituer des opportunités pour fédérer la population des grands ensembles entre elles, et avec la ville ? Est-ce un leurre, ou un processus en cours ? Quoiqu'il en soit, il semble que les socialisations internes au quartier, avec l'émergence d'une culture de la rue ou de la banlieue, accentuent le sentiment d'appartenance à un espace appréhendé comme un élément distinct

des autres espaces de la ville. Or, l'ancrage territorial, associé à une forte relégation, peut aussi devenir un danger pour l'ordre public, lorsqu'il mène la population à se considérer comme étant à l'écart de la société. Les émeutes sont des exemples probants d'une banlieue qui se révolte contre des violences exercées par certains protagonistes, représentants de l'Etat (cf. sous-partie suivante).

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2.3 - Limites de cette territorialisation / sociabilisation

On peut se demander si cette cohésion sociale, revendiquée et affichée dans certains clips de rap, concerne toute la population d'un quartier ou seulement certaines catégories de personnes. On observe que ce sont souvent des jeunes hommes qui apparaissent face à la caméra, ainsi que quelques hommes âgés (les "anciens" du quartier). Y-a-t-il une tendance communautaire qui se met en place dans ces espaces urbains ? Les femmes sont-elles considérées au même titre que les hommes dans l'espace public des grands ensembles ? Pourquoi sont-elles les grandes absentes des clips de rap tournés dans les cités ? Comment le trafic de drogue et la police gangrèment-ils les façons dont on peut sociabiliser ?

2.3.1. Effets de quartier : l'archétype de la violence et de l'informalité des grands ensembles impacte le résident lambda

Avec la diffusion de cette culture informelle, les quartiers populaires sont bien souvent touchés par la mise en place de réseaux de trafics illégaux, activités qui peuvent mener à des règlements de compte, ou à des rapports de force entre leurs acteurs. Cette criminalité impacte alors le vivre-ensemble des quartiers sensibles. Une bibliothécaire, dans un reportage sur le trafic de drogue dans le quartier du Breil à Nantes, accusait notamment les règlements de comptes dans la rue de mettre en danger la vie de civils innocents (les balles perdues finissent parfois dans les vitrines, stores ou murs des commerces et lieux publics du quartier) (1).

Même si ces observations et témoignages sont bien évidemment alarmants quant à la situation de certains quartiers dit "sensibles", ce terrible constat participe à la construction d'un archétype, qui décrirait une violence omniprésente dans les quartiers de grands ensembles. Or la violence et les morts dans les cités, souvent déplorés à la télévision, sont bien souvent dus aux trafics de drogues. Le quartier devient donc redoutable pour celui ou celle qui se lance dans des trafics et business illégaux. Les jeunes sont souvent tentés par ce style de vie, qui leur semble plus palpitant et plus lucratif que les études ou formations professionnelles. Le trafic de drogue, d'armes est par ailleurs très dangereux et nuisible pour le bien-vivre de la population (que ce soit les habitants sur place ou les habitants extérieurs aux quartiers) car ils participent à la terroriser. On remarque parfois que la présence de trafics illégaux et de bandes organisées banalise l'utilisation ou la possession d'armes dans certains quartiers. Par ailleurs, certains habitants développent une réelle méfiance vis-à-vis de l'espace public du "quartier". Les mères de famille ont souvent tendance à interdire à leurs enfants de sortir dehors jouer de peur qu'ils dé-

veloppent un comportement rebelle vis-à-vis de leur scolarité, ou qu'ils se fassent entraîner dans le trafic de drogue par exemple, ou dans d'autres activités illégales (racket, vols, etc.) (2).

Pour les personnes étrangères aux quartiers, l'espace public des grands ensembles se limite donc à un espace où l'on peut stationner en voiture, ou à un espace de passage. Nombreuses sont les familles qui choisissent de ne pas s'y attarder seules. Les espaces communs, comme les halls d'entrée, riment avec insécurité, incivilité, agression, isolement. Pourtant, ce n'est pas souvent le cas : comme nous avons pu l'expliquer précédemment, tous les quartiers ne sont pas dangereux. De cette description univoque de la violence découle une généralisation excessive des maux qui peuvent toucher ces espaces urbains. Ces préjugés renvoient à l'image négative des banlieues qui est véhiculée depuis longtemps par certains médias et auteurs. (Rapportant notamment la présence de "bandes de jeunes" qui, désœuvrés, se mettraient à commettre des petits délits). (3)

La représentation des quartiers de grands ensembles catalyse parfois sans raison la crainte des acteurs et des habitants extérieurs aux quartiers.

Or si la plupart des familles ne se plaignent pas des conditions de vie dans le quartier, on observe qu'une partie de la population qui y réside développe une certaine méfiance. Cette méfiance peut s'expliquer par des sentiments racistes ou une non-reconnaissance d'autrui.

Ces 20 dernières années, l'arrivée en France d'une population d'origine étrangère a suscité beaucoup de discours politiques, qui se radicalisent de plus en plus. Ces discours ont aujourd'hui une audience toujours plus conséquente, qui est plus composite qu'on le pense.

Si l'on s'intéresse aux intentions de vote des banlieues populaires (qui ne concernent pas uniquement les quartiers de grands ensembles), on observe que la gauche obtient près d'un tiers des votes dans les villes périphériques les plus pauvres de France, alors que les votes en faveur de l'extrême droite ont grimpé fortement depuis 20 ans. Mais, au sein de ces villes périphériques très pauvres, certains quartiers prioritaires (QPV), visés par les politiques de la ville, se distinguent par un vote majoritairement ancré à gauche : 56% des électeurs y votent pour un candidat de gauche, dont 37% pour Jean-Luc Mélenchon.

«Ce clivage vient confirmer « l'effet de lisière » (Karim vote à gauche et son voisin vote FN) en faveur du FN observé dans les quartiers limitrophes des quartiers HLM à forte populations d'origine maghrébine ou subsaharienne» (4)

Même si ces informations sont à considérer avec précaution, cela nous amène à deux observations.

Il y a, au sein de la classe populaire, un fort clivage d'opinion. Une partie de la population adhère à un discours identitaire ou sécuritaire, à propos des banlieues. Ceci montre bien que la vision stigmatisante des HLM est aussi partagée par toute une frange de la classe populaire, et cela se traduit par cet effet de lisière. La population aux abords de quartiers de grands ensembles cosmopolites aura donc tendance à encourager un discours sécuritaire, voire identitaire. On a ici encore une fois la preuve que l'entre-soi entre des personnes d'une même classe sociale n'est pas toujours possible, surtout quand cet entre-soi concerne des gens ayant des cultures et des origines différentes. Il existe donc une sorte de "racisme urbain", résultant de la relégation, et qui a tendance à se développer. Ce racisme urbain peut expliquer la marginalisation de ces territoires par rapport au reste de la ville.

Il peut aussi expliquer le mal-être éprouvé pour une partie de la population qui réside dans des quartiers de grands ensembles. La présence de certains préjugés liés à l'insécurité amène certains habitants à rester sur sa garde, ce qui ne facilite pas l'émergence d'un vivre-ensemble. "Il faut faire attention avec qui l'on traîne", me rapportent notamment certains habitants du quartier de la Roche-sur-Yon.

Les représentations qui sont véhiculées par la société tendent à établir un portrait caricatural de ces espaces. Or ces représentations ont un réel impact sur les personnes qui vivent dans les grands ensembles ou à leurs abords : la mauvaise réputation de ces quartiers contrevient à l'appropriation des espaces publics extérieurs au sein de ces quartiers, lesquels sont relégués, pour une partie de la population repliée sur elle-même, au simple statut d'espaces de passages ou de stationnement. Les stigmates urbains dont les grands ensembles sont porteurs freinent donc la mise en place d'une vie de quartier pour tous, et au-delà, l'intégration du quartier dans la ville. Lorsque le ressenti d'une différence de cultures et d'intérêts est trop grand, il peut amener des personnes habitant dans les grands ensembles à déménager ou à être "assignées à résidence"

2.3.2. Des lieux de sociabilités parfois régulés ou altérés

Toutes les activités citées dans la sous-partie précédente ne sont pas perçues favorablement par l'ensemble des acteurs présents sur ces lieux de vie.

a. Par les trafiquants

Nous avons expliqué, dans une sous-partie précédente, que les quartiers de grands ensembles étaient souvent imprégnés par une culture de l'informalité : les liens sociaux, mais aussi les lieux en pâtissent parfois. Les dealers, quand ils sont présents dans le quartier, ont tendance à s'approprier certains espaces pour assurer le

trafic de drogue. Or, ces espaces sont parfois des espaces collectifs. Léa, une étudiante ayant vécu dans deux cités HLM à la Rochelle, me racontait notamment comment des trafiquants avaient investi un cours d'arabe pour y faire passer de la drogue. Les activités avaient ensuite dû être arrêtées suite à cette intrusion envahissante. On a donc ici la preuve que le deal peut venir gangréner certains espaces de sociabilisation, pour assurer sa sécurité et sa pérennité.

Toutefois, la diffusion des trafics de drogues ne se fait pas forcément au détriment des autres habitants ; une cohabitation, une tolérance est parfois possible. A la Roche-sur-Yon, des habitants se rassemblent toujours en bas de chez eux. Ils évoquent la bonne ambiance du quartier dans son ensemble : la mentalité est à l'entraide, et les dealers y participent.

Une discussion lancée avec des lycéens du quartier des Pyramides est alors révélatrice de certaines formes de transactions particulières, pas nécessairement vues comme négatives par les résidents : ces jeunes expliquent ainsi que des "grands" du quartier peuvent lui prêter de l'argent qu'ils rembourseront plus tard. Ces « grands » sont-ils impliqués dans les trafics de drogues comme le qualificatif paraît le signifier ? Pourquoi sont-ils considérés comme "grands" ? On retrouve la notion de "grands" dans tout un corpus de morceaux de rap de français, ceux-ci étant souvent associés aux trafics de drogues dans les histoires racontées.

Léa, une de mes enquêtées, évoque pour sa part des dealers qui ne seraient pas forcément malintentionnés ou excessivement violents vis-à-vis des autres habitants, comme on aurait tendance à le croire. Pour autant, elle mentionne aussi des problèmes : certains bâtiments sont inaccessibles pour le public à certaines heures, même pour les locataires. Que ça soit à La Rochelle dans le quartier de Villeneuve-les-Salines, à St-Nazaire dans le quartier Plaisance, ou à la Castellane, les dealers ont tendance à squatter les espaces de certains immeubles de quartier (cela peut aller du hall aux caves, en passant par certains appartements). Ils adoptent alors des comportements sociaux spécifiques. Le dealer essaie ainsi de se faire bien voir auprès de la population car il croise donc souvent les familles qui résident dans les grands ensembles.

Dans une enquête de terrain menée par la youtubeuse "Marie s'infiltré", il apparaît que certains dealers installés dans les halls aident les mères à transporter leurs courses jusqu'à leur palier (1), ou donnent de l'argent aux enfants en échange d'un petit service pour que ceux-ci puissent s'acheter quelque chose à manger. Ce dernier cas de figure est aussi une manière d'enrôler les jeunes garçons dans des activités illicites. Les dealers adoptent donc un comportement avenant avec les familles qui résident à proximité des espaces squattés, notamment avec les enfants. (2)

Ceci construit la figure d'un dealer sympathique, mais qui en réalité, perturbe la vie des quartiers. Son comportement exige une contrepartie : il s'approprie l'espace

physique du quartier, le maîtrisant ou le régulant à sa guise. Dans les vidéos filmées par “Marie s’infiltré” sur le terrain des quartiers sensibles, on voit des dealers, qui, en groupe, barrent certaines routes aux nouveaux arrivants, pour contrôler leurs intentions. Pour cela, ils mettent en place des barrages improvisés, constitués par des poubelles par exemple. (2) Les guetteurs, eux, peuvent patrouiller en scooters ou se poster sur les toits des bâtiments pour surveiller le quartier, afin de prévenir les dealers de la présence de la police.

On pourrait citer d’autres exemples d’appropriations de l’espace urbain, par les guetteurs ou les dealers, à travers une multitude de sources, mais ce n’est pas peine : au-delà de l’espace du hall, c’est finalement tout l’espace urbain que le trafic de drogue s’approprié. Le trafic de drogue gêne donc la sociabilisation des habitants du quartier, en même temps qu’il peut aussi la susciter. Le deal crée en effet des interactions sociales avec les ménages qui sont impactés par ce trafic, et avec les clients qui sont fidélisés par les substances vendues. Le trafic de drogue n’annihile donc pas les espaces de sociabilisation, il les transforme : les lieux et la nature des échanges sont impactés pour que la maîtrise et le contrôle du territoire soient garantis aux trafiquants. Ces derniers ont un pouvoir d’influence sur les autres formes de sociabilisation car ils se considèrent comme les gérants du territoire, qu’ils s’approprient à leur guise afin de faire fonctionner ou pérenniser leur commerce.

Par ailleurs, cette appropriation de l’espace urbain peut aussi s’observer à travers un autre phénomène : pour réaliser un clip de rap entre les barres et tours de certains quartiers de grands ensembles gangrené par les trafics illégaux, il faut désormais payer certains acteurs à la tête des organismes informels de ces quartiers sensibles. Certaines cités sont en effet plus valorisées que d’autres dans le rap, et dans certains cas, les clips tournés par les étrangers du quartier sont donc payants, ou réprimandés par les forces au pouvoir. (3)

b. Par la police

De plus/Par ailleurs, les quartiers de grands ensembles sont également régulés par une autre force en présence : la police.

Celle-ci patrouille dans ces espaces urbains, pour signaler sa présence ou intervenir si besoin. Elle lutte contre le trafic de drogue, ou surveille la population. Or, que ce soit sur mon terrain d’étude, durant mes entretiens, ou lors de mes recherches, j’ai pu relever à chaque fois l’omniprésence de la police dans ces espaces urbains, suivi d’un constat sur lequel tout le monde semble s’aligner : il existe une vraie défiance de la population des grands ensembles à l’égard de la police. La police est perçue comme gênante, voire dangereuse. On observe en effet une crainte de la police au sein de toute une part de la population. Une crainte qui transparaît dans de multiples vidéos réalisées dans des quartiers. Un conflit de longue date semble marquer

les mentalités collectives. Celui-ci se voit aussi à travers des paroles utilisées dans le rap le champ lexical pour désigner ces forces de l'ordre est là encore très varié). De nombreux témoignages fusent, et sont souvent très péjoratifs, voire vulgaires.

D'autant que de nombreuses bavures policières ont été relevées ces dernières années. Certaines sont très médiatisées et soulèvent les banlieues.

L'affaire Adama Traoré (4) et les émeutes de 2006 qui s'ensuivirent suite à la mort du jeune homme sont un bon exemple du sentiment de ras-le-bol que peuvent éprouver les populations des cités vis-à-vis de ces bavures, qui débouchent parfois sur des décès, comme ici dans ce cas de figure, ou parfois même des abus corporels (Affaire Theo L., 2017). Même si ces événements peuvent paraître exceptionnels, les bavures sont décrites comme étant fréquentes au sein des quartiers de grands ensembles par toute une partie de la population qui y réside.

De manière générale, la police est donc très mal vue dans la culture populaire des quartiers. Et son image s'est dégradée au fil des années, avec la disparition de la police de proximité. Les habitants se méfient de la police dans son ensemble, et on voit dans les reportages sur le terrain que la plupart ont tendance à l'éviter, voire à la fuir (2), par peur de tomber sur un policier raciste ou violent, susceptible de commettre une faute professionnelle. Certes, ces individus sont très rares, nous explique un des membres de la police de Marseille, dans une des vidéos tournés par "Marie s'infiltrer" (2). Pour autant, ils existent, et les débordements qu'ils provoquent a lui aussi créé un archétype qui s'est diffusé dans les esprits : les forces de l'ordre sont considérées comme dangereuses et infréquentables, de près ou de loin, par la grande majorité de la population des quartiers de grands ensembles. (5) La mauvaise réputation de la police ternit d'ailleurs aussi, par un processus de généralisation, l'image des autres institutions françaises, et par amalgames successifs, amène des jeunes à se détourner des lieux et des infrastructures du quartier où ils seraient susceptibles de rencontrer des personnes pouvant les guider ou les aider dans la recherche de leur place dans la société.

S'instaure un cercle vicieux : les habitants fuient la police, ou la huent, selon les comportements. Et en retour, ces réactions tendent à attiser l'animosité des policiers envers les personnes qui les stigmatisent. Une spirale de la violence se crée alors : ces conflits entre la police et la population sont bien illustrés dans le film notoire "La Haine" de Mathieu KASSOVITZ notamment.

Par ailleurs, une vision unilatérale des quartiers existe du côté de la police, qui a tendance à considérer tout type d'activités informelles comme un foyer potentiel de délinquance ou d'illégalité (or, certaines de ces activités sont simplement le fait de personnes précaires ou en manque d'argent). Par ailleurs, les problèmes de trafic de drogue ne concernent que quelques quartiers de grands ensembles très

“sensibles”, mais pas tous. Mais, avec les clichés que la cité véhicule, on constate souvent une omniprésence de la police dans les quartiers sensibles. Cette présence de la police a pour effet de réguler d’autres formes de sociabilités informelles, notamment les barbecues dans l’espace public. A la Roche-sur-Yon, dans le quartier des Pyramides, des habitants se plaignent de ce phénomène récurrent.

La police a donc tendance à surveiller et à réguler les activités informelles dans les quartiers HLM, et modifie à son tour l’organisation sociale des quartiers. On peut dès lors émettre l’hypothèse que des activités informelles éphémères, résilientes, ou dotées d’une capacité à se déplacer rapidement existent, et que les rassemblements peuvent être moins fréquents par crainte des contrôles effectués.

On observe donc des appropriations de l’espace urbain par la police et les dealers : ces appropriations dessinent des territorialités aux frontières labiles.

Certains quartiers de grands ensembles ont aujourd’hui des organisations internes assez difficiles à appréhender, et qui s’expriment par une territorialité très marquée. Cela peut notamment décourager les policiers à s’y infiltrer, en raison de la mauvaise réputation attachée à ces espaces. Il existe ainsi certains quartiers où la police préfère ne pas aller, de peur de se faire agresser ou d’être en danger. Ces zones urbaines sont parfois considérées comme des zones de non-droit, et sont très médiatisées, ce qui perpétue l’image d’une “cité” qui ne serait habitée que par des délinquants et criminels. (6)

Toujours est-il que ce rapport de force entre la police et les trafiquants impacte et transforme considérablement les territoires sociaux des quartiers HLMs.

2.3.3. Ségrégation ethnique et de genres dans le quartier : un facteur limitant

a. Ethnicisation et tendances communautaristes

Les fonctionnements sociaux des quartiers peuvent finalement être interrogés sous un autre prisme. Existe-t-il des entre-soi dans les quartiers de grands ensembles ? J’ai pu remarquer, au cours de mon enquête de terrain menée dans le quartier des Pyramides et de la Garenne à la Roche-sur-Yon, des groupes qui se rassemblaient en bas de chez eux, mais qui ne se fréquentaient pas. Il semble donc que les quartiers puissent être affectés non pas par un entre-soi, mais par plusieurs entre-soi.

Avec la relégation et le début de l’immigration, les quartiers de grands ensembles sont bien souvent devenus des foyers pour des populations immigrés. En effet, les logements de certains quartiers jugés indésirables par toute une partie de la classe

moyenne, ont permis d'accueillir des migrants ainsi que des réfugiés et des exilés. Ceux-ci se sont parfois acclimatés à leur environnement. (Non sans peine, du reste (1)). Dans le cas du quartier de Bois-Joli, terrain d'étude du sociologue Didier LAPEYRONNIE (2), on note en effet des différences liées à la diversité d'origine des populations :

« Une comptabilité par cage d'escalier et sur la base des noms fait apparaître une répartition fortement déséquilibrée : 50 % des familles résidentes sont maghrébines, 20 % sont originaires d'Afrique noire et 30 % sont "blanches" » (Lapeyronnie, 2008, p. 333 sq.). Si l'on prenait en compte la taille des familles, le déséquilibre serait plus fort encore. » (3)

Ce cas de figure, d'une diversité de populations, se répète dans certains quartiers de grands ensembles HLM. Le quartier Sanitas à Tours compte par exemple 33,9 % d'étrangers, sans compter les Français qui ont été naturalisés (4). A la Roche-sur-Yon, la situation semble similaire :

« Le quartier s'est enrichi de l'arrivée de populations étrangères, affirme Marie-Claire Félix, actuelle présidente d'une maison de quartier des Pyramides. Mais on entend parfois des réflexions racistes. La maison de quartier doit donc occasionner des rencontres pour que les gens aient moins peur les uns des autres. » (5)

Malgré tout, Michel KOKOREFF nous explique que l'hétérogénéité de la composition ethnique des quartiers HLM reste peu étayée empiriquement, et que l'absence ou le manque de statistiques sur l'origine « ethnique » ne permet pas non plus d'affirmer que les populations immigrées sont systématiquement présentes en surnombre dans ces espaces urbains (3). On peut donc penser qu'il existe en réalité un panel de cas qui varie largement d'un quartier à l'autre.

Pour autant, cette pluralité d'origines des populations des quartiers existe bel et bien, mais elle reste trop souvent sous-estimée par une partie des élites. On évoque le plus souvent uniquement la part des « non-Blancs » dans les grands ensembles, au lieu de prendre en compte la diversité ethnique qui peut les composer.

Or cette ethnicisation des grands ensembles contribue d'une part à la fabrication de nouveaux stigmates, qui catalysent donc la relégation de ces espaces urbains dans la ville, (cf. partie 1.3), mais a aussi des conséquences sur la population du quartier en lui-même. En effet, ces ethnies n'ont pas les mêmes cultures, les mêmes façons de vivre, et cela peut engendrer des conflits, ou des mésententes qui peuvent être à l'origine de rapports sociaux plus ou moins violents. Le racisme existe donc aussi au sein des grands ensembles, du moins quand ceux-ci sont investis par des gens de diverses origines et cultures. Le film *Dheepan* illustre bien cette problématique qui naît du métissage d'histoires d'exilés et d'immigrés, qui se croisent

et apprennent à vivre-ensemble dans des situations difficiles. Certains habitants prônent ces différences de cultures, voire les revendiquent. C'est le cas de Bassem BRAÏKI, personnage a fait l'objet de repréailles (par le rappeur Sadek notamment) pour son discours communautariste, presque sectaire sur le vivre-ensemble dans les quartiers (6).

Au-delà de ces affrontements, le morceau de rap "Constat amer" de Kery James dénonce quant à lui les dérives d'une communauté divisée en ethnies.

«On se plaint du racisme mais ne l'est-on pas nous-mêmes ? C'est eux contre nous mais surtout nous contre nous-mêmes. Les Algériens contre les Marocains ; les Marocains contre les Tunisiens ; les Antillais contre les Maghrébins ; les Maghrébins contre les Africains ; les Turcs entre eux...

Même dans les mosquées nos cœurs se sont divisés, chacun veut diriger, chacun veut dominer, et refuse d'envisager que le meilleur soit Pakistanais. On peut se poser la question, qui sont les plus racistes ? Y'a qu'à observer les problèmes que posent les mariages mixtes.

On n'peut pas reprocher aux autres ce qu'on est nous-mêmes, je mets le doigt où ça fait mal, c'est normal que ce texte vous gêne». (7)

Même si ces opinions et ce communautarisme sont condamnés par de nombreux habitants (ici des rappeurs en l'occurrence), le racisme entre ethnies existe aussi parfois, et des tendances communautaristes peuvent être à l'œuvre dans les grands ensembles, qui peuvent être un facteur limitant pour la sociabilisation.

Des communautés tendent donc à se former, rassemblant des gens qui ne sont pas encore bien intégrés, et qui se retrouvent selon leurs affinités culturelles.

Pour autant, il faut nuancer ce qui vient d'être énoncé : l'ethnisation ne mène pas à un communautarisme que l'on pourrait définir comme "sectaire". Hélène BERTHELEU nous éclaire à ce sujet :

"La « communauté » ethnique est un phénomène banal qui correspond à la construction collective d'un réseau d'affinités visant l'entraide dans le pays d'installation, à un moment de la vie où, parce qu'on a quitté les siens, on se sent particulièrement démuné dans une situation sociale et un contexte nouveau et non maîtrisés. Ce phénomène collectif dit « communautaire » n'est donc pas propre à la France, il est plutôt constitutif du phénomène migratoire lui-même. En France, les pouvoirs publics peu engagés sur le terrain de l'accueil, s'en sont longtemps bien accommodés jusqu'à aujourd'hui, laissant aux groupes d'anciens migrants le soin d'accueillir les nouveaux, sous-traitant ainsi tacitement des tâches que l'État ne prenait pas lui-même en charge." (8)

On note par ailleurs la critique émise quant à l'absence d'une politique d'intégra-

tion en France. Le communautarisme découle donc du phénomène migratoire. Il ne vient pas gangrener les formes et les lieux de sociabilisation, mais existe tout de même dans les lieux de sociabilités. On peut imaginer que des formes de rassemblements entre ethnies existent donc dans des quartiers qui ont accueilli des vagues d'immigration. Le racisme et la non-ouverture à la culture d'autrui peuvent donc constituer un facteur limitant pour certaines personnes du quartier.

Cependant, on peut aussi penser que ce vivre-ensemble, même s'il est compliqué au premier abord pour des populations n'ayant pas les mêmes cultures, joue un rôle déterminant dans la mise en place d'une identité collective commune. Une identité collective qui regroupe des personnes considérées comme étant étrangères à la France, et voulant toutes s'intégrer au mieux dans celle-ci. Mais la prise de conscience de cet aspect commun ne peut devenir une force que si le racisme et la peur de la différence sont surmontés par les différentes ethnies qui se fréquentent.

b. Sexisme dans les grands ensembles

Une autre dimension de la ségrégation au sein des grands ensembles est à prendre en compte, au-delà du racisme. C'est la place de la femme dans ces espaces urbains. Les femmes peuvent subir un sexisme qui a tendance à les écarter des lieux de sociabilisation, ou / et à impacter leur vivre-ensemble. On note en effet leur absence récurrente dans les vidéos et reportages, voir tournages réalisés dans les grands ensembles. Dans un reportage mené auprès d'une gardienne de cité à Orléans, on n'aperçoit qu'une seule femme, enfermée à clé dans un logement et qui ne peut pas sortir. La gardienne évoque alors un phénomène courant : certains maris séquestrent temporairement leurs femmes, sans qu'on puisse agir contre cela (1).

Léa, mon enquêtée de La Rochelle, me racontait notamment comment elle et sa mère s'étaient faites remarquer en s'installant entre femmes à la terrasse du café du quartier HLM dans lesquelles elles habitaient. Les femmes sont aussi les grandes absentes des clips de rap tournés dans les cités. Elles sont parfois présentes, mais sont très souvent sexualisées (2).

Les femmes sont-elles discriminées dans la culture populaire ? La présence de la femme dans les quartiers de grands ensembles HLM est-elle aussi bien vue que la présence de l'homme ?

Il faut cependant considérer avec prudence les affirmations que l'on serait tenté d'avancer. Sylvia FAURE et Daniel THIN travaillent sur la question de la femme dans les quartiers populaires. Voici un extrait des résultats de leurs recherches, menées sur plusieurs terrains d'enquêtes en région Auvergne-Rhône-Alpes.

« Diverses associations de femmes situées dans les quartiers d'habitat social, en

région Rhône-Alpes [...] partagent une double revendication sociale et territoriale qui s'illustre dans l'insistance à se définir comme associations de « quartier populaire ». [...] Elles œuvrent essentiellement pour l'amélioration de la vie quotidienne des femmes [...]

L'espace de ces travaux associatifs donne ainsi à voir des conceptions contrastées, voire contradictoires, du rôle et du droit des femmes ; des notions comme la « domination masculine », la « violence des hommes », la « soumission » ou l'injonction à l'autonomie n'y prennent pas les mêmes sens. Les modèles et valeurs de genre ne sont donc pas transposables de manière univoque d'une association de femmes à une autre, parce que celles-ci dépendent des contextes sociaux où se recrutent leurs adhérentes. [...]

Les associations refusent finalement que les habitants de ces quartiers populaires soient instrumentalisés au profit d'une représentation politique et journalistique qui a largement pris appui sur des faits divers dramatiques pour monter en généralité et produire un discours stigmatisant sur les populations issues de l'immigration et plus encore sur les « jeunes des banlieues ». (3)

Se laisser aller à un discours trop caricatural serait donc un écueil. Cependant, il apparaît que la question de la femme et de l'acceptation de sa condition dépendrait de la culture et de l'éducation qu'elle a pu recevoir. Or, celles-ci peuvent véhiculer des schèmes que l'on pourrait aujourd'hui considérer comme machistes ou, du moins, comme relevant du « virilisme ».

En résumé, les femmes des grands ensembles font parfois l'objet de réflexions et de pressions reflétant des assignations de genre, mais comme ailleurs en ville. Et, ce qui compte, plus encore que la description de la « place » des femmes dans le quartier, des pressions multiples qui s'exercent sur elles, ou encore des résistances qu'elles manifestent, ce sont les enjeux des rapports sociaux de sexe ou de genre qui peuvent s'exprimer dans ce contexte urbain. Didier LAPEYRONNIE essaie de mettre des mots sur cette problématique :

« Les hommes, victimes directes du racisme, réaffirment leur dignité par le contrôle étroit imposé aux femmes, lesquelles, moins soumises aux effets du racisme, paraissent participer à la dévalorisation de leur identité sexuelle et raciale. D'où une forte ségrégation des genres, qui se traduit dans les rumeurs et réputations propagées par les garçons sur les filles, la territorialisation des interdits sexuels, mais aussi le rôle des familles, qui contribuent au repli sur soi tout en veillant sur le marché patrimonial. Cette ségrégation s'est à l'évidence renforcée, lors de ces dernières années, dans les cités. Elle permet de comprendre l'enjeu de la formation des groupes de pairs, l'importance des fratries, mais aussi les ressources qu'offrent les violences sexuelles et conjugales, qui sont aussi socialement une manière de «

recadrer » la réalité par rapport aux représentations traditionnelles.” (4)

Affirmer que les femmes sont systématiquement assignées à résidence serait un non-sens et relèverait d'une caricature : nous avons vu, interrogé et conversé avec des femmes lors de nos enquêtes et observations. Pour autant, on constate que la femme est parfois mise à l'écart de l'espace public ; elle reste davantage dans les logements qu'à l'extérieur. Laëtitia OVERNEY, sociologue urbaine travaillant sur le quartier lyonnais de La Duchère, tire un constat édifiant : les femmes ont été en première ligne pour interroger les finalités des actions de renouvellement urbain et notamment les démolitions et la mixité sociale. Ce fait nous montre encore une fois l'importance de la question du logement pour ces femmes.

“L'article montre que les femmes sont le pivot de la vie dans les grands ensembles et souligne la diversité des situations qu'elles connaissent, tant sur le plan familial que social ou professionnel. En charge de la vie du foyer, elles s'occupent des tâches ménagères, de l'éducation des enfants, du budget, des relations avec les autres locataires et de l'apprentissage de la vie dans un logement moderne. Elles peuvent être aussi les médiatrices entre la communauté des locataires et les institutions (bailleurs, CAF...). Elles apparaissent également comme des pionnières dans la création d'associations de quartier. C'est le cas de Marie, qui fait du porte-à-porte l'après-midi pour inviter les femmes aux réunions organisées à la maison de quartier et surtout pour les convaincre d'y assister. Une mission difficile quand la plupart se disent trop absorbées par leurs tâches ménagères... Marie se heurte aussi aux interdits imposés par les hommes et à la réclusion domestique que vivent certaines femmes.” (5)

Les espaces de territorialisation et de sociabilisation des femmes paraissent donc se distinguer de celles des hommes. Les hommes semblent donc s'approprier davantage l'espace public du quartier, alors que la question de l'habitat semble plus intéresser les femmes, ce qui dessine deux territoires sociaux distincts. On pourrait considérer ce manque de mixité dans les espaces investis par la population comme une limite à l'élaboration d'un meilleur vivre-ensemble.

Conclusion de la deuxième partie

Les quartiers de grands ensembles sont aujourd'hui bien souvent considérés comme des “cités», ou des “banlieues”. Les clichés les ont colonisés, et les ont bien souvent transformés en espaces relégués. La chute des prix du loyer des bâtiments a fini par paupériser ces quartiers, bien vite désignés comme des cités HLM. Ces espaces urbains logent aujourd'hui majoritairement des classes populaires, qui

peuvent être immigrées. Toute cette population a développé des rapports sociaux spécifiques au territoire, sous l'effet de la relégation, de la mauvaise qualité de certains bâtis et de la situation économique partagée par une grande majorité des habitants. L'entraide, l'échange et la transmission sont des valeurs très fréquentes dans les quartiers populaires et, par extension, dans les quartiers HLM. Nous avons pu voir que ces quartiers ont une architecture et un urbanisme qui encouragent certaines activités sociales et certaines pratiques spatiales.

Que ce soit au sein des logements ou dans l'espace public, il semble y avoir une vraie vie de quartier dans les grands ensembles, présentant autant d'avantages que d'inconvénients.

En fin de compte, la réalité contemporaine des quartiers HLM n'est plus du tout celle des années 60 ou des années 80. Les habitants ont réussi à s'affranchir de la conception monofonctionnelle des espaces, et à inventer d'autres usages. Ils ont parfois été aidés par les politiques de la ville, qui ont cherché à pallier ce manque d'infrastructures et d'équipements dans certains quartiers qui en pâtissaient.

Aujourd'hui, le quartier de grands ensembles semble donc partiellement uni. La relégation rassemble tout comme elle stigmatise. Elle a des effets sur la sociabilisation des habitants de quartiers relégués. Elle a aussi des effets sur des acteurs extérieurs au quartier (des pouvoirs publics aux autres résidents, en passant par la police).

On constate l'existence de facteurs limitant les formes de sociabilisation qui peuvent exister sur le territoire. La police et le trafic de drogue transforment les espaces de sociabilisation et gênent l'appropriation de l'espace public de diverses manières. On peut interroger la présence d'un état d'esprit qui relèverait du communautarisme, et d'un sexisme ayant des répercussions sur le vivre-ensemble des quartiers HLM. Toujours est-il que ces facteurs n'incombent pas à l'architecture et à l'urbanisme de ces quartiers, mais à certains individus qui y résident.

Le quartier de grands ensembles, aujourd'hui, peut donc finalement être décrit comme un "trop plein" d'interactions sociales plutôt que comme un "non-lieu". Ce foisonnement d'interactions sociales, parfois hostiles, parfois amicales, a des atouts comme des inconvénients : ce qui explique les opinions controversées à propos de ses espaces de vie. Un surplus d'inconfort, associé à un manque d'intimité trop marqué, peut d'ailleurs amener des situations à dégénérer.

Troisième partie

Effets de quartier, en faire une force Bilan et perspectives des espaces conviviaux des grands ensembles

Cette troisième partie tente d'articuler les constatations faites sur les espaces conçus (première partie) et la manière dont ils ont été vécus (deuxième partie). La mise en perspective de ces observations contrastées vient interroger la manière dont nous percevons les grands ensembles. Finalement, les grands ensembles divisent-ils vraiment les populations ?

Les effets de quartiers que nous avons relevés précédemment (au cours de la deuxième partie) peuvent aussi être requestionnés. Ils constituent des perspectives intéressantes pour repenser la ville, et la façon dont on la perçoit.

3.1 - Peut-on bien vivre dans un grand ensemble ?

Au cours de ce mémoire, nous nous sommes davantage intéressés aux quartiers de grands ensembles et à la dimension qu'ils prenaient dans les mentalités collectives qu'à l'ensemble architectural en tant que tel. Pourrait-on bien vivre dans un grand ensemble détaché des questions liées à la relégation ?

Cette sous-partie se propose de faire la synthèse de ce qui a été dit auparavant à propos de la pertinence des espaces conçus. En se rattachant à la définition de ce qu'est un grand ensemble, on se penchera d'abord sur des exemples composites et disparates, qui montrent des aspects positifs de ces espaces et qui sont aujourd'hui reconnus à l'échelle nationale, européenne, voire internationale. Puis, on comparera les quartiers de grands ensembles français à d'autres quartiers de grands ensembles de banlieues construits dans d'autres pays.

3.1.1. Des grands ensembles patrimonialisés ?

Comme nous l'avons évoqué précédemment, de nombreux grands ensembles sont bien conçus. Il faut se garder ici de toute appréciation par trop caricaturale et simpliste de complexes architecturaux dont certains sont de fait des réussites, du point de vue de leur morphologie et des espaces qu'ils proposent.

Si l'on s'intéresse à l'ensemble en lui-même, on trouve de nombreux projets remarquables aujourd'hui, qu'ils aient été réhabilités ou non. Rappelons ici quelques architectes français de l'époque, qui ont construit des édifices que l'on pourrait qualifier de qualitatifs pour leurs spécificités architecturales. Certains ensembles surprennent effectivement par leur morphologie étonnante : à titre d'exemple, on peut citer : la cité Kalouguine, à Angers, du nom de son architecte, Victor KALAGOUINE, constituée de bâtiments couleur sable, aux allures de troglodytes, qui se nichent dans un vallon paysager ; la « cité parc » des Courtilières d'Emile Aillaud, à Pantin, où les bâtiments ondulés zigzaguent autour de terrains végétalisés ; ou encore, la cité des pyramides, à Evry, construit par tout un groupe d'architecte qui ont décidé d'ériger des ensembles en gradins.

Le travail sur les façades du quartier des Soupîrs, à Commercy, construit en 1953, par l'architecte Jean DUBUISSON, peut aussi être évoqué : les façades qu'il avait dessinées avec des lignes horizontales noires, blanches, et bois ont été repeintes en rose et garnies de décoration jaune et vertes, ce qui a renouvelé l'esthétique des lieux. D'autres architectes travaillent plus sur la qualité des logements, comme Marcel LODS, qui est plus réputé pour son travail sur l'orientation et le confort des logements qu'il a proposé dans la cité des Grandes Terres, à Marly (cf. Partie 1.2). On pourrait encore citer d'autres architectes modernes, tels que Fernand POUIL-LON, Jacques-Henri LABOURDETTE, ou Georges CANDILIS, reconnus pour le travail qu'ils ont mené sur leurs projets de grands ensembles.

Les architectes n'utilisaient d'ailleurs pas que du béton : à Sarcelles, de la pierre de taille a parfois été employée, comme à la résidence du parc de Meudon, à la résidence Buffalo à Montrouge, ou encore au Point-du-Jour à Boulogne-Billancourt, tous trois dans les Hauts-de-Seine. Ces immeubles ont parfois été bien entretenus, mais la plupart sont aujourd'hui des passoires thermiques. (1).

Certains grands ensembles modernes sont donc des projets d'architecture qui méritent d'être mis en valeur. On peut d'ailleurs se faire une idée plus précise de ce patrimoine dans l'ouvrage "Les Grands Ensembles, une architecture du XXe siècle" (2).

D'autres grands ensembles, réhabilités, font aujourd'hui l'objet de prix d'architecture, preuve s'il est en, de leur valeur architecturale. C'est le cas de la tour de logements sociaux et collectifs de Bois-le-Prêtre, à Paris. Au modernisme de Raymond LOPEZ s'est superposée une écriture minimaliste signée Anne LACATON et Jean-Philippe VASSAL, récompensés à cette occasion d'une équerre d'argent en 2011. La réhabilitation de 530 logements sociaux dans la cité du Grand Parc à Bordeaux a aussi été récompensée par un prix d'architecture, le prix Mies Van Der Rohe, décerné en 2019 à ce même couple d'architectes, cette fois-ci associés à Frédéric DRUOT et à Christophe HUTIN.

Le grand ensemble peut donc être véritablement confortable, accueillant et proposer des espaces tout à fait originaux. Certains bâtiments méritent donc d'être mis en valeur, qu'ils soient réhabilités ou non. Il est indispensable de déconstruire ici les préjugés établis sur ces édifices souvent considérés comme des objets architecturaux sans intérêt.

De plus, au-delà des bâtiments en tant que tels, certains quartiers sont aussi bien conçus.

La remarquable intégration de la cité de la Belle-Paule dans son environnement à Toulouse (Photo), la qualité des espaces verts naturels et de l'aménagement paysager de la cité d'Ancely à Blagnac, (Photo), les grands ensembles d'Eugène BEAU-DOUIN aux Blagis à Sceaux, de Georges CANDILIS à Bagnols-sur-Cèze et de Marcel LODS à la Grand-Mare à Rouen, sont des projets que l'on pourrait ajouter à la liste de ceux évoqué plus haut : ils révèlent la grande diversité d'approche et les qualités tant architecturales qu'urbaines de grands ensembles atypiques.

De nombreux grands ensembles sont en effet conçus comme des petits villages, avec des clochers, des esplanades, des placettes, des écoles, des commerces de proximité, des promenades, des parcs, etc.

3.1.2. Une histoire de clichés : distinguer histoire et historiographie

Le regard globalisant porté sur ces espaces urbains aujourd'hui n'est pas l'apanage de la France : si on se penche sur les écrits internationaux, on constate une même tendance à évoquer ces espaces urbains comme étant un tout.

Cependant, on observe aussi une modulation des discours faits sur les grands ensembles d'un pays à l'autre. Dans le dossier "Les grands ensembles de banlieues comme menaces urbaines ?", Méлина GERMES, Henning SCHIRMEL, Adam BRAILICH, Georg GLASZE et Robert PÜTZ (1) comparent par exemple des banlieues de grands ensembles construits en Pologne et en Allemagne de l'Est, avec ceux de l'Ouest et en France. Ils exposent ainsi, à partir d'une compilation d'articles de presses et d'écrits sur ces espaces urbains, que ces grands ensembles constituent, d'un pays à l'autre, un objet architectural et urbanistique similaire, mais qu'ils renvoient à des réalités qui sont interprétées différemment en fonction des pays dans lesquels ils sont construits.

"Selon son contexte, il fait l'objet de qualifications contraires : les grands ensembles polonais apparaissent comme les lieux d'un renouveau urbain et socio-économique, espaces florissants d'une société en plein essor alors que les grands ensembles est-allemands sont emblématiques d'un déclin urbain lié au passé proche. [...]

Les grands ensembles est-allemands sont constitués comme lieux d'un passé ré-

volu, d'un autre monde, et leur le déclin est imputé à l'urbanisme socialiste de la RDA". (1)

Les grands ensembles est-allemands sont donc stigmatisés car opposés symboliquement au modèle de la société majoritaire. Cet urbanisme est en fait assimilé au passé lié à la guerre froide.

“Les grands ensembles polonais sont aussi caractérisés par des désignations comparables se référant à l'époque socialiste mais à l'inverse, au lieu de subir une stigmatisation, ils sont ainsi valorisés par la rupture d'avec le passé : le discours porte sur la modernisation et la transformation de la société (et des grands ensembles), face auxquelles l'héritage socialiste est obsolète. [...]

Les grands ensembles de banlieue en France et en Allemagne (Est et Ouest) sont [quant à eux] constitués comme lieux d'inégalité, de marginalité sociale, de pauvreté. La pauvreté fait ainsi l'objet, d'une part d'une spatialisation discursive selon laquelle les grands ensembles sont des quartiers sensibles, et d'autre part d'une imbrication étroite avec les termes jeunes et immigrés qui sont, dans le discours sur les banlieues françaises, particulièrement concernés par le chômage.” (1)

En parallèle, les auteurs analysent aussi les champs lexicaux qui qualifient, dans les articles, les ethnies et les populations vivant dans ces espaces urbains. Les différences culturelles des populations, leur altérité, sont fréquemment rapportées, dans le contexte des grands ensembles français, au Maghreb (“Algérien” ; “Marocain” ; “Beur”), connoté le plus souvent péjorativement, tandis que, dans le contexte des grands ensembles ouest-allemands, le champ lexical fait davantage référence à des populations turque ou grecque, le contexte est-allemand reprenant ce même champ lexical, mais faisant aussi référence aux “Aussiedlers” (= rapatriés de Russie) et aux “vietnamiens”.

Et les auteurs, de conclure :

“ En Pologne, une société en pleine transformation et modernisation et par ailleurs en rupture avec son passé socialiste s'identifie AVEC les grands ensembles de banlieue, menacés PAR le vol - ce qui justifie des mesures de sécurisation et un appel croissant à la poursuite du changement économique. En Allemagne de l'Est, la société majoritaire stigmatise les grands ensembles de banlieue, dont l'altérité et le danger est essentiellement politique. En Allemagne de l'Ouest et France, la société majoritaire constitue son identité EN OPPOSITION aux grands ensembles de banlieue, qui sont fortement désignés par une étrangeté culturelle et qui représentent en France un danger symbolique pour la nation même au-delà des menaces sur la sécurité.” (1)

Ces observations questionnent donc les discours et les images que l'on a tendance à associer aux espaces urbains. Les mots utilisés et la signification qu'ils prennent dans les discours modèlent parfois plus le réel qu'ils n'en sont véritablement issus : souvent, ils tissent, au-delà des particularités individuelles, une vérité générale qui ne prend pas véritablement en compte la réalité physique des objets architecturaux. On peut ainsi faire l'hypothèse que l'assignation des espaces sociaux est en partie construite par des discours dictés par les contextes nationaux dans lesquels ils sont produits.

Cette dernière remarque peut être mise en relation avec ce qu'Adrian FORTY met en exergue dans son ouvrage "Words and buildings" (2) : il existe une différence entre l'objet physique d'une architecture et les mots qu'on utilise pour la décrire. Pour l'histoire des espaces urbains, c'est à peu près la même chose : il n'y a pas une histoire de l'architecture, mais plutôt des histoires. Et elles ne sont pas racontées et illustrées de la même manière d'un auteur à l'autre ou d'une époque à l'autre (3).

Il est donc essentiel de distinguer ici histoire et historiographie des grands ensembles dans ce mémoire. Car, en fin de compte, l'usage des mots et des images influence les discours qui se répercutent ensuite sur les perceptions de la ville, puis sur la façon dont on agit sur celle-ci. Les discours et les mots ont donc participé à modeler la réalité des grands ensembles français.

Ainsi, c'est en raison de la diffusion d'une idéologie moderne, promettant une vie radieuse à ses habitants, que les grands ensembles sont devenus une véritable manne financière pour de nombreux acteurs de la construction, en même temps qu'ils ont été plébiscités par des habitants en quête d'un confort de vie dont ils ne bénéficiaient pas auparavant.

Le modernisme s'est répandu à une échelle internationale, où il s'est décliné sous différentes formes. Puis, les discours sur ces espaces urbains ont progressivement évolué, au fur et à mesure que le modèle fonctionnaliste apparaissait obsolète, au vu des nouvelles aspirations citoyennes qui émergent et se diffusent après mai 68, revendiquant notamment plus de libertés et d'esprit d'initiative.

Le fonctionnalisme, mis en échec par des idéologies plus libertaires, a dès lors contribué à la paupérisation des grands ensembles modernes, devenus indésirables aux yeux de la classe moyenne. Par la suite, les quartiers de grands ensembles ont donc abrité des classes sociales plus pauvres, et accueilli des populations issues de l'immigration. Certains quartiers, en difficultés, ont connu des faits divers très médiatisés, ou même, ont été la scène, dans les années 2000 en France, d'émeutes qui ont marqué les esprits. Là encore, ces événements ont contribué à alimenter la mauvaise réputation de ces quartiers, déjà existante depuis les années 80.

Avec l'arrivée d'internet et des nouveaux médias, d'autres faits divers ont été portés à la connaissance de tous : ces faits divers proviennent souvent au sein de ces

mêmes espaces urbains qui concentrent de nombreuses difficultés.

Ces nouveaux événements, et leurs mises en images, les témoignages qui les illustrent, contribuent à dégrader encore davantage la situation actuelle des banlieues, accentuant encore et toujours plus leur marginalisation au sein des villes, jusqu'à avoir un impact sur la perception des pouvoirs publics en charge de leur gestion. (4)

Les grands ensembles, pensés en quartiers, ont donc d'abord été présentés comme attractifs, puis ont été stigmatisés, de manière de plus en plus péjorative, ceci étant en lien avec les mots utilisés pour les évoquer. Les discours tenus à propos des quartiers ont contribué à construire l'archétype de la "cité", les figeant ainsi dans une image repoussoir, et aggravant la relégation dont ils font l'objet.

3.1.3. Une histoire de contexte ou une histoire de représentations ?

A côté des discours et des mises en récits sur les grands ensembles, le contexte macro-économique de la France a aussi contribué à la fabrication d'espaces urbains mal-construits.

L'hypothèse selon laquelle les discours ont contribué à construire des archétypes, qui ont eux-mêmes façonnés un regard biaisé sur les banlieues (continuant à leur relégation), est vraie, mais partiellement : il faut la recontextualiser à l'aune du contexte économique et géopolitique dans lequel est prise la société française. Si les clichés que charrient les cités sont à déconstruire, ils doivent néanmoins être interrogés sous le prisme du contexte sociétal dans lequel ils sont impliqués.

Si l'on reprend la lecture croisée des récits sur les banlieues françaises, comparés à ceux sur les banlieues polonaises et allemandes, et qu'on les resitue dans les contextes géopolitiques qui leur sont propres, on s'aperçoit que ces discours sont attachés à une temporalité singulière, spécifique au pays dans lequel ils émergent. Ainsi, la Pologne se réjouit de la modernisation de son urbanisme et de sa société, tandis que l'Allemagne et la France considèrent cette époque comme révolue.

Ceci soulève une question intéressante : la Pologne subit-elle sa vague moderniste aujourd'hui, à l'image de celle que la France a connue après-guerre ?

"Éducation et loisirs forment le noyau du discours s'appliquant à la jeunesse (surtout à l'enfance) dans le cas des grands ensembles polonais. Les jeunes des grands ensembles y sont souvent reliées au champ lexical de « l'exclusion » sociale (chômage ; insertion ; emploi)." (1)

Il semble que l'on relève, dans cet extrait, des indices qui pourraient nous amener à penser que la nation polonaise fait actuellement le constat d'un manque d'in-

frastructures dans ces espaces urbains et d'un problème d'insertion des jeunes, qui rappellent, par analogie, les problématiques antérieures de nos ZEP en France. Les banlieues polonaises, valorisées ces dernières années, sont-elles sur le point de donner lieu à la même prise de conscience des travers de l'architecture moderniste que celle faite en France il y a quelques années ?

Si l'on s'intéresse maintenant au continent Africain, on constate que bien souvent, les nations cherchent à moderniser leurs villes : l'urbanisme moderne est connoté de manière très méliorative, là où les savoir-faire locaux sont parfois délaissés. On voit donc que le mouvement moderne est une perspective idéale pour les pays du Sud, là où pour les Pays du Nord, cet urbanisme semble désormais à proscrire, du fait de la prise de conscience qu'il y a eu après leur construction. (2).

En fin de compte, pourquoi parle-t-on des "grands ensembles" aujourd'hui ? Et de quoi veut-t-on parler, au juste ?

"Le fonctionnalisme a produit des « zones d'habitat collectif » ; les urbanistes et aménageurs ont construit des « grands ensembles de périphérie » (Dufaux et Fourcaut, 2004 ; Hannemann, 2005) ; les institutions publiques ont créé des « zones urbaines sensibles » (Tissot, 2007) ; les anthropologues publient sur les multiples aspects de la culture des « banlieues » (Liell, 2003) ; les médias reviennent inlassablement sur l'insécurité dans les « ghettos » (Rigouste, 2004; Ronneberger et Tsianos, 2009)" (2)

Aujourd'hui, le grand ensemble permet en fait de parler de « la banlieue » et du contexte urbain qui la touche, bien plus que d'un objet architectural singulier. Parler de "cité" permet par extension d'évoquer, comme on l'a vu dans les parties précédentes, des populations spécifiques, éventuellement étrangères, auxquelles sont attachées des connotations péjoratives. Or en France, le discours est aussi particulièrement axé sur l'insécurité : l'architecture des grands ensembles est associée à la méfiance. C'est d'ailleurs ce que nous disent les auteurs de cette étude croisée :

"Les banlieues constituent en outre de l'insécurité au sens propre un danger symbolique pour la République. Le discours sécuritaire sur les grands ensembles dans ces deux derniers cas procède de la construction de l'identité de la société majoritaire en différenciation d'une altérité sociale et ethnique qui la met en danger. Dans le cas du discours français, ce danger est doté d'une portée symbolique particulièrement intense." (1)

La thématique du quartier de grand ensemble est-elle finalement traitée aujourd'hui comme le support d'un sujet de société plus complexe, à savoir l'acceptation d'une population immigrée qui s'est installée et qui continue à s'installer en France, du

fait de la mondialisation, et des causes liées au réchauffement climatique à venir ?

Ainsi, va-t-on assister en Allemagne dans les prochaines années, à des discours associant également formes urbaines et populations immigrées, avec l'accroissement du phénomène de l'immigration ? La question reste hypothétique, mais elle mérite réflexion.

Prenons maintenant un cas particulier, italien cette fois-ci, pour conclure ce propos. Au nord de Naples, les grands ensembles du quartier des "Vele di Scampia", construits pendant la reconstruction par l'architecte Francesco DI SALVO, constituaient à l'origine un ambitieux projet d'urbanisme, et une promesse de vie collective de qualité pour les habitants désireux de s'y installer. Lors de leur construction, il n'y avait pas de commerces au pied des tours et barres, et peu d'équipements. Une caserne de gendarmerie fut construite à la hâte, en lieu et place des écoles, églises, aires de jeux promises par le projet. La configuration des lieux peut être comparée à une ruche : de nombreuses entrées et sorties s'entrecroisent dans des interstices urbains, et quand elles débouchent sur des espaces libres, elles donnent sur de vastes terrains larges et aérés, qui séparent les bâtiments.

Ailleurs, dans les bâtiments, certains murs deviennent humides, faute de lumière, et sont gangrenés par les moisissures.

Le contraste entre extérieur et intérieur donne le sentiment d'une bunkerisation. Entre les bâtiments, les dédales sombres apparaissent menaçants, ou au moins troublants pour le visiteur qui ne connaît pas les lieux.

En 1989, l'Observatoire de la Camorra a déclaré que la zone nord de Naples avait la proportion de dealers par nombre d'habitants la plus élevée d'Italie. Quinze ans plus tard, cette proportion est devenue la plus élevée d'Europe et parmi les cinq plus importantes du monde. Les Vele di Scampia, menaçantes et insalubres par endroits, ont-elles contribué à créer du trafic de drogue ?

Ces immeubles sont aujourd'hui devenus iconiques des zones de non-droit, surtout depuis que la série « Gomorra », tirée de l'enquête éponyme de Roberto SAVIANO sur le marché de la drogue, a choisi ce décor comme lieu de tournage. Des clips de rap sont aussi réalisés dans ces lieux (4). L'image dangereuse de ce quartier de grands ensembles se diffuse désormais à travers le monde entier, constituant le lieu emblématique de la mafia napolitaine, la camorra.

Malgré tout, si ces lieux incarnent aujourd'hui un discours, c'est à juste titre : Roberto SAVIANO, l'auteur de Gomorra, vit aujourd'hui sous protection policière aux Etats-Unis car il est recherché par la mafia napolitaine pour ses révélations sur le milieu mafieux.

Tous ces exemples nous montrent bien que les discours sont en fait indissociables des contextes géographiques et politiques nationaux. Ils mettent en exergue des

problèmes ou traduisent les désirs et les aspirations citoyennes d'une société confrontée à des problématiques qui évoluent avec le temps. Il est donc primordial de resituer l'étude de ces discours dans le contexte géopolitique, économique et social de la société et du pays dans lequel ils voient le jour.

En France, beaucoup de grands ensembles ont été critiqués à juste titre pour leur mauvaise architecture et leur urbanisme fonctionnaliste. Mais si les logements de grands ensembles ont fait l'objet de polémiques, ceci renvoie en fait directement aux différents contextes que la France a traversés jusqu'à aujourd'hui.

Reprenons l'idéologie moderniste (qui a donné naissance au rêve moderne), et replaçons là dans son contexte historique : l'architecture de ce mouvement vient proposer une architecture très ordonnée certes, mais qui est dessinée en réaction au constat glaçant d'une ville devenue très insalubre au fil de l'industrialisation de la société.

Par la suite, d'autres événements s'enchaînent ; la guerre et la crise du logement qui frappe la France dans les années 50, rendent impérieuse la nécessité de reconstruire au plus vite un parc immobilier conséquent. Or si ces deux événements d'une ampleur sans précédent n'avaient pas eu lieu, les grands ensembles n'auraient pas été conçus si vite par l'Etat, les architectes et les promoteurs, ou l'auraient été, mais avec un meilleur contrôle de la qualité architecturale. Ainsi, les logements ont souvent été réalisés dans l'urgence, et n'ont pas fait l'objet de projets publics à proprement parler. Avec davantage de temps, les malfaçons et les négligences quant à l'implantation d'infrastructures publiques, auraient sans doute pu être évitées.

Puis, les grands ensembles se sont paupérisés et sont devenus des espaces populaires. Si les quartiers de grands ensembles sont devenus le siège de trafics ou d'activités illégales, et abritent aujourd'hui une certaine délinquance, c'est aussi en raison des conditions économiques difficiles des habitants qui y viennent, progressivement écartés du chemin de la réussite sociale. Commettre des délits peut être pour quelques-uns d'entre eux la seule issue qui leur semble possible (ou accessible) pour accéder à un meilleur bien-être économique et social.

Avec le progrès technologique et l'essor d'une société de communication, ces délits, faits divers, ou émeutes sont largement relayés et participent à la relégation de ces espaces urbains. Relégation qui catalyse la « culture de la galère », avec un effet boule de neige qui ne fait qu'accentuer la mise au banc de ces espaces urbains.

Récemment, une nouvelle époque s'est ouverte avec la mondialisation et le réchauffement climatique croissant, deux phénomènes à l'origine d'une immigration massive des populations issues des pays du Sud vers les pays du Nord (pays développés). Ceci permet donc de replacer dans ce contexte particulier les discours radicaux émis aujourd'hui à propos des grands ensembles, désignés parfois comme menaçant l'identité culturelle française.

Finalement, au regard de ces deux histoires qui se superposent (une histoire des discours, et une histoire des contextes), les quartiers de grands ensembles renvoient à cette question : sont-ils créateurs de difficultés, ou le résultat d'une stigmatisation ? Quelle histoire influence l'autre en premier ? L'histoire des sociétés influence-t-elle le devenir de ces espaces, ou bien est-ce la façon dont on la raconte qui amène ces espaces à être stigmatisés ?

Cette question reste ouverte, même si l'on a déjà apporté quelques éléments de réponses. Les discours prononcés au sujet de ces espaces urbains sont indissociables des contextes sociétaux dans lesquels les sociétés sont impliquées. Une fois énoncés, ils accentuent un problème déjà existant en venant s'intégrer dans les mentalités collectives, les supports de communication étant très répandus aujourd'hui. Les quartiers de grands ensembles français sont donc face à une double contrainte aujourd'hui : ils sont gangrenés par la vision péjorative que l'on a d'eux, et pris au piège par les contextes macroéconomiques des sociétés contemporaines. C'est cette double contrainte qui a fabriqué le cocktail explosif qui stigmatise encore et toujours plus les banlieues aujourd'hui, façonnant cette méfiance dans les mentalités collectives. Les critiques posées sur ces espaces urbains paraissent s'ancrer et se diffuser dans tous les quartiers au fur et à mesure que les discours prennent de l'importance dans la société. Les cités cristallisent désormais les problèmes sociaux contemporains, en même temps qu'elles en sont devenues emblématiques.

Mais, actuellement, avec l'arrivée d'internet, la perception de ces espaces urbains se nuance dans l'opinion générale, car on observe d'autres points de vue des cités, moins manichéens, des cités. Une seconde chance semble donc être donnée aux quartiers de grands ensembles pour sortir de leur relégation.

Il semble en effet que les habitants de certains quartiers de grands ensembles aient développé des interactions sociales riches et abondantes, de différente nature, justement en raison du grand nombre de logements des quartiers et de la relégation dont ils sont victimes. Les grands ensembles recèlent donc des lieux spécifiques et des ambiances particulières qui sont à considérer. Ils sont souvent devenus le berceau d'une culture populaire qui aspire à sortir de la précarité.

Les critiques émises à l'endroit de ces espaces doivent donc être recontextualisées à l'aune d'un contexte géographique et historique plus local. Il est aujourd'hui essentiel de s'intéresser à la variété d'espaces et d'ambiances que ces lieux sont susceptibles de proposer. Cela suppose de repenser la manière dont on considère chaque espace de chaque banlieue. D'abord pour en tirer le meilleur parti ; ensuite, pour déconstruire les clichés qui les gangrenent et pour lutter contre la relégation des grands ensembles, qui tend à se diffuser sur tout le territoire français.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3.2 - Changer le regard sur les quartiers pour mieux vivre et agir dans ceux-ci

3.2.1. Changer le regard sur les quartiers

Au vu du propos de la partie précédente, il semble donc important, en premier lieu, de faire évoluer les discours que l'on tient sur ces quartiers, afin de lutter contre la mauvaise réputation qui leur nuit. Cette réflexion ne pourra trouver son application qu'à la condition de transformer la manière dont on conçoit la politique de la ville aujourd'hui.

“Le discours social et politique sur les quartiers revient à en faire des quartiers « hors norme », à l'image d'une politique qui traite des carences définies de façon pathogène par la somme des écarts statistiques à la moyenne de l'agglomération (la politique de mixité sociale poursuit comme objectif d'en faire des quartiers dits « normaux »). L'intervention publique véhicule alors une représentation des quartiers comme « zones à détruire » plutôt que territoires à valoriser, renvoyant aux habitants une image négative d'eux-mêmes.” (1)

Les écrits des chercheurs et des experts en la matière, associés aux discours prononcés sur les banlieues, ont eu tendance à dessiner un portrait assez caricatural des espaces urbains aujourd'hui, pour en réalité évoquer et traiter de problématiques sociétales, plus que d'urbanisme, de vivre-ensemble, ou d'architecture. On retrouve cette idée dans cette lecture croisée, proposée par deux auteures, Sophie GRAVEREAU et Caroline VARLET :

“Bien que très fécondes pour la compréhension politique des formes de relégation socio-spatiales, [les] approches envisagées à partir du concept de ghetto, ne peuvent bien souvent pas comprendre [...] les problématiques européennes des banlieues, et laissent aussi de côté les ressources positives et les formes de solidarités et de créativité qui se développent dans ces espaces. [...]. Les « quartiers dits sensibles » sont en effet souvent appréciés à travers les problèmes qu'on y rencontre.” (2)

Le regard que l'on porte sur ces quartiers doit donc se transformer pour mieux lutter contre la relégation, sans quoi cet imaginaire, comme nous avons pu l'évoquer au cours de ce mémoire, aura tendance à influencer les pouvoirs publics en charge de leur gestion. Or, les planificateurs n'ont-ils pas pour mission d'encourager la position de ces quartiers au sein du tissu urbain, d'affirmer leur territorialisation en la reconnaissant, plutôt que d'essayer de la gommer ?

Les enquêtes de terrain et les observations effectuées pour ce mémoire ont mis en évidence une autre réalité au sujet de ces grands ensembles : le vif sentiment d'attachement au quartier, et la densité des liens de sociabilité qu'il peut proposer.

“La plupart des jeunes y ont grandi et les immigrés ne sont plus des nouveaux venus. Avec le temps se sont ainsi installées des stratégies d'adaptation et des identités spécifiques, et loin des stéréotypes sur l'anonymat du grand ensemble, on observe un système de relations où tout le monde se connaît et se surveille. Sont désormais interrogées les identités collectives et culturelles inscrites dans les comportements, les modalités variées de mobilisation en faveur du quartier, mais aussi des formes d'organisation d'une vie communautaire, leur caractère démonstratif parfois, notamment sur le plan religieux, comme compensation symbolique et identitaire face aux difficultés d'intégration subies.” nous raconte Cyprien AVENEL, dans « La politique de la ville et ses destinataires : Une politique de gestion d'un sentiment d'abandon ? » (1)

Il semble donc que ces nouvelles sociabilités, cette entraide visible et ce fort attachement de la population à ces endroits, en dépit de leurs défauts, constituent de réelles opportunités pour construire un nouveau regard sur ces quartiers, plus mélioratif. Il semble important de moins s'attacher aux défauts de ces quartiers pour en montrer plus les avantages. Évoquer leurs aspects positifs permettraient de transformer les clichés qui entourent ces espaces urbains. Et, de toute façon, avec internet, la diversité des ambiances urbaines des grands ensembles est amenée à être connue du plus grand nombre.

Quoi qu'il en soit, il est primordial pour les pouvoirs publics de prendre en considération cette nouvelle façon de percevoir les quartiers, car l'entraide et l'échange sont des notions bien présentes dans les grands ensembles, peut-être davantage que dans d'autres zones urbaines françaises. À cela viennent s'ajouter une certaine fierté des habitants et une revendication territoriale qui témoigne finalement d'une volonté d'exister dans la ville.

De plus, toutes ces ambiances urbaines se déclinent de manières très diverses, selon les lieux architecturaux et les contextes urbanistiques, signant là une richesse et une force de créativité qu'il serait absurde de ne pas prendre en considération. Des enquêtes doivent donc être menées sur tous ces espaces urbains afin de rendre compte des potentialités des quartiers, de leur réalité quotidienne, bien plus variées qu'on pourrait le penser de prime abord. Ces enquêtes de terrains et cette considération au cas par cas ne peuvent se faire sans tisser des liens avec des habitants. Ce propos rejoint d'ailleurs celui de Cyprien AVENEL, qui évoque les bienfaits d'une participation citoyenne bien rodée.

“La mise en œuvre d’une démarche de développement social ne peut donc plus se concevoir à l’aune de la situation des années 1970-1980. Il ne s’agit plus seulement de compenser la décomposition des liens populaires dans les quartiers, mais bien de prendre appui sur la force de ces nouveaux liens de proximité afin de faire de ces derniers un tremplin citoyen. Peut-on, et le cas échéant comment, prendre en compte ces formes de sociabilité, dans une approche du travail social collectif ? Aujourd’hui, la virulence de la crise économique et l’épuisement d’une certaine manière d’agir du travail social individualisé constituent une opportunité réelle de changement. Le développement communautaire, au sens québécois, semble rendu possible par un bon usage des liens communautaires, dans l’optique d’une stratégie d’émancipation et d’insertion. Il reste donc à inventer et conforter le chaînon manquant, celui du déploiement de véritables « organisateurs de quartiers », là où une certaine rigidité historique de l’action publique peine à envisager l’intégration pleine et entière des structures intermédiaires dans la mise en œuvre des politiques. La mobilisation des liens avec la société civile, si celle-ci est reconnue comme un acteur, constitue une des conditions de revitalisation des institutions du droit commun et du projet de développement social, à l’échelle de la ville.” (1)

Le défi de la participation citoyenne ne doit donc pas être pris à la légère. Il est nécessaire qu’il s’ancre dans les politiques de la ville, qui ont pour l’instant concentré leur gouvernance sur la déconstruction des stéréotypes désignant le quartier de grand ensemble comme dangereux. De plus, avec internet et les nouveaux supports de communications, la diffusion du rap et de la culture hip-hop, les quartiers de grands ensembles se voient représentés d’une nouvelle manière. Cette identité particulière, positive, qu’acquiert aujourd’hui le quartier de grand ensemble peut constituer une opportunité qu’il serait intéressant de prendre en compte dans la façon dont on agit dans ces quartiers.

En attendant, il paraît indispensable que les acteurs de la fabrique urbaine prennent du recul sur les questions d’insécurité afin de désacraliser la méfiance qui est associée à ces quartiers. Des projets urbains de grande envergure pourraient être menés avec l’aide de l’ANRU, pour diffuser une nouvelle réalité dans ses quartiers, et encourager les aspirations de leurs citoyens, à l’écart de toute formes de compétitivités territoriales.

3.2.2. Potentialités

Si l’on s’intéresse à la réalité contextuelle des grands ensembles, et non plus seulement aux effets des discours sur eux, on constate que ces espaces urbains sont aujourd’hui des territoires inspirants, qui possèdent de nombreuses potentialités. La relégation, la précarité, et/ ou les défauts des grands ensembles ont amené les habitants à s’approprier leur territoire de manière beaucoup plus prononcée que

d'autres citadins ailleurs dans le tissu urbain. La vie associative est forte ; de nombreux habitants se connaissent et participent à des échanges et des transmissions de savoirs ou de savoir-faire. Il s'agit donc trouver un aménagement urbain adaptatif, viable et durable, qui puisse accueillir la grande diversité de projets et d'envies citoyennes qui naissent dans ces espaces urbains, que ce soit à l'échelle individuelle, communautaire ou urbaine, tout en acceptant que ces projets ne soient que temporaires et amenés à disparaître, ou du moins à se déplacer.

Or, ne serait-ce pas le travail de l'architecte-urbaniste que de concevoir des espaces modulables ? Le rôle de l'architecte réside aujourd'hui dans l'aménagement d'espaces résilients et dans la façon dont il établit un lien entre les habitants et leur territoire. Il doit donc non seulement prévoir des espaces pouvant accueillir les différents projets et aspirations citoyennes, mais aussi donner l'envie à la communauté de s'emparer des interstices de la ville pour y faire naître des projets spécifiques. Il doit fournir des outils, des informations aux citoyens et mettre en valeur les qualités d'un territoire. En fait, l'architecte peut être le catalyseur d'une transformation des territoires des grands ensembles, s'il en a conscience (et qu'il en a la motivation).

Les habitants des grands ensembles sont donc tournés vers des modèles de vie qui semblent plus locaux qu'ailleurs dans la ville. Ils sont parfois investis dans leur territoire, contribuant à sa prospérité.

L'agriculture urbaine est un exemple particulièrement illustratif de ce qui peut émerger au sein de ces ensembles. Elle naît souvent dans ces espaces pendant des crises économiques (1) et présente des formes très variées : au sein des grands ensembles, toutes les formes d'agriculture urbaine peuvent fleurir, en raison de la grande étendue ensoleillée disponible.

Or, les jardins communautaires et partagés ont de nombreux bienfaits. L'implantation de projets d'agriculture urbaine redynamise la vie au sein de ces quartiers dans lesquels il peut exister des tensions, en créant une meilleure cohésion sociale tout en rendant certains espaces productifs. Cette prise d'initiative, parfois presque instinctive, rejoint l'idée que l'Homme a besoin de la nature, et ressent l'envie d'entretenir une relation avec celle-ci. Aujourd'hui, ce lien s'est effrité avec l'avènement de la société post-industrielle et nous sommes face à un retournement de situation : nos modes de vie basés sur le "naturalisme" sont remis en question (le terme "naturalisme" est entendu au sens "descolien" ; il est à distinguer de "l'animisme", du "totémisme" et de "l'analogisme") (2). Il faut donc reconsidérer notre rapport à la nature pour mieux appréhender le monde dans lequel nous vivons. Cela ne peut se faire sans retrouver un lien avec la terre, au sens propre et au sens figuré du terme. Ce retour à la terre, lorsqu'il devient effectif, permet entre autres aux habitants de créer un lien avec leur territoire, et de s'ancrer dans celui-ci... L'agriculture urbaine

est aussi à l'origine de la création de réseaux associatifs entre producteurs, qui dynamisent à leur tour la production et entraînent des échanges avec les réseaux commerciaux et de transports. Les interactions sociales attachées à cette agriculture génèrent une transmission de connaissances, de savoir-faire et de compétences entre consommateurs, agriculteurs et tierces personnes : tous ces points montrent combien une activité simple peut permettre à tout un ensemble de personnes de trouver un rôle sur un territoire, et donc par extension, dans la société.

L'agriculture urbaine favorise aussi l'apparition de circuits-courts très dynamiques, d'emplois et encourage une meilleure alimentation des citoyens. L'utilisation d'agriculture urbaine a donc bien d'autres fonctions que simplement celle de nourrir les habitants : elle est salvatrice de problèmes sociaux et territoriaux.

A l'heure de la transition climatique, cette forme d'agriculture populaire est très en vogue : cultiver dans les villes semble être une solution potentielle pour résoudre les problèmes posés par l'agriculture de masse, faire face au réchauffement climatique et à l'étalement urbain des villes de demain.

Par ailleurs, si l'agriculture urbaine offre une alternative intéressante, notamment en permettant de renaturaliser certains sols de la ville, les grands ensembles constituent aussi un réservoir de logements qu'il semble absolument nécessaire de préserver.

En effet, les villes aujourd'hui doivent stopper leur étalement urbain et se densifier. Construire pollue beaucoup, et ces grands ensembles, même s'ils concentrent parfois des défauts de fabrication, constituent, malgré tout, des supports d'architecture. Les projets menés par Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal en sont la traduction. Le couple d'architectes part du principe que ces ensembles ne doivent pas être jugés de manière unilatérale et caricaturale car ils possèdent souvent des qualités qui sont à mettre en valeur. Les grands ensembles, comme on a pu l'expliquer, ont été construits rapidement. Ils sont hauts et grands. Ce sont en fait des volumes architecturaux où le gros-œuvre a pris beaucoup de place. Le second œuvre, lui, a parfois été laissé en marge ou négligé, car rajoutant des surcoûts. Les grands ensembles peuvent donc aujourd'hui être considérés comme étant des supports potentiels d'architecture à venir. L'agence Lacaton Vassal nous montre un bel exemple de ce que ce patrimoine moderne peut devenir, s'il est revisité à partir des qualités qu'il propose. Le couple insiste donc sur la nécessité de traiter et de transformer une réalité plutôt que de la refoulée, au profit de quelque chose de nouveau, qui ne sera pas forcément mieux. Il ne faut donc pas faire tabula rasa de ces territoires, au nom d'une appréciation idéologique unilatérale : les grands ensembles sont des architectures d'avenir. Encore faut-il mettre en valeur ce patrimoine à restaurer, et accepter les gens qui y vivent.

A côté des aspects architecturaux, les aspects urbanistiques des quartiers méritent

aussi d'être considérés. De nombreux quartiers de grands ensembles possèdent des parcs dans leurs espaces publics, ainsi des infrastructures intéressantes, parfois mises en place par les politiques de la ville, en réponse aux lacunes relevées dans les années 80-90. Ces lieux ne sont pas mis en valeur à l'échelle urbaine, du fait de la relégation dont ces quartiers peuvent faire l'objet. Aujourd'hui, la majorité des quartiers est reliée à la ville par des réseaux de transports en commun. On a cherché à ouvrir les quartiers, à les connecter aux centres et aux périphéries, dans l'optique de lutter contre la ségrégation urbaine. Cependant, les habitants extérieurs aux quartiers continuent bien souvent à se méfier de ces espaces urbains, et ne cherchent donc pas à profiter de ces équipements et services implantés dans les quartiers, qui pourraient pourtant augmenter leur bien-vivre. Or, si l'on se penche sur la localisation de ces quartiers de grands ensembles, on constate qu'ils ont bien souvent été construits dans les années 60, dans les "vides" laissés par l'étalement urbain généré par l'industrialisation. Les grands ensembles, initialement situés en périphérie des villes ont ensuite progressivement été encadrés par des banlieues pavillonnaires. De plus, ils s'étalent sur de longues distances sans pour autant posséder de centre-ville ou d'espaces publics à proprement parler. Les grands ensembles, qui concentrent à la fois des infrastructures de transport, une vie associative forte et des équipements publics, semblent donc pouvoir devenir de nouvelles polarités urbaines pour les banlieues de demain.

Pour finir, de nombreux auteurs font le constat d'une créativité atypique, témoignant d'une culture particulière, qui émerge de ces espaces urbains. Sophie GRAVEREAU et Caroline VARLET parlent notamment de "subcultures urbaines" :

"Les études sur l'émergence des subcultures urbaines dans les contextes des banlieues ont bien montré les richesses artistiques et culturelles – renvoyant aux productions musicales (rap), picturales (tags, graffitis) foisonnantes – qui ressortent de ces espaces relégués (Milliot, 1997, 2012)" (3)

Ces subcultures urbaines s'exportent aujourd'hui en dehors des quartiers, inspirant les artistes et les élites. Elle peut aussi éventuellement générer une certaine fréquentation touristique. Certains rappers le disent ("La banlieue influence Panam, Panam influence le monde). Ainsi, les quartiers populaires seraient le berceau d'une créativité insoupçonnée, qui ne demande en réalité qu'à s'exprimer. (Une forte volonté d'exister émane effectivement de ces quartiers : la population cherche par tous les moyens à de signaler sa présence)

Cette créativité peut d'ailleurs être interrogée au-delà du seul prisme qui la considère comme une conséquence de la relégation. On peut aussi émettre l'hypothèse que ce sont également les formes de sociabilisation cosmopolite, l'échange et la transmission de savoir-faire issus d'ethnies d'origines différentes, et les pratiques

spécifiques en cours dans ces espaces urbains relégués, qui ont conduit à l'émergence de ces subcultures urbaines. Aujourd'hui, les quartiers sont effectivement habités par des populations immigrées ayant de multiples origines, et autant de savoir-faire et de compétences atypiques. Nous aurions tout intérêt à mieux les connaître et à nous en inspirer pour repenser la façon dont on vit dans les espaces urbains aujourd'hui, compte tenu de la nécessité de faire face à la transition climatique d'une part, et de changer le système actuel, basé sur l'extraction et l'exploitation de ressources naturelles d'autre part. Ces savoir-faire, souvent oubliés, voire inconnus en France, et ces cultures particulières qui se sont aujourd'hui adaptées en grande partie au territoire français, sont donc une source de savoir et une ressource qui ne doit pas être négligée.

En fin de compte, un avenir positif et /ou porteur semble donc envisageable pour les grands ensembles. En dépit de leurs travers, les quartiers constituent une réserve de potentialités pour repenser la ville de demain. Il s'agit donc d'essayer de prendre en compte chaque situation particulière des quartiers dans leur singularité, et de transformer leur place et leur importance dans les tissus urbains, dès lors que cela semble légitime (certains quartiers sont en proie à de véritables problèmes d'insécurité, très complexes à résoudre de but en blanc). Le travail à mener est donc loin d'être simple, car la relégation a aussi des effets pervers, qui se sont désormais ancrés dans les représentations collectives de tous. La difficulté principale réside, selon moi, dans le combat qu'il faut continuer à mener contre les trafics de drogues et aussi contre leur notoriété grandissante. Aussi, les décisions à prendre ne peuvent-elles pas se régler du seul point de vue urbanistique ou architectural : elles sont aussi politiques. Faut-il reconnaître les organismes informels à l'œuvre dans certains quartiers de grands ensembles, plutôt que d'essayer de les démanteler ? Comment mener ces combats dans l'ombre, sans les médiatiser, sachant que le rap et les acteurs de ces trafics revendiquent parfois cette vie de la rue ? Faut-il vraiment combattre cette culture de l'informalité, ou l'ignorer, quitte à la laisser prendre de l'ampleur, pour ne s'intéresser qu'aux potentialités que ces espaces urbains peuvent proposer ?

3.3 - De la difficulté de porter un projet social

Nous avons montré précédemment la nécessité de transformer les discours tenus sur les quartiers, et l'utilité d'encourager certaines pratiques sociales et les formes de créativité qui peuvent prendre naissance dans ces espaces.

Or, ces potentialités et ce changement de regard ne sont pas souvent facilités par les choix de gouvernance qu'adoptent les villes aujourd'hui, dans une société qui subit la mondialisation. Comme mentionné précédemment, les quartiers de grands ensembles HLM sont souvent des territoires urbains relégués, foyers de l'expression d'une culture populaire. Les politiques de la ville ont essayé de porter un projet social sur des zones urbaines spécifiques, ces 30 dernières années, sans pour autant obtenir de résultats significatifs. Les rapports sociaux, contrairement à ce qu'on pourrait penser, sont foisonnants dans ces espaces urbains, mais gangrenés par la relégation. Cette dernière influence les perceptions du territoire autant pour les résidents du territoire que pour les citoyens extérieurs aux quartiers : cela produit des effets néfastes sur les populations urbaines. Les politiques de la ville ont tenté depuis longtemps de lutter contre ces phénomènes, sans succès. Ces dernières ont en effet été critiquées en raison de leur incapacité à lutter contre la ségrégation urbaine, et à intégrer les quartiers de grands ensembles dans le tissu urbain.

Au-delà de la question des planificateurs agissant sur les grands ensembles et des espaces vécus qui en résulte, cette sous-partie vient interroger les processus politiques à l'œuvre dans la société, qui gouvernent la fabrique urbaine et les politiques de la ville d'aujourd'hui, pour montrer les difficultés qu'il faut surmonter afin de porter un projet social efficace dans la société actuelle.

3.3.1. Une fabrique de l'urbain qui encourage la relégation

Nous avons fait le constat, dans l'introduction, d'une "métropolisation" des territoires, phénomène qui est monté en puissance avec la mondialisation. Les villes ont parfois perdu de leur authenticité, leurs ambiances se sont transformées, et les rapports sociaux avec elles. Des auteurs attirent notre attention de différentes manières sur ces phénomènes. Henri LEFEBVRE explique que les villes s'aseptisent, que le liant social se fait plus rare, alors que Rem KOOLHAAS, lui, évoque une ville qui serait devenue générique. (Cf.introduction)

Pour Jacques DONZELOT, la ville "se défait" : elle perd aujourd'hui sa capacité à « faire société » car ses composantes sociales sont mises en tension. Dans son écrit, "La ville à trois vitesses" (1), il montre comment la société actuelle génère et catalyse les processus de la relégation.

Il met ainsi en valeur trois phénomènes urbains qui reflètent selon lui la logique de séparation affectant l'ensemble de l'espace urbain aujourd'hui : la relégation, la périurbanisation et la gentrification. Ces trois processus sont actuellement centraux dans les villes. Ils se caractérisent par un entre-soi des différentes classes sociales. Pour expliquer la relégation, l'auteur souligne en premier lieu l'incapacité des habitants des classes sociales pauvres à obtenir un logement dans le privé ou même, dans une meilleure partie du parc HLM, du fait des stratégies des bailleurs (préserver l'attractivité de leur parc locatif en isolant certains types de locataires). Ce qui, en fin de compte, leur fait subir un « entre-soi contraint ». Cet entre-soi contraint est ensuite encouragé par trois facteurs de distanciation entre le quartier et la société. Le premier est la distance spatiale entre domicile et travail pour les habitants (le "spatial Mismatch", si on reprend la théorie élaborée par John F. KAIN en 1968). La trop grande distance entre travail et domicile découragerait la population des grands ensembles de trouver un emploi, du fait des surcoûts et du temps perdu que cela demanderait. Cette distance entre domicile et travail dépend en réalité de la localisation des entreprises, qui sont souvent celles qui embauchent les populations précaires. Or, cette localisation ne dépend pas des pouvoirs publics, mais du secteur privé, qui ne se soucie pas de la situation géographique de ses employés. Le deuxième facteur est la distance sociale entre le profil des employés et celui des employeurs, qui ne facilite pas l'intégration de cette population dans la ville. Le dernier facteur est la distance légale entre les habitants du quartier et les acteurs extérieurs. Cette distance légale est produite par l'isolement géographique du quartier, qui catalyserait l'émergence d'activités informelles, en marge de la loi. Ces trois facteurs de distanciation contribuent donc à pérenniser la relégation dans ces espaces urbains. Pour résoudre les problématiques de la relégation dans la ville, il faudrait donc agir sur ces 3 facteurs de distanciation.

La façon dont on construit et conçoit la ville aujourd'hui a produit cette mise à distance de certains espaces, et le vécu de cette ville amène bien souvent la population de ces quartiers à sombrer dans un entre-soi contraint. Par ailleurs, la gentrification de certains espaces urbains témoigne bien d'inégalités spatiales qui existent aussi au sein des villes : certains espaces sont plus attractifs que d'autres, et sont donc plus chers. D'autres espaces sont les grands perdants de cette attractivité, et peuvent donc tomber dans la spirale de la relégation.

Pour résoudre les problèmes sociaux que génère la relégation, DONZELOT propose de considérer l'éducation, qui peut mener les nouvelles générations vers des emplois qualifiés quel que soit leur origine (si l'on s'en tient au discours égalitaire de l'école).

Mais il montre que le système éducatif en place dans notre société ne permet pas aux enfants issus des classes sociales pauvres de réussir aussi bien que les enfants issus des classes sociales plus aisées. En effet, les systèmes de notation, les différentes réputations des établissements scolaires, leur privatisation dans certains

cas, montrent bien que les élèves sont mis en compétition. Or, cette compétition est souvent favorable à la population qui vient d'une classe sociale plus aisée, car celle-ci a plus de ressources et de facilités pour réussir au jeu de la compétition. Le système éducatif est en fait loin de garantir une égalité des chances pour tous. On constate donc une stigmatisation implicite des enfants les plus pauvres ou les plus en difficulté dans les établissements scolaires.

Au-delà du système éducatif à l'œuvre aujourd'hui, c'est le modèle de société en place qu'il convient de questionner : c'est ce modèle qui, implicitement, favorise la mise en place de processus ségrégatifs. Dès lors, la création d'une politique spécifique pour des zones prioritaires semble donc une hypocrisie lorsque l'on sait que la manière dont on pense la société aujourd'hui est à l'origine d'espaces relégués. On pourrait donc remettre en cause la légitimité de ces politiques qui finalement ne sont créées qu'en réaction à des processus à l'œuvre engendrant de la relégation. Des politiques qui in fine ne seraient donc là que pour lutter contre des processus ségrégatifs, sans en combattre la source.

3.3.2. L'ANRU, participation citoyenne et néolibéralisme

Si l'on s'intéresse au rôle des politiques de la ville plus spécifiquement, on peut aussi émettre des critiques quant à l'évolution de leur rôle dans la lutte contre la relégation. Alors qu'elles devraient aujourd'hui ouvrir le regard, pour se concentrer sur la dimension participative des habitants, comme mentionné dans la partie précédente, elles ont plutôt tendance à encourager la mise en compétition de leurs planificateurs, dans l'optique de faire avancer au plus vite ces problématiques de quartiers qui sont jugées indésirables.

Jacques DONZELOT, dans son essai « À quoi sert la rénovation urbaine ? », démontre finalement que l'intégration des quartiers de grands ensembles s'est faite de manière unilatérale, et non-réciproque, dans le sens où elle a bénéficié aux habitants de quartiers sans pour autant intégrer les espaces urbains dans la ville.

« Il ne suffit pas de faire arriver le tram dans le quartier, d'y tisser une nouvelle trame urbaine, d'y faire varier l'habitat... pour que les habitants prennent de manière effective le chemin de la ville. Il faut tracer d'autres voies, de nature sensible et sociale, qui les mettent à l'aise avec les institutions et les entreprises. Il faut les initier à la ville, à ses opportunités, pour qu'ils se les approprient. Et c'est bien là que les difficultés commencent. Pour mettre en œuvre cette voie de la rénovation urbaine, il a fallu reconnaître que, même si tous les problèmes se tenaient, on ne pouvait pas les résoudre tous en même temps, qu'il convenait de commencer par un bout pour démontrer qu'une transformation était possible. Le plus difficile reste

donc à faire : considérer maintenant les autres problèmes sans les renvoyer à un tout". (1)

Cyprien AVENEL rejoint aussi Jacques DONZELOT, sur ce propos.

"Si le point d'entrée est urbain, la réussite de la Politique de la Ville est conditionnée par son impact sur "l'humain". Ainsi, concernant la mixité sociale, les résultats actuellement disponibles révèlent que la rénovation urbaine ne contribue pas véritablement à remodeler la composition sociale des quartiers, même si des changements sont observables dans de nombreux quartiers. En somme, la rénovation urbaine réussit l'intégration de la ville dans les quartiers, mais elle peine encore à intégrer les quartiers dans la ville. L'objectif « social » et non strictement « urbain » de la Politique de la Ville est à revoir." (2)

La Politique de la Ville semble vouloir porter un projet social en passant par des interventions urbaines, mais en réalité, la lutte contre la ségrégation sociale ne peut pas se faire uniquement en abattant des immeubles, ou en installant des infrastructures de transports collectifs. Elle ne peut s'effectuer qu'à condition de s'intéresser de près à la culture populaire, à la façon dont elle se dessine.

Or, dans la majorité des cas, les habitants ne sont pas inclus dans les projets urbains tant que ceux-ci ne sont pas validés par l'ANRU. Ce n'est qu'au stade de leur mise en œuvre que se déploient les actions présentées : celles-ci se font sur le mode de concertation : en bref, on communique le projet à venir à la population, en lui exposant grosso modo les objectifs, et on voit si les gens concernés sont d'accord, ou s'ils s'indignent contre le projet entrepris.

Obtenir le consentement des habitants est donc bien souvent l'unique chose qui intéresse les acteurs de la fabrique urbaine dans la participation citoyenne : les habitants sont utilisés pour donner du poids aux projets, afin que ceux-ci soient plus facilement adoptés par l'ANRU (par la suite), ce qui débloque alors des fonds pour les réaliser. L'inclusion des habitants se fait donc dans le but de donner une légitimité à un projet. Elle est en réalité bien souvent illusoire. Peu de projets sont vraiment construits en codécision avec les habitants.

Thierry OBLET et Agnès VILLECHAISE exposent les raisons qui peuvent expliquer cette participation citoyenne superficielle.

"La faible place laissée aux habitants dans la définition des projets locaux peut être imputée au design institutionnel du PNRU et aux instruments d'action publique privilégiés par l'ANRU. Le système d'appel à projets national place en effet les élus locaux dans une situation d'incertitude quant au résultat du processus d'instruction de leur projet, qui perdure jusqu'à la signature de la convention avec l'ANRU.

Dans ce contexte, engager des démarches de concertation leur apparaît doublement risqué. D'une part, l'élaboration participative dudit projet ou sa simple mise en débat demanderait du temps. Elle ne pourrait que différer le bouclage du projet et sa soumission à l'Agence nationale, au risque de bénéficier de financements plus réduits.

D'autre part, ces acteurs estiment qu'une concertation engagée en amont du conventionnement avec l'ANRU risquerait de les mettre en porte-à-faux vis-à-vis de la population, en faisant émerger des demandes qui pourraient être acceptées localement et intégrées dans le projet avant d'être récusées par l'agence." (3)

C'est donc l'ANRU qui est condamné ici. Avec la création de l'ANRU, de l'ACSÉ (4), ainsi qu'avec la mise en place d'une Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) (5), la place de l'Etat dans la politique de la ville a une nouvelle fois évolué. La logique d'appel à projets et la spécialisation par dispositifs (notamment dans le cadre de la Rénovation Urbaine) conduisent à une fragmentation des approches et des postes, qui s'appuient sur un modèle encourageant la compétitivité. On note en effet que l'apparition de nouveaux métiers, comme les chefs de projets, le sous-préfet « ville », mais aussi les agents d'insertion, les chargés de mission, les agents de développement local, ont contribué à agir plus précisément dans ces quartiers, évitant toute forme d'intervention unilatérale, mais qui sont désormais mis en compétition pour essayer de décrocher les financements attribués par le PNRU.

Par sa logique d'agencification des politiques de la ville, avec la création d'agence urbaine étatique comme l'ANRU, fonctionnant sur des modèles de concours et d'appels à projets, l'Etat garde le contrôle sur la politique de la ville, en la gouvernant à distance. Or, on observe que cette gouvernance à distance se caractérise par une généralisation des pratiques de management, liées à la montée en puissance de la doctrine néolibérale, doctrine qui va finalement impacter l'urbanisme et l'architecture, le pilotage des actions de la politique de la ville étant dicté par la performance.

L'appel à projet national (Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Projets de Rénovation Urbaine, Programme de Réussite Éducative...), permet effectivement à l'Etat de définir ses priorités au niveau national, et d'avoir la possibilité d'agir sur les territoires de son choix. Les collectivités locales sont donc mises en concurrence selon une logique de concours : elles doivent mettre en avant les raisons qui justifient d'agir sur leur territoire ; elles doivent aussi proposer les solutions les plus enviables possibles pour pouvoir obtenir des autorisations et débloquer les fonds nécessaires à la réalisation de leur projet.

Le modèle actuel sur lequel se fonde la politique de la ville remet donc en question sa dimension expérimentale, ainsi que son ajustement aux réalités locales. On re-

met de la compétitivité dans des territoires que l'on veut soigner. Comment mener une action caritative si l'on instaure une dynamique compétitive ? Les quartiers les plus en difficultés semblent donc déjà perdants au change.

A titre d'exemple, on peut citer le cas des associations. Le recours aux procédures d'appel à projets et de marchés publics a mis en concurrence les associations intervenant sur un même territoire ou sur un même champ thématique et a fragilisé les plus petites d'entre elles, notamment celles reposant sur du bénévolat et qui interviennent souvent en proximité (6). Or le rôle des associations dans la politique de la ville est primordial, car elles constituent des structures qui évoluent au plus près des territoires concernés : elles sont l'échelon local par excellence.

Il apparaît donc, au terme de cette partie, qu'il est très difficile de construire un projet social qui aboutisse. L'articulation entre « urbain » et le « social » reste en effet compliquée à cerner. Celle-ci ne peut pas se limiter à des opérations urbaines lourdes et désincarnées (démolitions). L'articulation entre social et urbain ne peut pas se faire sans l'intégration des personnes concernées par ces projets au cœur de la conception des projets entrepris. Sans des enquêtes de terrains poussées et un changement de paradigme sociétal, il semble difficile de lutter contre la ségrégation urbaine. Or le modèle de société vers lequel tend la grande partie des politiques actuelles ne permet pas de réaliser un programme porteur d'un projet social sain dans les quartiers de grands ensembles en difficulté. C'est ce modèle qui a donné naissance aux grands ensembles, et c'est conditionné par celui-ci que ces grands ensembles ont évolué par la suite.

Or, les projets et programmes politiques mis en place jusqu'ici semblent encourager des dynamiques compétitives qui ne font qu'accroître les inégalités territoriales, là où la politique de la ville semble vouloir les atténuer.

3.3.3. Critique de l'accélération

Par ailleurs, l'omniprésence des images et des représentations à l'ère du numérique n'arrangent pas la réputation des quartiers de grands ensembles, qui font l'objet de films de plus en plus violents et radicaux, largement relayés par les médias. Ces films ("Bac Nord" ou "Les Misérables") illustrent bien la césure entre deux opinions qui s'affrontent au sujet de quartiers frappés par la pauvreté et la délinquance. Souvent tournés dans des quartiers de grands ensembles, ils touchent un public qui n'est pas forcément sensibilisé à ces questions urbaines, ce qui peut accroître la stigmatisation de ces espaces urbains.

Ces conflits se cristallisent au sein des aires urbaines, et alimentent de vives tensions entre les populations. Les pouvoirs publics ont donc tendance à demander

des réponses immédiates pour ce qui est des quartiers sensibles. Cette impatience s'inscrit là encore dans une logique de croissance et d'attractivité des territoires urbains. La société semble encore une fois prise dans la logique "accélérationniste" (Cf. introduction), au sens où l'entend Hartmut ROSA (1), ce qui a des effets pervers sur l'utilisation des outils mis en place par les politiques de la ville.

Chaque chapitre de l'histoire des grands ensembles a sans cesse fait l'objet de nombreuses critiques et controverses. Jamais une typologie architecturale n'a été aussi évoquée sur le plan politique.

Raphaële Bertho explique que ces discours et critiques émises par de nombreux acteurs extérieurs à la vie des quartiers relèvent en fait de constructions architecturales théoriques radicalement différentes de celles émergent habituellement à propos du tissu urbain : ces dernières ont ainsi participé à une mise en image et à une mise en récit de ces espaces urbains (2). La déconstruction du rêve moderne a en fait généré, en réaction, une nouvelle idéologie selon laquelle ces espaces urbains seraient invivables. En fin de compte, on s'aperçoit que la représentation que l'on se fait des grands ensembles et les récits qui parviennent de ces espaces urbains prennent sans cesse le pas sur leurs réalités naissantes. Des décisions drastiques ont certes permis de donner des réponses à des problématiques intrinsèques à ces espaces urbains et à leur histoire, mais n'ont pas réussi à déconstruire les mythes des grands ensembles. Ces récits, souvent caricaturaux, ont influencé les discours et les critiques, sans laisser véritablement le temps aux grands ensembles de « faire ville ».

Depuis 50 ans, les citoyens peuvent certes exprimer leur mécontentement, mais aussi leur satisfaction de vivre dans ces quartiers. On constate aujourd'hui un fort attachement à ces espaces urbains et une notion de territoire qui est très marquée au sein de ceux-ci. Ce qui traduit bien un fait : les grands ensembles, 50 ans après leur construction, sont des espaces vivants, investis de multiples manières par une multitude de citoyens. Ils sont parfois des foyers de délinquance, mais ils sont aussi des lieux d'où sont issues de nombreuses personnalités connues, qui ont réussi socialement parlant, énième preuve de la vitalité créative qui se dégage de ces quartiers.

Même si elles peuvent être critiquées, les politiques de la ville ont parfois réussi à implanter une vie de quartier là où il n'y en avait pas auparavant : les premières pierres d'une nouvelle ville sont posées, il faut maintenant attendre d'en voir les résultats. Or, ceux-ci ne peuvent pas se constater tout de suite, mais avec le temps. Se laisser aller à la critique est donc un écueil, qui participe à l'historiographie de ces espaces urbains, alors qu'en fin de compte, ces derniers ne sont pas radicalement différents des autres. La temporalité d'une architecture et de l'urbanisme est donc un facteur qu'il faut prendre en compte et reconsidérer pour agir de manière plus

fine dans les espaces de la ville.

Cette idée est notamment développée par deux chercheuses et historiennes, Anne-Sophie CLÉMENÇON et Héléne NOIZET, dans « Faire ville : Entre planifié et impensé, la fabrique ordinaire des formes urbaines ». Loin de se focaliser sur les espaces urbains en eux-mêmes, l'ouvrage est centré sur les processus de production de la ville, à l'origine de la grande majorité des tissus anciens et contemporains. Les formes urbaines sont ici analysées selon une double perspective : celle de leur fabrication par des pratiques sociales qui varient sans cesse et, en retour, celle de leur influence sur le fonctionnement social.

« Les formes n'existent pas sans les usages, et les usages n'existent pas sans les formes [...] Dans la durée, la planification produit de l'impensé. [...] Dans de l'ordinaire s'installera une planification, dans tous les cas ». (3)

Cette approche se différencie de celle qui prévaut habituellement chez de nombreux penseurs et théoriciens de l'urbanisme et de l'architecture, en ce qu'elle ne se focalise pas uniquement sur le seul projet. Selon CLÉMENÇON et NOIZET, il est indispensable d'étudier aussi les effets des projets sur le temps long.

Les auteures prennent comme exemple trois composantes de l'espace urbain : les voies, le parcellaire, le bâti, et montrent que, lorsque ces trois composantes se transforment à des rythmes différents sur un même territoire, la structure de celui-ci est résiliente et se maintient alors durablement dans le temps. Autrement dit, l'asynchronie du projet urbain et de ses composantes fabrique une ville durable.

Enfin, comme nous l'avons montré tout à l'heure, reconsidérer l'importance de la participation citoyenne semble aujourd'hui essentiel, à l'heure où les opérations de rénovation urbaine considèrent peu l'aspect social des lieux qu'elles détruisent, ou du moins qu'elles transforment. Mais cette participation ne peut être efficace que si elle est établie sur un temps long. Or, aujourd'hui, le modèle que propose l'ANRU ne permet pas véritablement l'instauration d'enquêtes de terrains et d'un dialogue citoyen efficace, car le système d'appel à projet induit des échéances aux concours qui sont courtes (de plus en plus courtes ?)

R. KLEINHANS, dans son ouvrage "Social implications of housing....", paru en 2004, montre pourtant que c'est par ce moyen, la participation citoyenne, que les opérations d'aménagement conduites dans des quartiers modestes peuvent avoir des effets "d'entraînement social", bien plus que par une transformation de leur peuplement. (4)

La participation des habitants à la conception et à la conduite des projets peut en effet amorcer une dynamique individuelle et collective qui facilite les rapports sociaux et restaure une confiance entre résidents. La participation en codécision entraînerait, en parallèle, les pouvoirs publics à accepter et à reconnaître ces popula-

tions en difficulté en tant que personnes à part entière, et non en tant que victimes. Elle les amènerait aussi à mieux comprendre les enjeux de la ville et contribuerait indirectement au renforcement de leur autonomie individuelle. Autrement dit, intégrer les citoyens dans la fabrique urbaine permettrait de réparer la césure qui existe parfois entre les populations et l'État. Car cela aiderait à comprendre leurs aspirations, bien souvent différentes de celles des acteurs qui conçoivent la ville aujourd'hui, et cela permettrait de construire un projet urbain au service du territoire, projet qui serait durable parce qu'accepté par tous.

Concevoir et construire ensemble implique effectivement de réaliser un projet qui rassemble des personnes qui choisissent de transformer leur territoire pour mieux se l'approprier. Cette volonté commune, si elle se dégage et se concrétise, participe à la construction d'une identité collective commune. Celle-ci peut d'ailleurs être la garantie d'un projet durable, qui pourra s'ancrer et évoluer sur le territoire dans le temps long. Or aujourd'hui, les villes cherchent à se transformer de plus en plus rapidement sous l'effet de la mondialisation. Les pouvoirs publics ont tendance à modifier sans cesse les villes pour renforcer leur dynamisme et leur attractivité. Il semble donc essentiel de changer de paradigme pour arriver à mieux vivre ensemble dans la société.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE NANTES

Conclusion

Les grands ensembles sont des objets architecturaux construits dans l'urgence, à l'époque de l'industrialisme et de la pensée moderniste. Plus qu'une architecture, ils représentent un produit générique vendu à une population qui en avait besoin. Les grands ensembles, par leurs typologies architecturales et urbanistiques révolutionnaires pour l'époque, reconnaissables entre mille dans le tissu urbain, ont rapidement concentré tout l'attention.

Bien que certains quartiers soient bien conçus, la plupart d'entre eux ont fait l'objet de critiques, et sont devenus des lieux majoritairement occupés par des populations modestes. Celles-ci s'en trouvent parfois satisfaites, même si ces espaces génèrent souvent des liens sociaux compliqués. Depuis leur création, les quartiers n'ont cessé de faire parler d'eux, en dépit des efforts de réhabilitation entrepris. Ils ont en effet acquis une dimension symbolique dans les argumentations politiques jusqu'à devenir un sujet qui a généré une quantité infinie d'articles, de livres, ou d'études (à commencer par ce mémoire).

Tous ces écrits n'aboutissent pas aux mêmes constats, et témoignent d'opinions diverses et variées. Au fil des années, de nombreuses solutions ont été mises en place pour ces quartiers, dont des mesures politiques parfois contradictoires. La politique de la ville est aujourd'hui critiquée essentiellement pour sa volonté de remettre de la mixité dans des quartiers, ou d'instiguer au forceps des opérations de rénovation urbaine, envisagées comme étant l'unique solution susceptible de gommer les stéréotypes auxquels ces lieux renvoient. Aujourd'hui en France, les quartiers de grands ensembles et les cités sont aussi considérés comme problématiques car ils logent un large éventail de populations immigrées : les cités sont donc vues par certains acteurs comme des zones où l'identité culturelle française est menacée. Les grands ensembles sont donc des lieux urbains qui racontent une histoire, mise en récit : celle d'un nouvel espace social, qui n'a eu de cesse d'évoluer avec le temps. Si ces espaces concentrent parfois des problématiques sociales, du fait de leurs malfaçons, de leur architecture répétitive et de leur urbanisme qui repose sur une idéologie fonctionnaliste, la relégation a finalement transformé ces espaces urbains, pour en faire des lieux tout à fait atypiques.

Les grands ensembles, prévus pour être le berceau d'un progrès social où le vivre-ensemble serait strictement réglementé par leurs créateurs, se sont souvent transformés, du fait de la promiscuité et de la mauvaise isolation acoustique de certains logements, en un espace architectural vécu comme désagréable par ses habitants. Dans un premier temps, les espaces construits ont donc porté atteinte à

la vie sociale mais sans toutefois l'aseptiser ou l'annihiler : avec l'intervention des politiques de la ville, et la relégation dont font l'objet les quartiers, les habitants ont tissé une multitude de liens et des pratiques sociales inédites dans l'espace public du quartier. On pourrait donc parler d'une sociabilité trop intense, plutôt qu'absente, qui peut amener les personnes à se gêner les unes les autres par trop de proximité, voire, dans le pire des cas, à s'engager dans des conflits de voisinage problématiques.

Cette sociabilité dense dans les grands ensembles, plus de cinquante ans après leur construction, est un fait avéré aujourd'hui, qu'elle soit heureuse et bénéfique pour les habitants, ou trop souvent désagréable et source de nuisances parfois insupportables. En fin de compte, l'histoire a d'abord desservi ces espaces urbains, pour finalement leur redonner des perspectives actuellement. Même si tout n'est pas idéal, loin s'en faut : des espaces urbains sont encore à repenser, des réhabilitations doivent continuer à être menées de manière plus spécifique, ou originale. D'autre part, ces espaces urbains sont souvent gangrenés par la délinquance et le trafic de drogue, ainsi que par les conséquences néfastes de la relégation. Tous ces inconvénients ternissent le vivre-ensemble des quartiers. En conséquence, résoudre cette tension née de la mise en place spontanée de liens positifs et simultanément, d'interactions nuisibles, des habitants entre eux, des habitants avec leur territoire, est un défi complexe.

En effet, au-delà de l'intervention strictement urbaine, il apparaît qu'il est extrêmement difficile de porter un projet social dans une société qui encourage la compétitivité territoriale. Il semble donc que les politiques de la ville ne soient pas vaines, mais qu'elles soient en revanche dominées par des logiques compétitives, à l'heure où il faudrait davantage prendre le temps de réaliser des enquêtes de terrain et des expertises sur ces quartiers en difficulté. Travailler avec les habitants, mettre le projet à leur service permettrait de comprendre quels sont concrètement leurs besoins. Les associations sont trop souvent considérées comme des opérateurs de terrain, et non pas comme de réels partenaires, pouvant apporter une véritable identité à des projets urbains.

Aujourd'hui, les grands ensembles sont riches de potentialités : ces potentialités doivent être prises en compte pour transformer le regard que la société pose sur les quartiers, et sur la façon dont on conçoit la ville. En effet, avec la pandémie du Covid, nous avons pris conscience de l'importance de retisser un lien avec l'environnement autour de nous : au sein du grand ensemble, ce pari semble être réussi depuis longtemps, et relève du quotidien des habitants, qui profitent des bénéfices que cela leur apporte. En effet, les grands ensembles disposent souvent d'une vie de quartier où les ambiances architecturales et urbaines sont inédites, foisonnantes

de liens sociaux et de pratiques sociales, offrant de multiples possibilités de s'approprier le territoire à disposition.

Certains habitants de quartiers, des « cités », sont aujourd'hui fiers de l'endroit où ils vivent et ne souhaitent pas en partir, malgré les problèmes qui touchent les quartiers. Les grands ensembles sont donc appelés à devenir le support d'une nouvelle architecture, pour une population qui le demande et en a besoin, surtout à l'heure où les conséquences du réchauffement climatique vont imposer de mettre fin à la surconsommation de logements, et à repenser de manière radicalement innovante notre manière de traiter le bâti existant, avec l'impératif de rénover les logements existants.

De plus, les habitants des quartiers de grands ensembles en difficulté et les structures associatives ont probablement à nous apprendre sur leur façon de sociabiliser, de tisser des liens sociaux. Il semble que la prise de conscience progressive d'un modèle de développement sociétal dysfonctionnel produise un dernier sursaut d'espoir pour les architectes et les pouvoirs publics locaux. Se dirige-t-on vers une troisième vague de d'interventions urbaines et politiques, plus axée sur la participation habitante ? Celle-ci est-elle déjà lancée ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT DE PREMIER REFUS

Bibliographie

OUVRAGES :

- LEFEBVRE Henri, «Le droit à la ville», ed. Economica, avril 2009, 135p.
- PINSON Gilles, «La ville néo libérale», ed. Presses Universitaires de France, août 2020, 145p.
- ROSA Hartmut, «Accélération: une critique sociale du temps», ed. La découverte, avril 2010, 480p.
- RANCIÈRE Jacques, «En quels temps-vivons nous?», ed. La Fabrique Editions, mai 2017, 73p.
- KOOLHAS Rem, «Junkspace», ed. Payot, janvier 2011, 120p.
- TAFURI Manfredo, «Theories and History of Architecture», ed. Icon, oct. 1981, 560p.
- AGIER Michel, «Gérer les indésirables: Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire», ed. Flammarion, nov. 2008, 351p.
- AUGÉ Marc, «Non-lieux», ed. Le Seuil, avril 1992, 160p.
- DESCOLA Phillippe, «Par delà nature et culture», ed. Gallimard, sept 2015, 800p.
- G. BAUDIN & P. GENESTIER « faut-il vrmnt démolir les gds ensembles ? »
- «Un siècle d'étude sur l'habitat français en géographie urbaine (1900-2000)» ; Yankel Fijalkow, Jean-Pierre Lévy, Dans Annales de géographie 2008/4 (n° 662), pages 20 à 41
- Lacoste Y. (1963), « Un problème complexe et débattu : les grands ensembles », Bulletin de l'Association des Géographes français.

CONFÉRENCES :

- LATOUR Bruno, [«https://www.youtube.com/watch?v=Db2zyVnGLsE»](https://www.youtube.com/watch?v=Db2zyVnGLsE)

- «Cafés urba» proposés par l'ENSA #1;2;3 : [«\(A\)ménager le vivant»](#)

- Colloque sur l'oeuvre de SIMMEL Georg :

[«https://www.youtube.com/watch?v=xnB5DFBdBjC&list=PLdB_9V1Bn8-4wWkEWOuVwOEb98LbzYw4_&index=6»](https://www.youtube.com/watch?v=xnB5DFBdBjC&list=PLdB_9V1Bn8-4wWkEWOuVwOEb98LbzYw4_&index=6)

[«La Rénovation urbaine»](#) ; Renaud Epstein; 378 pages ; ed.Presses de Sciences Po; 2013.

[«Le temps des HLM 1945-1975, la saga urbaine des Trente Glorieuses»](#) ; Thibault Tellier ; 224 pages ; ed. Autrement.; 2007

[«L'histoire des grands ensembles»](#) -> Annie Foucault

[“Désastres urbains : les villes meurent aussi”](#) ; Thierry PACQUOT, 2019, ed. La découverte, 264 pages, collection poche/ essais.

DOSSIERS :

-[«https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2009-1-page-52.htm»](https://www.cairn.info/revue-rue-descartes-2009-1-page-52.htm)

F, ISIN Engin, [«La ville comme lieu du social»](#), Dans Rue Descartes 2009/1 (n° 63), pages 52 à 62.

-[«https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2010-2-page-45.htm»,](https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2010-2-page-45.htm)

- [« La coexistence en milieu urbain : échanges, conflits, transactions »](#), Recherches sociologiques, vol XXX n° 1, 1999, GRAFMEYER Yves.

- [«http://journals.openedition.org/espacepolitique/3876»,](http://journals.openedition.org/espacepolitique/3876)

BERROIR Sandrine, BOULOC Caroline, CATTAN Nadine, FLEURY Antoine, FRÉTIGNY Jean-Baptiste et LASSAUBE Ulysse, « La tour Eiffel dans la poche. Informalité et pouvoir dans la construction de la métropole touristique »

- [«https://www.tandfonline.com/908975»](https://www.tandfonline.com/908975)

NEWMAN P. W. G., KENWORTHY, J. R. (1989), « Gasoline Consumption and Cities – A Comparison of U.S. Cities with a Global Survey », APA Journal, winter, pp. 24-37, 398p.

- [«https://www.cairn.info/revue-flux1-2006-4-page-111.htm»](https://www.cairn.info/revue-flux1-2006-4-page-111.htm)

THIBAUD Jean-Paul. « La fabrique de la rue en marche: essai sur l'altération des ambiances urbaines », Flux, vol. 66-67, no. 4-2007/1, 2006, pp. 111-119.

- [«https://www.cairn.info/revue-flux1-2006-4-page-62.htm»](https://www.cairn.info/revue-flux1-2006-4-page-62.htm)

FOURCHARD Laurent. « Les rues de Lagos : espaces disputés/espaces partagés », Flux, vol. 66-67, no. 4-2007/1, 2006, pp. 62-72.

- [«https://doi.org/10.3406/vilpa.2001.133»](https://doi.org/10.3406/vilpa.2001.133)

LUSSAULT Michel. « Controverses spatiales : des situations pour appréhender les espaces d'actes ». In: Villes en parallèle, n°32-34, décembre 2001. La ville aujourd'hui entre public et privé. pp. 149-159.

- [«https://www.cairn.info/revuenorois-2014-2-page-75.htm?contenu=resume»](https://www.cairn.info/revuenorois-2014-2-page-75.htm?contenu=resume)

Urbanisme et représentations de quartiers. Le cas de Bellevue (Saint-Étienne)», Dans l'Espace géographique 2008/1 (Tome 37), pages 32 à 44, écrit par Nora Semmoud

«Le quartier» Sous la direction de Jean-Yves Authier, Marie-Hélène Bacqué, France Guérin-Pace, 2007 pages, 304, ed. La Découverte.

George P. (1963), « Présent et avenir des ?grands ensembles?. Un appel à l'étude (De la géographie humaine à la sociologie) », Cahiers internationaux de sociologie, vol XXXV.

FILMOGRAPHIE :

«Les misérables» ; «
La haine» ;
«Bac Nord» ;
«Banlieusard»
«Dheepan»

SITES INTERNETS ET ARTICLES :

- «<https://www.youtube.com/watch?v=hOZqOdP82uk>»
- «<https://www.youtube.com/watch?v=z9W0GQvONKc>» ; «<https://www.youtube.com/watch?v=1D5vh6xQIQE>»
- https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/06/04/alain-damasio-on-ne-retrouvera-l-envie-de-vivre-qu-en-renouant-les-liens-au-vivant_6082784_3232.html
- «https://www.lemonde.fr/idees/article/2020/12/27/claire-marin-nous-sommes-confines-mentalement-bien-plus-encore-que-nous-ne-l-avons-ete-physiquement_6064576_3232.html»
- «<https://theconversation.com/le-confinement-revelateur-de-lattrait-de-la-nature-en-ville-147147>»
- «<https://www.france24.com/fr/france/20210421-covid19-le-syndrome-de-glisement-ou-quand-les-personnes-%C3%A2g%C3%A9es-isol%C3%A9es-se-laissent-mourir>»
- «https://www.lemonde.fr/m-perso/article/2020/03/16/nous-ne-pouvons-pas-vivre-sans-contact-physique_6033300_4497916.html»
- «Financement du logement social et évolutions de ses missions; De 1894 (loi Siegfried) à nos jours»; Patrick Kamoun, Dans Informations sociales 2005/3 (n° 123), pages 20 à 33.

«Faire ville : Entre planifié et impensé, la fabrique ordinaire des formes

urbaines»; Auteur(s) : Anne-Sophie Cléménçon ; Hélène Noizet; ouvrage publié avec le soutien de Laboratoire de Médiévistique Occidentale de Paris (LaMOP, UMR 8589, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et du Laboratoire Environnement-Ville-Société (UMR 5600, Université de Lyon) ; Lien : «<https://www.puv-editions.fr/nouveautes/faire-ville-9782379241345-0-707.html>»

COURS THÉORIQUES :

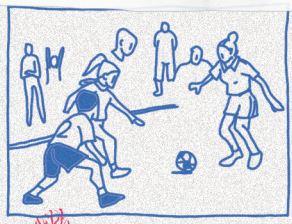
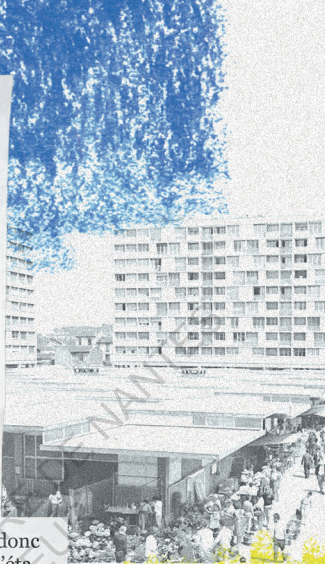
Cours Garat
Cours TFJ
Cours Rimbaud
Cours Ferrari

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

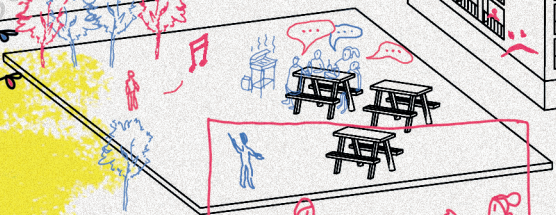
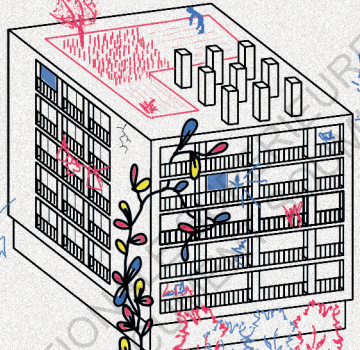
0,70 x 1,17 = 0,819
0,70 x 1,175 = 0,822
TOTAL 61,96
1,64

Avec la pandémie du Covid-19, le rythme effréné de nos vies a semblé ralentir, et le confinement nous a amené à prendre à nouveau conscience de notre cadre de vie. De nombreuses personnes ont alors redécouvert le quartier où elles habitaient. Elles ont tissé des relations avec leur voisinage, ou se sont lancées dans des projets locaux et/ou personnels (jardinage, cadre de vie, associations...). Cette reconquête de l'environnement proche, de cet espace de vie qui nous entoure, le « quartier », témoigne du besoin fondamental que nous avons de nous ancrer dans le territoire où nous vivons, et de nouer des liens les uns avec les autres. Ceci définit une sociabilité "de proximité", essentielle à l'être humain.

Or, dans les villes d'aujourd'hui, les grands ensembles forment des ensembles architecturaux spécifiques, immédiatement identifiables par leur architecture particulière : tours et barres se juxtaposent géométriquement, sur un territoire donné. D'abord idéalisés, puis largement décriés, ces édifices ont trop souvent été caricaturés. Au sein de ces espaces urbains particuliers, des formes singulières de sociabilité se sont mises en place, de manière inédite, sans que ces façons d'être ensemble ou d'habiter le quartier aient été planifiées initialement par les concepteurs de ces espaces urbains. Aujourd'hui, la marginalité des grands ensembles en fait des lieux idéaux pour observer des phénomènes urbains qui se situent à la croisée du territoire et du vivre-ensemble.



Ce mémoire s'intéresse donc aux synergies qui s'établissent entre le territoire et les formes de sociabilité. Les espaces de sociabilité réellement vécus dans les quartiers de grands ensembles sont-ils ceux pensés et conçus par leurs planificateurs ? Quelles sont les conséquences de l'architecture et de l'urbanisme de ces espaces sur le tissu social ? Est-ce que les formes de sociabilité originales qui se déploient dans les quartiers peuvent devenir des éléments inspirants pour la fabrique urbaine de demain ?



URBANISME

TERRITORIALISATION

APPAR